

BERTÉ ET LE PATRIOTE

—No 39 ST-BONIFACE, MANITOBA, VENDREDI 12 JANVIER 1962 PRIX: 10¢

Démarche sans précédent du primat de Pologne

VARSOVIE — Selon des nouvelles parvenues de Pologne, Son Em. le cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne, aurait effectué une démarche sans précédent dans les annales des pays de "démocratie populaire".

Il aurait en effet réclamé l'ouverture d'une enquête parlementaire sur les violations de la liberté religieuse, qui se seraient produites en Pologne.

Dans une lettre adressée récemment au président du "Sejm" (diète), le cardinal a accusé les autorités polonaises d'avoir violé à la fois la Constitution actuellement en vigueur en Pologne et la Charte des droits de l'homme de l'Organisation des Nations-Unies. Le primat de Pologne réclame donc la désignation d'une Commission d'enquête.

Six violations

Dans sa lettre, le cardinal accuse les dirigeants communistes: 1) D'avoir tenté d'instituer un contrôle sur l'enseignement religieux en dehors des écoles publiques; 2) D'avoir fait preuve de discrimination à l'égard des religieuses désirant servir comme infirmières dans les hôpitaux nationaux; 3) D'avoir refusé à des prêtres l'autorisation d'enseigner dans des écoles publiques; 4) D'avoir interdit les processions traditionnelles les jours de fête religieuse; 5) D'avoir autorisé une discrimination contre les institutions religieuses de la part du Ministère des finances et du Service des impôts; 6) D'avor refusé d'autoriser les formations d'organisations patronnées par l'Eglise.

Le cardinal cite également, dans sa lettre, les passages de la Constitution polonaise relatifs à la liberté religieuse.

Prêtre excommunié

Son Em. le cardinal Wyszynski a également publié un mandement frappant d'interdit et de l'excommunication prévue par le code de droit canon le prêtre apostat Maximilien Rode.

Celui-ci, ordonné prêtre en 1935 dans l'archidiocèse de Poznan, se sépara de l'Eglise catholique après la guerre, pour prendre la tête de l'"Eglise catholique nationale de Pologne". Cette Eglise, créée aux Etats-Unis, s'implanta en Pologne entre les deux guerres, avec un siège "épiscopal" à Cracovie.

Soutenu et subventionné par l'Etat communiste, Rode — qui se pare du titre de "Son Eminence l'Evêque-Primat" — s'est marié et fait de vains efforts pour développer une Eglise nationale.

Le mandement du cardinal Wyszynski est daté du 14 décembre; il s'inscrit dans l'ensemble des mesures prises ces derniers temps par l'épiscopat pour défendre la foi catholique.



Pendant huit jours, du 18 au 25 janvier, c'est-à-dire de la fête de la Chaire de St-Pierre jusqu'à la fête de la Conversion de St-Paul, il y a chaque année des prières spéciales pour l'unité de l'Eglise, par le retour des égarés par l'extension de l'apostolat missionnaire dans le monde. En l'année du Concile Vatican II, cette dévotion connaitra une ferveur spéciale. (Photo NC)

L'Ontario en tête pour l'alcoolisme

TORONTO — D'après les chiffres obtenus jusqu'à la fin de 1959, on estime qu'il y avait à cette époque 217,000 alcooliques au Canada, soit 2,100 par 100,000 habitants d'âge adulte.

(Le total pour l'année précédente était de 208,000 et le taux légèrement supérieur à 2,000 pour 100,000 adultes.)

En ce qui concerne le taux par régions, l'Ontario vient en tête (environ 2,400 par 100,000 adultes) suivi par le Québec (environ 2,300), la Colombie-Britannique (environ 2,100), les Prairies (environ 1,500) et les Provinces Atlantiques (environ 1,200 par 100,000 adultes).

D'une semaine à l'autre

L'assurance-santé en vedette

Du 15 au 26 janvier, la Commission Royale d'Enquête Hall (fédérale) sur les Services de Santé tiendra des audiences publiques à Winnipeg et à Regina. En même temps se déroulera, en Saskatchewan, la lutte du gouvernement Lloyd pour embrigader les médecins de cette province dans un plan d'assurance pour soins médicaux qui doit entrer en vigueur le 1er avril. Le moment semble opportun d'émettre quelques opinions sur cette question d'assurance-santé qui préoccupe bien des esprits.

En premier lieu, rappelons un point majeur, peu populaire, mais souvent réitéré dans les doouments pontificaux, de Léon XIII à Jean XXIII inclusivement. L'Eglise s'oppose au socialisme, même modéré, mais elle ne s'oppose pas à ce que Jean XXIII appelle avec félicité la "socialisation". La règle d'or de cette "socialisation" consiste en ceci (a) que l'individu, surtout le chef de famille fasse son possible pour rencontrer ses obligations; (b) que ce qui dépasse l'individu soit fait en collaboration par des organismes sociaux intermédiaires et volontaires; (c) que l'Etat intervienne seulement dans le cas et dans la mesure où les organisations inférieures font défaut; (d) enfin que les initiatives sociales soient toujours au service de la liberté personnelle et soumises à la moralité fondamentale, dans leurs buts et dans l'emploi des moyens pour atteindre ces buts.

A la lumière de cette doctrine, on ne peut pas applaudir les méthodes dont se sert le gouvernement de la Saskatchewan à l'heure actuelle. Son plan a été conçu dans une ambiance exclusivement politique et, en fait, pour couronner une carrière politique. Une commission provinciale (Thompson) qui a été établie pour étudier le champ des services de santé, pour faire le tableau des besoins dans l'ordre de leur importance, a vite fait d'éliminer toute considération de besoins autres que ceux des soins médicaux et s'est hâtée de soumettre un rapport intérimaire majoritaire au gouvernement impatient, en faveur d'une intervention immédiate, totale, exclusive de l'Etat, sans qu'il y soit question de suppléementer les organismes existants ni de respecter l'initiative personnelle des participants au plan.

En conséquence, à l'heure actuelle, les médecins ne voient pas seulement la destruction de leurs efforts coopératifs au service des patients, mais aussi la possibilité d'avoir ou bien à se soumettre à un programme arbitraire ou bien à rejeter leurs malades. Seuls quelques membres, déjà habitués au régime de salariés, semblent contents de l'invasion par le gouvernement d'un domaine si intime.

Pour le moment, la preuve n'est pas faite, et aucun effort sérieux n'a été déployé pour montrer que l'intervention totalitaire est la seule solution possible de ce problème, qu'il n'y a pas moyen de se contenter d'un plan de collaboration entre gouvernement et agences bénévoles et que d'autres besoins ne réclament pas davantage l'attention de l'autorité publique. Le but de ce programme, alléger le fardeau des frais médicaux, est admirable et en conformité de la justice sociale; mais les moyens pris ne sont pas justifiables.

C'est dans cette ambiance que la Commission Royale fédérale (Hall) fera l'enquête au nom du gouvernement Diefenbaker. Les audiences préliminaires à Ottawa et plus tard à Fredericton démontrent que ce sera une étude sérieuse et approfondie des services de santé en vigueur au Canada aujourd'hui, des besoins auxquels il faut satisfaire et des facilités et programmes les plus aptes à répondre à ces besoins. Plusieurs mémoires et projets de mémoires font voir que les sociétés, les gouvernements et les institutions qui s'occupent directement de servir la population aimeraient que le plan d'assurance-hospitalisation soit perfectionné et stabilisé davantage, en y incluant les aliénés mentaux, les tuberculeux, les malades chroniques et en appliquant un financement plus prévoyant des institutions existantes ou nouvelles.

Parmi la trentaine d'organisations qui feront leurs observations à Winnipeg, plusieurs ne manqueront sans doute pas de demander que le problème des frais médicaux soit réglé en collaboration avec cette magnifique oeuvre coopérative qu'est le Manitoba Medical Service, qui dessert un haut pourcentage de la population en retour de primes raisonnables et de certificats Medicare (aide aux indigents, aux retraités), le tout à des taux volontairement réduits. Il suffit de subsides du gouvernement pour que ce service soit perfectionné. Il serait certainement conforme à la pensée pontificale que l'on épuise loyalement les moyens volontaires avant de tout lâcher entre les mains du gouvernement.

Ces principes généraux s'appliquent partout dans le monde, mais ils acquièrent une importance encore plus spéciale dans les endroits où les catholiques sont en minorité, car dans ces conditions l'extension de services publics se heurte inévitablement à des croyances et à des coutumes distinctives, comme cela se voit dans les systèmes scolaires neutres. Raison de plus d'insister sur la priorité des organisations volontaires, locales et respectueuses de la liberté.

(Suite à la troisième page)



A Aucayo, au Pérou, M. l'abbé Louis Bédard accomplit actuellement un ministère en faveur d'environ 2,500 fidèles et dessert quatorze postes. Il a notamment à s'occuper d'une colonie d'enfants sains dont les parents furent ou sont encore lépreux. Les missionnaires canadiens oeuvrent sans relâche au soulagement des lépreux. La chaumière est l'Habitation des missionnaires aussi bien que des indigènes. Les missions mieux organisées possèdent un hydroglisseur. Depuis trois mois, Mgr D. Laberge, O.F.M., et ses quelques missionnaires bénéficient des services incalculables de l'avion piloté par M. l'abbé Bédard. Padre Luis se compte chanceux de jouir de l'été en plein mois de janvier, avec une température moyenne de 110 degrés, mais il n'oublie pas que ses compatriotes du Manitoba restent chaudement généreux même dans les plus grands froids.

Le Canada, premier producteur d'appareils à énergie atomique

OTTAWA — Les vies de centaines de milliers de personnes de tous les coins du monde seront prolongées et même parfois sauvées, grâce aux efforts d'une poignée de vendeurs canadiens.

Il faut préciser cependant que ces vendeurs offrent un produit assez remarquable, soit les appareils à énergie atomique pour le traitement du cancer, les isotopes utilisés en recherche, en médecine, en agriculture et dans l'industrie, et, de plus, des appareils pour soumettre diverses matières aux rayons gamma.

Le service des ventes de la division des produits commerciaux à l'Atomic Energy of Canada accomplit une autre tâche, car il démontre à l'industrie canadienne qu'il est possible de réaliser des ventes sur les marchés d'exportation où la concurrence est intense.

Traitement du cancer

L'appareil qui est le plus en demande et qui donne le plus de revenus à cette société de la couronne est sans conteste l'appareil de thérapie utilisant le cobalt-60, appareil mis au point au Canada en 1961 et servant au traitement du cancer. Les tumeurs cancéreuses sont attaquées et tuées à l'aide de rayons gamma émis par un isotope de cobalt-60.

Il fut un temps où le Canada avait la main haute sur le marché mondial pour tous ces appareils, mais aujourd'hui il doit faire concurrence à une trentaine de producteurs dont la plupart sont installés aux Etats-Unis, en Angleterre, en Italie, au Japon et en Allemagne de l'Ouest.

Malgré toute cette concurrence, les ventes annuelles à l'étranger n'ont cessé d'augmenter, étant passées de $418,000 au cours de la première année de production de la division à $4,000,000 au cours de l'année fiscale se terminant le 31 mars.

On vend maintenant les produits de cette division dans 57 pays, dont cinq sont membres du bloc communiste. Et la division a aussi des agents dans plus de 100 pays.

Les membres du service de vente parcourent jusqu'à 600,000 milles par année pour exploiter les marchés divers et c'est ainsi qu'au cours des huit premiers mois de l'année fiscale en cours, on a vendu dans quatorze pays un total de 35 appareils. Par ailleurs, depuis 1952, il y a eu 258 appareils de vendus à travers 39 pays et divers autres produits fabriqués par la division ont été achetés par 18 autres pays.

Le marché américain

Pour ces appareils de thérapeutique du Cancer, les Etats-Unis sont le meilleur client, ayant acheté 92 machines depuis 1952. L'Italie vient en deuxième place avec 28 appareils et les institutions canadiennes occupent le troisième rang pendant que la France et le Brésil sont en quatrième et cinquième place, ayant acheté respectivement quatorze et neuf appareils.

En pays communiste, on s'est procuré ces instruments pour l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, l'Allemagne de l'Est, la Pologne et la Chine.

Les instruments peuvent fournir 25 traitements par jour et, comme la majorité des cancéreux reçoivent en moyenne 12 traitements, un appareil peut soigner deux personnes par jour.

En une seule année, 258 appareils ont traité 196,000 patients et, au bout de cinq ans, le nombre des personnes traitées dépassera le million.

Le gérant de la division, M. R. F. Errington, précise qu'il maintiendra ses efforts pour que le nombre des ventes ne diminue pas, s'occupant surtout du marché sud-américain où les chances sont les plus grandes, mais ne négligeant pas les autres, car la qualité des appareils canadiens et le bon service accordés aux clients permettent au pays de rester en tête de liste.

Le corps diplomatique près le Saint-Siège

ROME — Le corps diplomatique accrédité près le Saint-Siège compte actuellement 35 ambassadeurs, huit ministres, trois chargés d'affaires et deux "gérants des affaires", ces derniers pour la Pologne et la Lithuanie. Un ambassadeur (celui de Cuba) et deux ministres (ceux d'Inde et de Finlande) sont nommés, mais ne sont pas encore arrivés à Rome et n'ont pas encore présentés leurs lettres de créance.

Un Institut de catéchèse fondé à l'Université Laval

QUEBEC — Le Conseil universitaire de l'Université Laval vient de créer un Institut de catéchèse au sein de la faculté de théologie et M. l'abbé Jacques Laforest a été nommé premier directeur de l'Institut. La nouvelle a été annoncé par Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval.

Il faut sauver le Long Sault

(La Presse)

Le théâtre du combat dit du Long-Sault est exposé à disparaitre pour toujours des yeux des Canadiens. Dans trois mois environ, les eaux de la rivière Outaouais doivent le recouvrir. Il s'agit là d'un lieu historique, l'un des plus précieux que nous puissions vouloir conserver pour l'édification des générations futures. Celles-ci nous pardonneraient-elles d'avoir laissé le barrage de Carillon d'Hydro-Québec l'engloutir à jamais?

Il semble enfin y avoir unanimité sur l'emplacement du fort du Long-Sault, grâce aux recherches des historiens et archivistes et grâce aux fouilles de l'archéologue Thomas Lee. De plus, un "Comité national Dollard-des-Ormeaux" s'est formé à la fin de novembre pour assurer la défense et la protection de ce lieu.

En conséquence, il appartient aux responsables d'agir. Qui sont-ils? Il y a le Comité, le public, l'Hydro-Québec, le gouvernement provincial, etc. Comme le temps presse, le Comité ne peut songer à lancer une vaste souscription publique pour défrayer les moyens de protéger l'emplacement du fort. Pendant les trois prochains mois, il ne peut être question d'élever un mur de roc et de glaise: le climat rigoureux du Canada ne s'y prête pas. D'autre part, un mur de béton exigerait une dépense considérable, soit un million de dollars.

Que faire?

300 ans d'histoire

Si le ministère des Richesses naturelles, dont relève Hydro-Québec, juge raisonnable la proposition du Comité de différer de quelques mois la fermeture des écluses de Carillon, il sera possible dans ce cas d'éviter l'emploi du béton et de recourir seulement au roc et à la glaise.

Le combat du Long-Sault est l'un des plus grands faits militaires du début de la Nouvelle-France. Ses conséquences ont été incalculables, au dire des historiens. Il importe donc d'en garder un souvenir concret et accessible, où les nôtres pourront aller se retremper dans un passé d'énergie et de vaillance.

Les nations se disposent à fournir $100 millions pour sauver des eaux les monuments d'Abou Simbel, en Egypte, menacés par le barrage d'Assouan.

Nous ne comptons pas 5,000 ans, mais 300 ans d'histoire. Il ne faut pas $100 millions, mais quelques centaines de mille dollars pour sauver notre modeste monument du Long-Sault, près du barrage de Carillon. Ne ferons-nous pas notre effort?

(Voir à la page 14)



La Commission des sites et monuments historiques du Québec a fait faire des recherches pour établir l'endroit précis où s'est déroulé le combat du Long-Sault en 1660. M. Thomas E. Lee, archéologue qui a étudié pendant plus de dix ans le mystère Dollard, croit avoir trouvé l'emplacement exact où se battirent Dollard et ses compagnons. Sur la carte reproduite ci-dessus on peut voir cet emplacement, désigné du nom de "palissades" à côté d'un triangle, à l'embouchure de la Petite Rivière Rideau, du côté ontarien de la rivière Outaouais, en face de Greece Point. Or la fermeture des écluses du nouveau barrage de l'Hydro-Québec à Carillon, quelque sept milles plus bas, aura pour effet, en mars prochain, d'inonder complètement la région. Pour conserver cet endroit historique, il faudrait donc élever un mur de soutènement et les travaux coûteraient un million de dollars. Le président du Comité Dollard des Ormeaux, M. François Lessard, croit que le gouvernement de l'Ontario coopérera volontiers à cette oeuvre de caractère national si le Québec se met à la tâche. Ce qu'il faut espérer . . . (Dessin — photo Le Droit)

La fluoration serait "bienfaisante"

TORONTO — La Cour Suprême du Missouri vient d'affirmer par une décision unanime rendue publique, le 11 décembre, le droit constitutionnel du Comté de St-Louis de fluorer son eau par ordonnance. Le Missouri devient ainsi le 9e état dans lequel la Cour Suprême a pris une telle décision concernant cette mesure de santé publique, déclare la Ligue Canadienne de Santé.

Dans le texte de la décision, les magistrats de la Cour Suprême firent le commentaire suivant: "Nous n'avons donc aucun doute que le décret se rapporte bien en effet à la santé publique, que ses clauses ont pour but l'amélioration de la santé publique et que leur effet sera tel et que par conséquent, l'action du Comté de St-Louis, en décrétant l'ordonnance en question représentait un exercice légal des pouvoirs qui lui sont attribués par sa constitution.

La conséquence immédiate de cette décision est que 700,000 habitants du Comté de St-Louis (la ville de St-Louis ne fait pas partie du Comté) pourront bientôt bénéficier des avantages de la fluoration.

ROME — Selon les statistiques les plus récentes, l'Océanie compte une population globale de 16,380,000 habitants, dont 2,917,000 catholiques baptisés et 50,300 catéchumènes. Les protestants y sont au nombre de 9,559,000, les orthodoxes 154,000, les juifs 64,500, les musulmans 110,000 et les païens 3,525,000.

L'ambassadeur de France au Canada se rendra à Bruxelles

OTTAWA — M. Francis Lacoste, doyen du corps diplomatique d'Ottawa, affirme, au moment de quitter le pays, que le Canada a quelque chose de fascinant pour lui.

Se prélassant dans le cadre agréable d'écorce de bouleau et de pin noueux de la salle canadienne, le diplomate de carrière a tenté d'expliquer ce qui exerce un tel attrait sur lui.

"Ce sont toutes les contradictions, ou du moins les contrastes qui existent entre les deux aspects de l'identité nationale. Ils donnent au Canada un double attrait, une double fascination auxquels j'ai été très sensible."

D'une part, il y a la "fidélité aux traditions", qualité qu'il retrouve tant chez les groupes anglais que français et, par ailleurs il y a "cet esprit de pionnier, surtout dans l'Ouest et dans le Nord".

M. Lacoste, qui, à 56 ans, fait déjà partie du corps diplomatique français depuis 33 ans, représentait la France ici depuis le 18 février 1955. Il se rend maintenant à Bruxelles.

Connaissance du pays

Souvent les diplomates étrangers apprennent à mieux connaître l'ensemble du pays, au cours de leur séjour relativement bref, que bien des Canadiens et pourtant, rares sont ceux qui ont vu autant de territoire que M. Lacoste.

En tant qu'ambassadeur de France, il doit visiter régulièrement le Québec et les centres français du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse et du Manitoba.

Etant très diplomate, il ne se serait pas permis de paraitre favoriser une région au détriment de l'autre et c'est pourquoi il a beaucoup voyagé d'une province à l'autre. Ainsi, en 1957, il a passé plus du tiers de l'année en dehors de la capitale fédérale.

C'est ainsi qu'il a côtoyé des mineurs, des bûcherons, de la Colombie-Britannique jusqu'à Terre-Neuve, visitant tant de moulins à papier qu'il est "presque devenu un expert" en ce qui touche cette industrie.



M. Francis Lacoste

Il a aussi effectué plusieurs voyages dans le Nord, où près de la moitié des missionnaires catholiques sont originaires de France.

"J'ai l'impression d'avoir formé un réseau d'amitié qui couvre toutes les provinces et même les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon. Je crois que ma famille ne pourrait plus être étrangère au Canada. Si je devais revenir dans dix ans d'ici, j'aurais l'impression de rentrer au pays."

Parisien dont les parents étaient Basques, M. Lacoste est doyen du corps diplomatique depuis 1959. A ce titre, il est le porte-parole de ses collègues auprès du gouvernement canadien, soit, en quelque sorte, le diplomate des diplomates.

L'épouse de l'ambassadeur est aussi d'origine basque, mais des quatre filles, deux sont un peu Canadiennes, car Dominique, qui a 19 ans, termine ses études à l'Université Carleton pour entrer à la Sorbonne et Béatrice étudie à Montréal, au Collège Marie de France. Quant aux deux aînées, elles sont mariées et habitent la France.

Association d'Education des C. F. du Manitoba

Relevé des contributions pour l'année 1961

St-Adolphe	97.60
Ste-Agathe	276.00
St-Ambroise	25.00
Ste-Amélie	23.00
Ste-Anne	310.00
Aubigny	94.50
St-Boniface	3,077.02
Bruxelles	110.65
Cypress River	15.00
St-Claude	414.25
Dunrea	111.00
Divers	298.50
Elie	25.00
Ste-Elisabeth	51.00
St-Eustache	100.00
Fannystelle	127.45
Fisher Branch	20.86
Ste-Famille	325.00
St-François-Xavier	45.00
Ste-Geneviève	81.25
St-Georges	116.75
Haywood	139.00
Holland	25.00
Ile-de-Chênes	5.00
St-Jean-Baptiste	592.25
St-Joseph	60.00
La Broquerie	333.20
La Salle	106.45
St-Lazare	239.70
Laurier	25.00
St-Laurent	5.00
St-Léon	128.25
Letellier	132.85
Lorette	253.50
St-Lupicin	24.50
Lac du Bonnet	11.35
Mariapolis	50.00
St-Malo	295.05
Morris	55.00
Ste-Marie	155.00
Notre-Dame-de-Lourdes	533.35
St-Norbert	526.50
Otterburne	207.85
St-Pierre	832.85
Précieux-Sang	721.41
Richer	69.90
Ste-Rose	238.50
Somerset	305.25
Transcona	105.75
Sacré-Coeur (Winnipeg)	400.00
Woodridge	25.00
• • •	
Paroisses	7,987.54
Club des 200	4,360.15
Communautés	8,318.89
Total	**$20,666.58**

Demande pour école séparée protestante, rejetée par le comité

HAMILTON, Ont. — Une demande faite en vue d'établir la première école séparée protestante à Hamilton fut rejetée par le comité des finances du bureau de l'éducation de cette ville disant que ce serait "un pied de pris".

Sept parents, inquiets des tendances de l'enseignement religieux en Ontario, lancèrent un groupement qui voulait leur propre commission scolaire dans la ville. Me Herman Turkstra, qui représentait les parents, souligna qu'ils désiraient une commission dirigeant une école où "la religion protestante serait accentuée dans tous les sujets".

Le primat de l'Eglise anglicane et l'Union des chrétiens

LONDRES — Au cours d'une interview télévisée, le Dr Ramsey, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane, a déclaré que les divisions au sein de la chrétienté constituaient "Un problème effroyable". Il a ensuite ajouté: "Il est possible de réaliser quelques pas significatifs en avant. Nous constatons partout, à l'heure actuelle, un très profond changement dans les esprits, changement dont les conséquences seront incalculables".

Castro poursuit son oeuvre de déchristianisation

KEY WEST, Floride — La radio de La Havane vient d'aviser les enfants cubains que les étrennes qu'ils reçoivent aujourd'hui ne viennent pas des trois Rois Mages de la si belle légende espagnole.

Vos cadeaux vous sont donnés par des héros communistes, a ajouté le commentateur.

L'émission s'est poursuivie avec un poème sur l'ancienne tradition chère aux peuples d'origine espagnole voulant que les trois rois qui sont venus apporter des présents à l'Enfant-Jésus reviennent chaque année, le 6 janvier, récompenser les enfants sages.

Le poème se terminait par cette strophe: "Fils d'ouvriers, il est temps que vous appreniez les noms de ces trois rois. Ils s'appellent Marx, Engels et Lénine".



La jeune Diane Grenier, âgée d'un mois, a ajouté une cinquième génération vivante dans une famille reconnue pour sa longévité. Cette photo la représente avec ses quatre générations d'ascendants. Ce sont, de gauche à droite, Mme Lucien Grenier (41 ans), de St-Léon, Mme Georges Labossière (84 ans), de Somerset, portant l'enfant, Mme Yvonne Moreau (63 ans), de Somerset, et M. Alex. Grenier (22 ans), d'Altamont.



La Banque Canadienne Nationale, institution canadienne-française qui possède une succursale en plein centre des affaires (rue Main) à Winnipeg depuis 1892, continue à mettre à la disposition de ses nombreux clients un personnel entièrement de langue française. La photo ci-dessus a été prise dans le bureau du gérant actuel, M. Roland Trudeau: on y voit, de gauche à droite, première rangée, MM. René Gobeil, commis d'escompte, Gérald Landry, comptable, Roland Trudeau, gérant, Philippe Ayotte, gérant adjoint, Emile Bauche, comptes-épargnes, et François Beaulieu, messager; deuxième rangée, Mlles Gracia Carrière, caissier receveur, Liliane Bérard (Mme Segel), caissier payeur, Annette Danais et Odile Dubourg, comptes courants, Lucille Boudreault, comptes-épargnes, Joyce Delorme et Lucille Perrin, commis de recouvrement d'argent. Absents dans la photo: M. Lucien Ayotte, assistant commis d'escompte, Mme Irène St-Onge, sténographe, et M. Joseph Desautels, concierge. (Photo Studio Napoléon)

☆ ☆ ☆

Notre vie économique

Une banque canadienne-française qui relie le Québec et le Manitoba

Beaucoup de jeunes se demandent actuellement si leur fidélité canadienne-française sera récompensée un jour, s'ils pourront vraiment prendre leur place dans la vie économique des Prairies. Car même des adultes doutent qu'une entreprise proprement canadienne-française puisse s'implanter fortement dans nos provinces de l'Ouest, en ce milieu où il faut toujours compter sur la clientèle anglaise. Voilà pourquoi nous avons questionné récemment certains des nôtres qui, sans renier aucunement leur culture et leur langue françaises, semblent avoir réussi dans le domaine économique: des banquiers, des médecins fiers de leur clinique, des avocats, des architectes, des comptables agréés, des marchands, etc. Au cours des prochaines semaines, nous vous communiquerons leurs réponses. Cette série d'articles aura l'avantage d'encourager les jeunes et de faire réfléchir les pessimistes, et peut-être aussi de démontrer au ministère des Affaires culturelles du Québec qu'aider les minorités de l'Ouest, c'est aider ceux qui savent d'abord s'aider eux-mêmes.

Droit d'ancienneté

Il est naturel que, dès cette semaine, il s'agisse de parler d'une institution entièrement canadienne-française qui a pris place dans la vie économique manitobaine dès 1892. Son titre d'ancienneté permet en effet à la Banque Canadienne Nationale d'être l'objet de ce premier article, sans préjudice pour les autres institutions bancaires qui au Manitoba comptent de nombreux employés et clients de langue française. D'autant plus que toutes ces banques à charte fédérale ont contribué à la formation de plusieurs Franco-Manitobains qui ont fait ensuite leur marque en d'autres domaines. Puissent Mgr J.-Z Robert, compétent procureur de l'archidiocèse de St-Boniface, le docteur Paul L'Heureux, directeur de l'hôpital général de St-Boniface, M. Brunelle Léveillé, gérant de l'imprimerie Canadian Publishers, M. Denis Bélair, comptable de la clinique médicale de St-Boniface, et tant d'autres anciens banquiers réveiller leurs souvenirs d'antan et les communiquer à nos lecteurs! Eux qui se spécialisèrent un jour ou l'autre dans les diverses transactions monétaires (comptes courants, comptes d'épargne, prêts commerciaux ou personnels, escomptes, recouvrement d'argent dû, vente de mandats, chèques de voyageur, virement de fonds, transfert télégraphique d'argent, change étranger, etc.) pourront ainsi démontrer qu'un Canadien français de l'Ouest peut vraiment s'y connaitre en affaires.

Personnel français

M. Roland Trudeau, gérant actuel de la succursale de Winnipeg, est très fier de tous ses prédécesseurs depuis 1892, MM. Henri-Napoléon Boire, William-H. Pambrun, Jean-Henri Bourgouin, A.-J.-Charles Frigon, Edouard Bélair, J.-Wilfrid-L. Forget, Jean-Ernest Arpin et Georges-Philippe Jessop, dont plusieurs ajoutèrent à leurs activités bancaires une participation très active à la vie franco-manitobaine proprement dite. Quant à M. Edgar Fourneaux, gérant à St-Boniface, il parla avec autant d'éloges de ceux qui depuis 1904 l'ont précédé à la direction de la succursale de St-Boniface: MM. Joseph Desourdis, Edouard Bélair, Georges Lalonde, J.-H.-Napoléon Léveillé (gérant pendant 41 ans), Gédéon Gauthier et Roland Trudeau. Les deux gérants de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste, MM. Roger Lemire et Marcien Trudeau, pourraient sans doute ajouter leurs tributs d'hommages.

Selon la ligne de conduite de la Banque Canadienne Nationale, tous les autres membres du personnel sont des Canadiens français. A preuves, la liste du personnel actuel de la rue Main à Winnipeg, sous la photo qui accompagne cet article, et celle du personnel de St-Boniface: Edgar Fourneaux, gérant, Roméo St-Amant, comptable, Aimée Pelletier et René Lambert, assistants comptables, Gilles Landry, Louise Petit, Alice Carrière et Roland Faucher, caissiers, Jeannette Catelier et Anita Catelier, comptes courants, Richard Desautels et Eugène Sabourin, comptes épargnes, Lucienne Lambert, sténographe, et Mathias Bérard, concierge. Les dix employés de St-Pierre et de St-Jean-Baptiste sont aussi de langue française.

Il semble qu'environ 60 pour cent de la clientèle de ces quatre succursales soient des Franco-manitobains ou des institutions franco-manitobaines (corporation diocésaine, maisons religieuses, la Caisse Centrale, maisons d'affaires, etc.), mais il reste vrai que la raison sociale française et le personnel canadien-français n'éloignent pas pour autant les clients de langue anglaise assurés de recevoir eux aussi un accueil empressé et des conseils profitables, qu'il s'agisse de dépôts, de prêts, de collecte de dûs, etc.

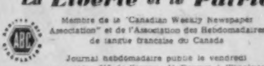
La Banque Canadienne Nationale, fondée dans l'Est en 1874, ouvrait donc sa première succursale sur la rue Main à Winnipeg, en plein quartier des affaires, dès 1892. Elle portait alors le nom de Banque d'Hochelaga, comme l'atteste encore aujourd'hui une pierre incrustée dans la façade du magasin Campeau, à St-Norbert.

Nombreuses succursales

Il faut croire que cette institution reçut dès les débuts de grands encouragements, puisque bientôt elle possédait d'autres succursales dans un très grand nombre de centres des Prairies. Citons, de mémoire, au Manitoba: Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre-Jolys, St-Jean-Baptiste, St-Norbert, Notre-Dame-de-Lourdes, Ste-Anne-des-Chênes, Mariapolis, Bruxelles, Grande-Clairière, La Broquerie, Lorette, Fannystelle et St-Claude; en Saskatchewan: Gravelbourg, Ponteix, Dollard, Val Marie, Ferland, Prince-Albert, Hoey, Debden et Prud'homme; en Alberta: Edmonton, St-Paul, Falher, St-Albert, Morinville et McLennan. En chacun de ces endroits et dans ceux qui ne sont pas mentionnés, les autorités de la Banque trouvèrent des hommes compétents et suffisamment au fait des activités bancaires pour faire prospérer les diverses succursales.

Malheureusement, au cours des fameuses années de sécheresse, la plupart durent fermer leurs portes, à tour de rôle, à l'exception de celles de Winnipeg, St-Boniface, St-Pierre-Jolys et St-Jean-Baptiste, au Manitoba. A l'heure actuelle des hommes d'affaires d'autres centres se demandent si le retour éventuel d'une succursale, ici et là, ne compléterait pas efficacement les services bancaires d'autres institutions locales.

Tous ces clients ont d'ailleurs raison d'avoir confiance dans leur Banque qui possède (au 30 novembre 1961) un actif de $823,761,709 et un fonds de réserve de $34,000,000 permettant de prévoir toutes les éventualités. Dans le monde financier on dit que cette institution du Québec est une des plus solides banques à charte du pays, et la cote de ses actions sur le marché en est la meilleure preuve. D'ailleurs les responsables, toujours si discrets, savent que beaucoup de nos institutions ont occasionnellement tiré grand profit de la présence de cette banque, qui s'est implantée dans l'Ouest pour y demeurer et qui ne se contente pas de la portée économique de sa présence active, mais sait l'enrichir sur le plan social et national. C'est là une manière efficace, pour le Québec, de venir en aide aux minorités. Il est à souhaiter que l'exemple de la Banque Canadienne Nationale soit suivi par d'autres maisons d'affaires québécoises.



La Liberté et le Patriote

Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

ABC ABC

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

Les chroniques, articles ou nouvelles doivent être adressés à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619 avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

ABONNEMENTS — 1 an, $2.50; 1 an et demi, $5.00; 3 ans, $6.00; 3 ans et demi, $10.00

(Ajouter $1.00 par année pour abonnement à l'étranger)

S.V.P., adressez vos abonnements à: LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministre des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

Au Sacré-Coeur
(WINNIPEG)

Pensée pour l'année 1962

Tout ce qui est nécessaire pour le triomphe du mal, c'est que les honnêtes gens ne fassent rien pour le combattre.

Au presbytère

Le temps des fêtes a été marqué par la visite de plusieurs visiteurs intéressants. Mentionnons d'abord le R. P. Wilfrid Piédalue, O.M.I., le premier prêtre de la paroisse. Le Père Piédalue a célébré la messe du Jour de l'An dans la paroisse où il a reçu sa première éducation. Il faut noter aussi le passage du plus jeune à se consacrer à la vie religieuse, le R. F. Jean-Paul Cormier, O.M.I., fils de M. et Mme Moïse Cormier, de la paroisse du Sacré-Coeur.

Ces visites ramènent à la mémoire ces autres prêtres qui sont sortis de la paroisse et qui ont reçu leur éducation première dans notre école. Je mentionne le R. P. Léandre Gauthier, O.M.I., frère de MM. Roland et Josaphat Gauthier; les deux Pères Aubin, tous deux Oblats; le R. P. François Lemire, O.M.I., qui nous visitait il y a quelques semaines, ainsi que le R. F. Denis Bourbonnais, O.M.I., actuellement aux études au scolasticat de Lebret et qui se prépare à monter à l'autel prochainement.

Les Fêtes

Comme par les années passées, les Fêtes se sont déroulées dans notre paroisse avec pompe et ferveur. La messe de minuit a été marquée par une foule considérable à l'église, ainsi qu'un grand nombre de fidèles à la salle Guertin. Ce qui a surtout été apprécié, c'est le chant par la manécanterie des enfants de l'école. La photo de ce magnifique choeur de chant a paru dans **La Liberté et le Patriote** avant Noël et dans le premier numéro du nouveau journal catholique de langue anglaise, **Sunday Herald.**

Un grand merci aux religieuses qui ont si bien décoré le sanctuaire et monté une si magnifique crèche.

La soirée des Rois

Grâce au dévouement des Dames de Ste-Anne et de plusieurs autres paroissiens, cette soirée de famille paroissiale a été un franc succès. Quelque 200 paroissiens y ont assisté et tous se sont bien amusés. Il y avait de quoi intéresser jeunes et vieux, à partir des petits chevaux, au bingo. La soirée s'est terminée par une sauterie et pour le succès de cette partie du programme il faut remercier les musiciens, Mme Léon Alarie et M. Firmin Rocher. Il faudrait que ces soirées se multiplient afin que tous les membres de la grande famille du Sacré-Coeur viennent à se mieux connaître.

Va-et-vient

M. Lewis Bolger, ancien paroissien bien connu et estimé, a passé quelques jours à Winnipeg et il a rendu visite à plusieurs de ses amis.

M. et Mme J.-W. Doiron, de Penetanguishene, Ont., ont passé Noël et le Jour de l'An chez leurs frère et belle-soeur, M. et Mme J.-R. Doiron, ainsi que chez leur soeur, Mlle Marie Doiron.

Malades

Nous sommes peinés d'apprendre que deux de nos paroissiens sont malades à l'hôpital général de Winnipeg. Il s'agit de Mlle Lucille Patenaude, organiste à la paroisse, et de M. Joachim Roy. A tous deux, nous souhaitons un prompt rétablissement.

Baptême

Le 31 décembre: Marie-Sylviane-Suzanne, fille de Raymond Lamy et de Jeanne Courchaine. Parrain et marraine, M. Jean-Claude Rémillard et Mme Sylviane Rémillard.

Décès

Le 31 décembre dernier mourait à l'hôpital Princess Elizabeth, Mme Frances Smith. Le service a été chanté en l'église du Sacré-Coeur par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, le 4 janvier. Mme Smith laisse dans le deuil trois frères et une soeur.

Nos vedettes à la télévision

C'est avec une légitime fierté que nous mentionnons les succès remportés par les élèves de notre école. Ainsi après avoir participé au concours "Calling All Children" au poste CBWT, sept des élèves de l'école du Sacré-Coeur se sont distinguées. Diane Berger a mérité un prix de chant, et le trio de pianistes composé de Jeannette LaFlèche, Marie Landry et Marie-Lynn Carignan, ont aussi mérité un prix pour leur talent au piano. Yolande Metzger, chanteuse, ainsi que Cécile Roy et Paulette Desaulniers, ont mérité une mention honorable. Ces succès sont dus au dévouement des religieuses et surtout de la maîtresse de chant.

Maintenant parlons de nos vedettes cachées. Pendant la semaine de Noël, 33 filles de l'école du Sacré-Coeur ont pris l'initiative de se grouper dans le but d'aller chanter pour égayer les vieillards de l'hospice St-Joseph de la rue Salter. Accompagnées de leur maîtresse de chant, elles ont passé par les corridors de l'institution en chantant nos plus beaux airs français de Noël. Les vieux et les vieilles ne tarissaient pas d'éloges pour le magnifique concert qui leur était offert. Un vieillard de langue française est allé jusqu'à dire que nos élèves ont surpassé tous les autres groupes qu'il avait entendu. Merci à la religieuse qui les a accompagnées, ainsi qu'aux dames qui ont conduit le groupe dans leurs voitures.

Club du Sacré-Coeur

Voici le résultat de la deuxième série des cinq quilles au Club:

Classement	Points
Brown Eyes	102
Revenants	90
Les Creux	81½
Courchaine	78
Stinkers	72
Les Amoureux	63½
Scrubs	61½
Les Catins	39½

Plus haut pointage

Le plus haut pointage pour une partie par équipe (sans handicap), Courchaine 950.

Le plus haut pointage pour une trois parties par équipe (sans handicap), Les Amoureux 2,596.

Le plus haut pointage par une partie par équipe (avec handicap), Courchaine 1,229.

Le plus haut pointage pour trois parties par équipe (avec handicap), Scrubs 3,235.

Records individuels

Le plus haut pointage pour une partie pour dames, Louise Cyr 284.

Le plus haut pointage pour trois parties pour dames, Louise Cyr 661.

Le plus haut pointage pour une partie pour hommes, Jos. Courchaine 326.

Le plus haut pointage pour trois parties pour hommes, Jacques LaFlèche 749.

Moyennes pour la 2e série

(dames)	
Thérèse Lepage	157
Edith Château	153
Denise Gareau	153
Flora Gareau	151
Alberte Patenaude	147
(hommes)	
Louis Gareau	202
Jacques LaFlèche	188
Hervé Gamache	184
Philippe Bourbonnais	182
Léopold Gareau	179

Ephémérides

Voyons ce qui se passait au Sacré-Coeur au mois de janvier 1922, il y a 40 ans.

Le 3 janvier, la Société St-Jean-Baptiste tenait ses élections au cours d'un concert-boucane. Le concert était offert à toute la paroisse, et pour l'occasion la salle avait été décorée de motifs patriotiques. Plusieurs artistes avaient participé au concert, mais c'étaient les déclamations comiques du Dr G.-M. LaFlèche, qui avaient remporté le plus d'applaudissements. Les officiers élus avaient été: M. A.-J. Dostert, président; M. Ernest Aubin, premier vice-président; M. P. Bélanger, deuxième vice-président; M. M. Boulé, secrétaire; M. J. Rhéaume, trésorier; M. J. Lavoie, organisateur; M. J. Gareau, commissaire-ordonnateur; M. O. Marquis, sergent-d'armes; MM. J.-A. Hébert et G.-M. LaFlèche, vérificateurs; M. A.-B. Desrochers, visiteur des malades; MM. H. Germain, M. Dussault et E. Gauthier, directeurs.

Le lendemain et le surlendemain, **les 4 et 5 janvier,** c'était au tour du Cercle Portelance d'offrir à la paroisse une séance comique qui, d'après les écrits du temps, avait été un franc succès.

Le 17 janvier, on assistait à la première partie de cartes d'une nouvelle série. Le premier prix des hommes avait été gagné par M. Alex. Latourelle et le premier prix des dames, par Mme H. Germain.

Le 21 janvier, la paroisse entière s'unissait à l'Eglise universelle pour pleurer la mort du Souverain Pontife, S. S. Benoit XV. Il avait régné pendant les années difficiles de la première grande guerre et son pontificat avait duré un peu moins de huit ans. Benoit XV avait succédé à saint Pie X sur le trône pontifical. Il n'avait été malade que quelques jours et il succomba à une pneumonie suivie d'une crise cardiaque.

O. ZECOUTES.

Chronique de CBWFT

Bulletin 120

"Bulletin 120", histoire tirée d'un rapport du Service de la santé publique des Etats-Unis, sera présenté au "Théâtre du dimanche", le 14 janvier, à 9 h. 30 du soir, sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

La liberté vaut-elle le risque de sa vie? Voilà le choix qui sera laissé à une douzaine de criminels: meurtriers, dévaliseurs, faussaires, voleurs de grand chemin, condamnés pour la plupart à l'emprisonnement à perpétuité.

Un médecin du Service de la santé croit connaitre la cause d'une terrible maladie, la pellagre, appelée aussi "la mort rouge", qui fait chaque année des centaines de victimes, parmi les pauvres et les indigents. Pour confirmer ses hypothèses, il lui faut des cobayes. Il les choisira parmi les prisonniers. Volontairement, ceux-ci se soumettront à six mois d'expériences qui, réussies ou non, les mèneront hors des murs de la prison.

Le monde arabe

Depuis quelque temps, il est presque quotidien de voir sur la scène de l'actualité les noms de l'un ou l'autre des pays de l'Afrique du Nord ou du Moyen-Orient. Ces pays, appelés à jouer un important rôle sur la scène internationale, sont peu ou mal connus du grand public. C'est pourquoi l'Office national du film vient de réaliser une série de six émissions sur le "Monde arabe", qui seront présentées à "Temps présent" à compter du mardi 16 janvier, à 11 h. du soir, sur les ondes du réseau français de télévision de Radio-Canada.

Intitulée "Le Milieu et son passé", la première émission (16 janvier) nous fera faire une excursion à travers tous les pays arabes. Ce tour d'horizon sera suivi d'un bref aperçu historique.

La deuxième demi-heure (23 janvier), "Le Choc de l'Occident", décrira d'abord les conquêtes turques qui devaient aboutir à la formation de l'empire ottoman, puis les circonstances qui ont entouré la construction du canal de Suez. Il sera aussi question de l'exploitation du pétrole et de la naissance de l'Etat d'Israël.

La troisième partie (30 janvier), "La Conquête de la liberté", retracera l'émancipation des pays arabes et nous ramènera à l'époque de la dernière guerre mondiale. Viendront ensuite la création de la République arabe unie et l'accès à l'indépendance de la Jordanie, de la Lybie, du Soudan, etc.

Au cours de la quatrième partie (6 février), "La Lutte pour la suprématie, on se penchera surtout sur les conflits internes du monde arabe. Et la demi-heure se terminera par des interviews, tournées à l'O.N.U., où deux délégués arabes, MM. Daoudi, de Syrie, et Bourguiba, fils, de Tunisie, donneront leur opinion sur la Ligue arabe.

L'avant-dernière émission (13 février), "La Marche vers le progrès", sera consacrée, comme son titre l'indique, aux réalisations accomplies par les pays arabes, aux efforts faits dans les domaines de l'enseignement, de la santé et des réformes sociales.

Enfin, sous le titre "Un monde nouveau", la dernière demi-heure (20 février) apportera une sorte de conclusion. De brèves séquences rappelleront les traits essentiels du monde arabe à l'heure actuelle. Des représentants de divers pays arabes se prononceront alors sur plusieurs aspects des problèmes évoqués au cours de la série.

Au poste CBWFT

SAMEDI 13 JANVIER

2.00—Fon Fon
3.00—Concou
3.30—Domino
4.30—Le golf et ses étoiles
5.30—Les uns les autres
6.00—Orientation
6.30—Tribune libre
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Les apprentis
8.00—Le Monde du sport
8.30—Illusions
8.45—Long Métrage: "La grande aurore"
10.15—Le Club des autographes
10.45—Long Métrage: "Une fille pour l'été"

DIMANCHE 14 JANVIER

2.00—Les travaux et les jours
2.30—Opinions
3.00—Pierres vivantes
3.30—Long Métrage: "Café Métropole"
5.00—La Parole vivante
5.30—L'Heure des quilles
6.30—Dictionnaire-magazine
7.00—Robin des bois
7.30—Papa a raison
8.00—Kanawio
8.30—Music-Hall
9.30—Théâtre du dimanche
10.30—L'Evénement
11.00—Vous, familles
11.30—Présence de l'art

LUNDI 15 JANVIER

4.00—Revue de la maison
4.30—Vedettes d'aujourd'hui
5.00—CF-RCK
5.30—La boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—A la pointe de l'exploration
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Comment dites-vous?
7.45—Télé'62
8.00—Les Belles Histoires des pays d'en haut
8.30—La Poule aux oeufs d'or
9.00—Leclerc enquête
9.30—Le choix de
10.00—Un, deux, trois, . . rideau
10.30—Long Métrage: "Chasse tragique"

MARDI 16 JANVIER

4.00—Mademoiselle de Paris
4.30—La marguerite
5.00—La vie qui bat
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Ouragan
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Caméra '62
8.00—Joie de vivre
8.30—Edition spéciale
9.00—Votre courrier
9.30—Sur deux notes
10.00—Premier Plan
10.30—L'Homme devant la science
11.00—Temps présent
11.30—Les Couche-tard

MERCREDI 17 JANVIER

4.00—Votre cuisine madame
5.00—Roquet belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Au bout du monde
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Filles et garçons
8.00—La Côte de sable
8.30—Dans les rues de Québec
9.00—Destination danger
9.30—Droit de cité
10.00—Récital
10.30—Long Métrage: "Femme perdue"

JEUDI 18 JANVIER

4.00—Casse-tête
4.30—Réflexion faite
5.00—Le Grand Duc
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—Champion
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—Clé de sol
8.00—Les Filles d'Eve
8.30—Rendez-vous avec Michelle
9.00—Une heure de jazz
10.00—L'Homme devant la science
10.30—Long Métrage: "Roi de la pagaille"

VENDREDI 19 JANVIER

4.00—L'Eternel féminin
4.30—Actualités féminines
5.00—L'Ecran des jeunes
5.30—La Boîte à Surprises
6.00—Bobino
6.30—L'Epée de Florence
7.00—Nouvelles
7.15—Une semaine avec
7.30—L'Art et son secret
8.00—Le Mors aux dents
8.30—Insolences d'une caméra
9.00—Cinéma International: "Interpol contre X"
10.30—Inspecteur Blaise
11.00—Cinéma: "Arène sanglante"

Les rosiers de jardin

OTTAWA — C'est encore "la neige qui offre la meilleure protection aux plantations de rosiers en hiver. Voilà pourquoi on devrait s'efforcer de tenir les plate-bandes bien recouvertes de neige".

Le conseil est extrait d'un bulletin de 25 pages publié par le ministère de l'Agriculture du Canada et intitulé "La culture des roses de jardin".

Ce n'est pas le froid lui-même qui cause le plus de dommages aux rosiers, mais le desséchement du bois ainsi que l'alternance des gels et dégels, écrit l'auteur. La mesure de protection requise en hiver ne dépend pas uniquement de la température, mais encore de l'état des plantes lorsque débute la saison froide. Le bois non aoûté, par exemple, est beaucoup plus sensible aux écarts de température et à l'action des vents desséchants que le bois bien aoûté.

Le bulletin précité décrit et illustre les données essentielles à connaître sur les rosiers de jardin — choix, plantation, culture, entretien et multiplication. On y trouve également une liste des variétés régulières et grimpantes qui conviennent le mieux aux différents climats du territoire canadien.

On peut se procurer gratuitement un exemplaire du bulletin "La culture des roses de jardin" (publication no 908) en adressant sa demande à la Division de l'information, Ministre de l'Agriculture, Ottawa.

Outremont garde son forgeron

MONTREAL — Le conseil municipal d'Outremont a décidé que son "forgeron" demeurera sur la liste de paye.

Les conseillers, qui discutaient mercredi des changements de salaires à apporter pour les employés de la ville, ont découvert avec surprise que celle-ci avait encore à son emploi un fergeron en-chef.

"Un forgeron?, de demander un conseiller, mais nous n'avons plus de chevaux!"

On lui a alors répondu que le forgeron, en l'absence de chevaux, fait l'office de soudeur et qu'il s'occupe de l'entretien des signaux de la circulation et autres appareils de métal.

Pourquoi ne pas le nommer simplement soudeur?, a demandé le conseiller. Mais le conseil a cependant décidé qu'il n'y avait pas lieu de changer le nom.

D'une semaine à l'autre

Indépendance et rayonnement

A l'occasion de la fin de l'année, le mouvement R.I.N. (Rassemblement pour l'Indépendance Nationale) a publié une grande annonce dans les journaux de Montréal, invitant tous les groupes de la province à se prononcer pendant l'année 1962 en faveur de l'autodétermination. Remarquons, en passant, que parmi les sociétés qui ont pris position dans ce sens en 1961, certaines ont distingué clairement entre la libre disposition de soi-même (autodétermination) et la forme que peut prendre une telle décision. Il peut s'agir de séparatisme ou seulement de confédération.

Le R.I.N. appuie son appel en récitant l'histoire du recul français au pays, au point de vue légal, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick, au Manitoba, dans les Territoires du Nord-Ouest et du Keewatin et en Ontario. En deuxième lieu, il rapporte les difficultés et suppressions que rencontre l'élément français dans les services fédéraux et, en dehors du Québec, dans les services nationaux, chemins de fer, etc. Le Québec, une province contre neuf, ne peut rien faire pour remédier à cette situation et doit se résigner à l'Indépendance.

En lisant ce récit, beaucoup de Franco-manitobains auraient pensé, à l'heure actuelle, à une série d'articles que "M.W." (probablement Maurice Western, rédacteur adjoint), du **Free Press**, vient de publier. M. Western s'est rendu dans la province de Québec, en spectateur, laissant à la frontière, espérait-il, ses préjugés d'étranger. Mais il aurait été étonné de l'annonce du R.I.N. et de l'interprétation de l'histoire qui en a dicté le contenu. Son effort réel et le choc probable qu'il aurait éprouvé en rencontrant de tels sentiments, indiquent clairement l'un des facteurs dans la situation actuelle: l'ignorance de la part des Canadiens d'expression anglaise. Ils ne voient pas les problèmes du même angle et, par conséquent, ne comprennent pas en quoi leurs projets heurtent les convictions de concitoyens.

En autant que ce défaut explique en partie les frictions courantes entre un groupe de Québécois et la masse anglaise, une récente suggestion de la Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste du Québec mérite d'être mise en pratique au plus tôt. Dans son mémoire au Conseil du Tourisme de la province au mois de novembre, la Fédération a appuyé fortement l'établissement de "Maisons de Québec" dans toutes les grandes villes du pays où il se trouve des groupes français d'importance. On les décrit comme des "Ambassades-miniatures" qui rendraient service non seulement aux minorités, mais aussi au Québec par tous les moyens qui pourraient "nous faire mieux connaître". D'ailleurs, la **Fédération** a été assez franche pour suggérer que le "tourisme de l'intérieur" serait utile aussi, en faisant visiter la province pas ses propres habitants. Indication utile aux francophones d'ailleurs, car trop souvent ils se rendent dans la province-mère et n'en reviennent pas bien impressionnés, à force de n'avoir visité que Montréal.

Dans la série d'articles de M. Western, M. René Lévesque est cité dans ce sens. Laissez-nous un peu de temps pour mettre de l'ordre et ensuite il nous fera plaisir de vous recevoir et de rayonner. Paroles sages. Le Québec veut se retirer dans la solitude temporairement, mais après un temps de récollection, de modernisation, de méditation sur le devoir de rayonnement, on le verra reprendre sa place, là où le nombre ne compte pas autant que la supériorité culturelle et le rôle d'entraineur vers les choses belles, spirituelles et chrétiennes.

Billet du vendredi

Déjà le centenaire de Louis Le Cardonnel

(Spécial à "La Liberté et le Patriote")

Le prêtre-poète français Louis Le Cardonnel naquit en 1862, il y a cent ans. Que les morts vont vite! Il n'y a pas si longtemps, il était un homme dans la force de l'âge et la plénitude de son talent, dont chaque recueil était attendu avec curiosité. Il n'y a pas si longtemps, cela veut pourtant dire un demi-siècle et une époque qui se termina avec la première guerre mondiale. Si, vers 1920, l'écrivain sollicitait encore l'attention des jeunes qui préparaient le baccalauréat, il ne trouble pas les rêves des étudiants d'aujourd'hui, dont les trois-quarts se passent volontiers de poésie, tandis que les autres la voient dans une perspective aussi étrangère à la sienne que la recherche atomique.

Comme au Canada l'abbé Joseph Melançon, qui adopta pour écrire le pseudonyme Lucien Rainier, comme lui et avant lui, Louis Le Cardonnel quitta le monde des lettres pour revêtir la soutane et embrasser une carrière sacerdotale. Il ne cessa pas pour autant d'écrire, mais le ton de l'inspiration changea chez lui en s'épurant, se sublimant dans les choses de l'esprit et de l'âme, à mesure qu'il se détachait de celles de la terre et de la matière. Au point qu'il paraît avoir atteint un sommet du lyrisme français, tel qu'exprimé par un chrétien vivant sa foi dans l'intimité de Dieu.

* * *

Si Le Cardonnel est aujourd'hui ignoré, il ne provoqua pas plus d'intérêt chez ses contemporains. Il eut le tort d'être catholique, pratiquant et prêtre, à ce moment de l'histoire de France où il était bon ton d'afficher de l'indifférence religieuse, moquer la morale conventionnelle et manger du curé trois fois le jour. Septennat de M. Fallières, comme dit Jacques Chastenet, qui faisait suite à cette époque 1900, ni plus pieuse ni moins sardonique, qui fut jusqu'en 1914 comme un prolongement du dix-neuvième siècle. En ce temps-là, la critique officielle aurait cru déchoir en accordant un instant d'attention à un prêtre rimeur, non point parce qu'il rimait, mais parce qu'il était prêtre.

Aussi reconnut-on un remarquable courage à un homme comme André Beaunier, qui écrivait à la **Revue des Deux-Mondes**, le jour où il entreprit de rendre justice à ce remarquable poète qu'était Louis Le Cardonnel, aussi inconnu à Paris qu'en Patagonie. Non seulement disait-il la messe et lisait son bréviaire, mais il vivait la plupart du temps en Italie, y ayant découvert une atmosphère et des paysages à sa mesure, répondant à sa recherche ou ses aspirations, dans le cadre des collines de l'Ombrie. C'était assez pour qu'on l'oubliât. Pourtant, cet ensoutané avait été l'ami de Verlaine et de Mallarmé, d'Albert Samain. Certains de ses poèmes avaient été acceptés au **Mercure de France**, où régnaient Alfred Vallette son fondateur et Rachilde son épouse, laquelle n'y avait pas moins d'influence que lui.

* * *

D'origine bretonne, mais né à Valence en bordure du Rhône, Le Cardonnel part pour Paris après ses humanités. Il a vingt-deux ou vingt-trois ans. C'est la belle époque du symbolisme. Le jeune homme et ses amis fréquentent les cabarets enfumés, mêlant le vin à la poésie. Tantôt ils entourent Verlaine, qui a le double de leur âge, tantôt ils se retrouvent au **Chat noir** de pittoresque mémoire. Pour Le Cardonnel, cela va durer près de dix ans. En 1894, il en a 32 et il décide de renoncer au monde, s'en va étudier la théologie à Rome.

Ordonné prêtre, il prêchera et dirigera les âmes, selon le mot d'ordre reçu et transmis par saint Pierre. Le voilà loin de la butte Montmartre et des boulevards. En sa jeunesse il a cru, dans **La Frise empourprée**, insuffler quelque vie à une pensée morte, mais bientôt sa voix n'est plus la même, devenue plus mâle et profonde, plus déchirante. Lui qu'a saisi l'alexandrin de Leconte de Lisle.

Qu'est-ce que tout cela qui
n'est pas éternel?

se prend à écrire de son côté:

L'universel ennui creuse son
vide en moi.

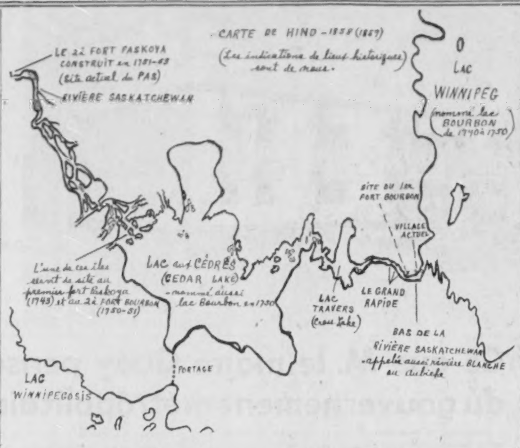
Il finit par se réfugier à Assise, dans un monastère, où il essaiera de trouver la paix dans la plénitude de la vie intérieure. En 1904, son recueil de **Poèmes** raconte les cheminements de son âme. Il donne ses **Carmina Sacra** en 1912, et en 1920 **Du Rhône à l'Arno**, où il rappelle ses souvenirs et tente de retenir la vie qui lui échappe. Quatre ans plus tard, le prix Lasserre consacre son oeuvre, l'une des plus remarquables de l'époque par son élévation, la perfection de la forme. L'auteur mourut à Avignon en 1936.

L'ILLETTRE.

Concours annuel du Prix Montcalm 1962

Le concours annuel pour l'obtention du Prix Montcalm est maintenant ouvert. On sait que ce prix a été fondé par le Comité Montcalm et doté par la Municipalité de Vestric et Cadiac (Gard), en France, d'un montant de 50 nouveau franc augmenté des dons collectés à cet effet et décerné annuellement par le Syndicat des Journalistes et Ecrivains, de France. Les oeuvres de tous genres, publiées ou manuscrites, doivent être susceptibles de perpétuer le souvenir du Marquis de Montcalm, de faire connaître les lieux où il a vécu, d'exalter l'amitié franco-canadienne. Le prix de 1959 fut attribué à Mme Claire Gervais-Roy, des Trois-Rivières, celui de 1960 à M. l'abbé Jean Toulat, pour son livre "Canada Terre de France", et celui de 1961, à Reine Malouin, pour son roman "La Prairie au Soleil" et l'ensemble de son oeuvre.

Aucun droit d'inscription n'est demandé pour ce concours. Les ouvrages doivent être adressés en deux exemplaires à M. le secrétaire général, Syndicat des Journalistes et Ecrivains, 1, rue Jules-Parent, Rueil-Malmaison, (Seine et Oise) France.



Grand Rapide est une vedette géographique depuis la construction du fort Bourbon en 1741

(Special à La Liberte et le Patriote)

— IV —

Quand et comment naquit le poste de Grand Rapide, actuellement le site de construction de la plus importante centrale électrique du Manitoba, et il y a un siècle et demi le carrefour du plus grand commerce de fourrures de l'Amérique du Nord?

Ce petit poste d'indigènes, oublié depuis le siècle dernier, est devenu la vedette des nouvelles depuis quelques mois et il sera dans quelques années un attrait touristique tout à fait original. Situé à moins de 300 milles au nord de Winnipeg, sur la rive ouest du lac du même nom, il offrira un ensemble assez rare de beautés naturelles grandioses, de sauvagerie, de réalisations techniques de premier ordre et aussi de souvenirs historiques de grande importance.

Le mérite de La Vérendrye

Certains ont raconté son histoire comme si elle commençait au hasard par la lutte commerciale de deux grandes compagnies installées dans la région comme par accident.

Il est vrai que ce sont les hommes des deux grandes compagnies de fourrures, la Nord-Ouest et la Baie d'Hudson, qui ont donné à l'endroit la plupart de ses épisodes dramatiques et une vitalité qui ne le cédait pas à celle d'aujourd'hui. Mais tous les exploits flamboyants ne doivent pas faire oublier le crédit de celui qui a découvert ce poste, qui en a saisi l'importance comme porte de l'Ouest et qui y a fondé un fort. Cet homme, c'est La Vérendrye, aidé de toute une équipe d'explorateurs. Les autres découvreurs, les commerçants de fourrures, sont venus à sa suite et ont bénéficié de ses découvertes.

(Grâce au travail obscur d'un chercheur consciencieux, le R. P. Antonio Champagne, C.R.I.C., nous pouvons présenter les faits et les plans qui ont mené à la découverte du Grand Rapide par les hommes de l'expédition La Vérendrye.)

L'affaire débute par un rêve . . .

Durant les années 1727-30, La Vérendrye est dans la région de Nipigon et de Kaministiquia (Fort William), comme second d'abord, comme commandant ensuite de ce qu'on appelait le poste du Nord. Brûlant de réaliser le rêve de ses devanciers, il s'informe avec soin auprès des chefs Cris et Assiniboines de la route qui pourrait mener à la mer de l'Ouest. Un Cri nommé Pako qui avait fait une expédition de guerre par-delà le Grand Rapide, le renseigne sur la grande rivière qui vient de l'Ouest (la Saskatchewan) qu'il a suivie apparemment jusqu'au lac Cumberland. (1)

. . . et une promesse

Le 15 octobre 1736, au Fort St-Charles, sur le lac des Bois, des Cris du lac Winnipeg rappellent à La Vérendrye sa promesse faite en 1733-34 d'établir un fort sur le lac "Ouinipigon" (Winnipeg). (2)

Les 4 et 5 mars 1737, au premier fort Maurepas (à environ six milles au nord de Selkirk), les mêmes Cris rappellent de nouveau au découvreur sa promesse.

La première exploration

Dès le dégel, La Vérendrye envoie son plus jeune fils, le chevalier Louis-Joseph, explorer le lac Winnipeg à cet effet. La variole coupe court à l'expédition. (3)

En avril 1739, du Fort la Reine (Portage-la-Prairie), il envoie de nouveau le chevalier pour visiter le nord du lac Winnipeg et la rivière Blanche (Saskatchewan), ainsi appelée à cause de ses rapides écumants, et rechercher un site convenable pour l'érection d'un fort.

Le chevalier remonta la Saskatchewan "jusqu'à la (première) fourche (de la Summerberry et de la Saskatchewan) où chaque printemps les Cristinaux (Cris) des Montagnes, des Prairies et des Rivières se rassemblaient pour discuter de leur traite et décider s'ils devaient aller vendre leurs fourrures aux Français ou aux Anglais".

Le chevalier assiste à leurs délibérations et retourne au Fort la Reine après avoir exploré la rivière Blanche, c'est-à-dire le bas de la Saskatchewan, et les contours du lac Winnipeg. Il est possible que La Vérendrye lui-même ait visité la même région en cette même année.

Ce sont là les premières mentions historiques de la dernière section de la rivière Saskatchewan et la première visite connue d'un Blanc au Grand Rapide.

(L'explorateur Kelsey, qui fit un voyage dans les Prairies de 1690 à 1692, a pu traverser la Saskatchewan vers "la fourche" mentionnée par le chevalier, nommant cet endroit "Deering's Point", mais venant de Nelson au nord, il n'a pu voir ni le lac Winnipeg ni le Grand Rapide et n'a fait que traverser la Saskatchewan sans en suivre le cours.) (4)

Projet de fonder le Fort Bourbon

Une carte de La Vérendrye, datant de 1740, montre le Fort Bourbon (alors à l'état de projet) à l'embouchure de la rivière Blanche (Saskatchewan), sur la rive nord et près du lac Bourbon, nom nouveau qu'il avait donné à la partie nord du lac Winnipeg. (Plus tard, ce sera le lac aux Cèdres qui sera dénommé Bourbon, quand le fort du même nom y aura été transféré; jusqu'alors les deux parties du lac Winnipeg portaient le nom de "Ouinipigon", comme le montre les cartes de La Jemmeraye et de l'ingénieur Chaussegros de Léry, de 1733, 1734 et 1737.) (5)

Construction du Fort

C'est à l'automne de 1741 que La Vérendrye, en route de Montréal au Fort la Reine, envoie des hommes pour construire le Fort Bourbon à l'endroit fixé auparavant, près du lac Winnipeg. (6)

Au printemps 1743, un deuxième fort, celui de Paskoya, est construit dans la même région, sur une petite île de l'ouest du lac aux Cèdres, près de l'entrée de la Saskatchewan dans ce même lac. Mais il est abandonné peu après, probablement à cause de la démission de La Vérendrye et peut-être pour d'autres raisons. (7) A l'automne 1749, il est encore inoccupé, à cause des difficultés d'approvisionnement, dit La Vérendrye.

(A cette époque, le Fort Bourbon est encore à son site original sur la rivière Saskatchewan que La Vérendrye appelle en 1749 "rivière Aubiche", sans doute pour "Wabish" ou "Ouabiche", mot cris qui veut dire: "Blanche". (8) Un cartographe qui ne comprit pas les explications de La Vérendrye inventa une "rivière aux Biches", se jetant dans le lac Winnipeg, au sud de la rivière Saskatchewan, et y plaça le Fort Bourbon. Des auteurs anglais en ont fait une rivière Red Deer et de nombreuses erreurs et confusions ont résulté de la carte fautive du cartographe français.) (9)

Le 2e Fort Bourbon

En 1750-51, Jacques le Gardeur, sieur de St-Pierre, successeur de La Vérendrye, abandonne le premier Fort Bourbon, aux pieds du Grand Rapide, et en bâtit un autre portant le même nom, à peu près au même endroit que l'ancien Fort Paskoya.

Le chevalier Joseph-Claude Boucher de Niverville, son lieutenant, exécute ses ordres.

C'est alors que l'actuel lac aux Cèdres (ou Cedar Lake) prend le nom de lac Bourbon et que le nord du lac Winnipeg reprend son premier nom de "Ouinipigon". (10)

Vers 1751-53, sur les ordres du sieur de St-Pierre ou du chevalier Louis-François de Lacorne, son successeur, un nouveau Fort Paskoya est construit sur le site actuel du Pas.

Pendant tout ce temps, les Français faisaient un commerce des fourrures assez intense dans cette région depuis le Fort Bourbon au Grand Rapide, ou depuis le Fort Paskoya au lac des Cèdres, selon les circonstances. (11)

Un peu plus tard, plusieurs autres établissements furent construits entre le lac Winnipeg et Le Pas par les compagnies et les traiteurs libres.

Conclusion

L'histoire du Grand Rapide, de cette région débute donc par une période de préparation qui dure de 1727 à 1741.

Toutefois, c'est la construction du Fort Bourbon en 1741 qui en est le fait dominant. La découverte par La Vérendrye de l'importance de cet endroit pour la pénétration vers l'Ouest, l'établissement d'un fort qui allait servir de pied-à-terre pour de futures explorations sont des faits historiques à retenir. C'est grâce à la série de recherches entreprises par lui ou sous ses ordres que les nombreux explorateurs pourront ensuite aller dans toutes les régions de l'Ouest. Ce sont ses découvertes qui ont ouvert la voie aux trafiquants de fourrures qui évoluèrent pendant un siècle et demi entre le Mackenzie et les Rocheuses d'une part et Montréal de l'autre, par la voie des canots et y réalisant des bénéfices considérables.

On a souvent parlé du grand apport à l'unité géographique du Canada qu'avait été le premier chemin de fer. Longtemps avant le Pacifique Canadien, La Vérendrye avait établi une route commerciale entre les Rocheuses et l'Atlantique et dès cette époque les gens de l'Est avaient conscience que l'Ouest leur appartenait.

Ainsi, bien avant les établissements de la rivière Rouge, Grand Rapide a été un lien à la fois géographique et historique qui a préparé l'unité canadienne.

Il faut rétablir le vieux Fort Bourbon

A notre avis, il est hautement opportun, à l'occasion des grands travaux techniques qui redonnent à Grand Rapide un peu de son importance d'autrefois, que des recherches aient lieu pour trouver et rétablir le vieux Fort Bourbon. Les autres établissements vers Le Pas disparaitront sous l'eau dans trois ans. Seul, mais plus important que tous les autres, le site du vieux Fort Bourbon restera à sec. Il faudrait que l'on s'en occupe avant que les machines destructrices ne viennent détruire à tout jamais ce qui peut rester.

De nombreux avantages, à la fois culturels, touristiques et autres en résulteraient. Notre province n'est pas assez riche en choses historiques pour se permettre de négliger cette richesse.

Pour les Franco-Manitobains en particulier, la reconstruction de ce Fort Bourbon serait bienfaisante. Elle leur donnerait une nouvelle image de la vitalité de leurs ancêtres et les stimulerait peut-être assez pour leur faire dire en 1962 comme auraient pu le faire les découvreurs et bâtisseurs de 1741: "Les Canadiens sont là".

(Fin)

1) Relation d'une grande rivière . . . (en trois parties) 1728, 1729, 1730.
2) Journal de La Vérendrye, 1737.
3) Même journal.
4) Kelsey's Journal; Journal de La Vérendrye, 1739 et 1749; Hind's Report et Fleming's Map, 1858-1859.
5) Voir aussi la carte de 1740 et de nombreuses cartes subséquentes.
6) Mémoire de La Vérendrye, de 1744, et plusieurs cartes, de 1742-1750.
7) Engagements divers, 1743, et Mémoire de 1749.
8) Interprétation très vraisemblable suggérée par l'abbé P. Picton.
9) Mémoire de 1749 et plusieurs cartes, de 1749 et 1749-50.
10) Différentes cartes. Voyages d'Alexander Henry, l'ancien, 1775.
11) Anthony Henday: Journal, 1754-1755.

Le cardinal Mindszenty sera-t-il libéré?

BUDAPEST — Récemment, de source officielle hongroise, on déclarait que le sort du cardinal Mindszenty, actuellement réfugié à la légation des Etats-Unis à Budapest, pourrait éventuellement faire l'objet de négociations entre la Hongrie et les Etats-Unis.

Le cardinal Mindszenty aurait déclaré qu'il n'entendait quitter son asile que lorsque tous les prisonniers politiques de Hongrie auront été libérés et que des élections libres se seront déroulées dans ce pays.

Le cardinal estime inacceptables les conditions mises par les communistes hongrois à une éventuelle libération.

Au pays de l'Evangéline moderne

La capitale du Nouveau-Brunswick deviendra-t-elle ville bilingue?

— X —

par Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur adjoint de La Liberté et le Patriote

Au cours de mon séjour à Moncton, j'obtins donc une foule de renseignements (je vous en ai communiqué quelques-uns) sur divers aspects de la vie acadienne au Nouveau-Brunswick, mais on m'y parla aussi avec tant d'éloquence des "frères" de la Nouvelle-Ecosse qu'un certain soir je partis vers cette province. Je remets toutefois à plus tard le récit de mes six jours au pays de Grand-Pré et de Port-Royal, continuant dès aujourd'hui mon voyage vers Fredericton.

J'entrai dans la capitale (18,000 habitants) le dimanche après-midi 1er octobre, au moment où l'on faisait la fameuse Souscription pour les Oeuvres Nationales d'Acadie (SONA). Plus de 3,500 hommes et femmes passèrent alors de porte en porte, dans toutes les villes et villages, offrant à chaque famille acadienne la possibilité de contribuer sa juste part. Ce dimanche fut vraiment un jour de ralliement national. En l'espace de trois heures fut récoltée la jolie somme de $60,000 pour les organismes les plus importants. A Fredericton même, la souscription rapporta plusieurs centaines de dollars, et je me souviens encore de ces jeunes universitaires et normaliens qui venaient remettre à Mlle Marguerite Michaud, vice-directrice de l'Ecole Normale, les fruits de leurs démarches auprès des familles acadiennes de la ville.

En petit nombre

Pourtant, les Acadiens sont peu nombreux à Fredericton, car à peine 100 familles y demeurent de façon permanente. A ce groupe de fonctionnaires et de politiciens s'ajoutent une cinquantaine de familles temporairement installées dans la capitale, les 125 jeunes Acadiens de l'Ecole Normale, un petit groupe d'étudiants à l'Université du Nouveau-Brunswick. Cette minorité doit nécessairement fréquenter les deux seules églises paroissiales (St. Dunstan et St. Anthony) où il n'est jamais question de ministère en langue française. Comme il n'y a pas d'école française ou bilingue, les parents doivent s'imposer le sacrifice d'envoyer leurs enfants étudier dans les pensionnats acadiens de Moncton, de Bathurst, d'Edmunston . . . Pourtant le français reste la langue du foyer, et presque tous sont membres actifs du Cercle Français où, lors de soirées annuelles ou mensuelles, ils entendent des conférenciers de marque, assistent à des films français, participent à des soirées sociales où seul le verbe français est à l'honneur.

Quant aux 125 normaliens et normaliennes acadiens (sur 563 élèves), ils sont fiers que deux des leurs aient été élus cette année président (M. Jean-Louis Gervais) et secrétaire (Mlle Marie-Paule Nadeau) de la cité étudiante et, ne se contentant pas de l'influence proprement scolaire jouée dans le milieu par les dix professeurs de langue française et par Mlle Marguerite Michaud, vice-directrice, ils participent à toutes les activités du Cercle Ste-Anne où règnent dans toute leur pureté la culture et l'esprit français. A l'université même, les milliers d'étudiants ont élu à très forte majorité M. Robert Gauthier, président de la cité universitaire, et 150 Acadiens sont membres du Newman Club qui groupe les étudiants catholiques et dont M. Lucien Forcier est président cette année.

Pas assez de fonctionnaires

Cette influence en milieu étudiant ne peut quand même faire oublier la faiblesse acadienne au sein du fonctionnarisme provincial. J'ai lu quelque part qu'en 1959 les Acadiens n'y occupaient que 19.1 pour cent des emplois et ne recevaient que 16.9 pour cent des salaires. En d'autres mots, les Acadiens du Nouveau-Brunswick devraient occuper 1,113 emplois de plus et toucher $3,145,500 de plus par an. D'après des renseignements assez précis que je collectionnai à Fredericton même, le nombre des fonctionnaires acadiens se répartit ainsi, en 1961, dans les principaux services: 2 sur 13 au bureau du premier ministre; 1 sur 7 aux Affaires municipales; 3 sur 14 au service d'Expansion industrielle; 3 sur 34 aux Travaux publics; 4 sur 26 au service de Santé et des Services sociaux; 2 sur 14 au service des Terres et Mines; 2 sur 34 au service du Travail; 14 sur 57 au bureau d'Education; 1 sur 6 au service de la Jeunesse et du Bien-être; 12 sur 34 au service de l'Agriculture; 3 sur 13 à la Commission des pouvoirs électriques, etc., etc. En comptant les chiffres susmentionnés, on peut dire qu'à peine 47 Acadiens sur 252 fonctionnaires occupent des postes importants, soit à peine 18.25 pour cent, alors que les Acadiens sont au nombre de 242,000 dans la province ou 40 pour cent de la population totale.

Tout de même, plusieurs m'ont dit que la situation s'est beaucoup améliorée et s'améliore constamment sous le premier ministre actuel, l'hon. Louis-J. Robichaud. D'ailleurs, au dire de M. J.-Gérard DeGrâce, adjoint au sous-ministre de l'Education, et de M. Camille Chiasson, directeur provincial de l'Enseignement agricole, la situation serait encore moins critique . . . si les Acadiens eux-mêmes le voulaient vraiment. "Hélas! Nos gens ne veulent pas venir vivre à Fredericton" pour les raisons paroissiales et scolaires dont il fut question plus haut.

Pourtant les fonctionnaires acadiens que j'ai pu rencontrer ont conscience de jouer un grand rôle au service de leurs "frères". Car c'est dans la capitale, et non ailleurs, que ce rôle peut se jouer efficacement. C'est là que les lois sont rédigées, dans les bureaux des divers ministères. Certains jeunes Acadiens, excellemment doués, m'ont paru le comprendre et peut-être qu'un jour ils accepteront à leur tour de "s'exiler" à Fredericton, au centre même du fonctionnarisme, pour qu'enfin les Acadiens y occupent au moins 40 pour cent des postes, pourcentage qui leur revient. Peut-être qu'alors les démarches officielles des associations nationales, des universités acadiennes seront mieux entendues en haut lieu et qu'enfin on obtiendra des lois plus favorables à la minorité, et même la loi scolaire de 1871.



L'hon. Louis-J. Robichaud, premier ministre du Nouveau-Brunswick, et les cinq autres membres acadiens du cabinet provincial proclament que la minorité acadienne peut jouer son rôle jusque dans le domaine politique.



Me Paul LeBel, de St-Quentin, est le jeune président de la Société Nationale des Acadiens depuis quelques années. Digne successeur des anciens, il poursuit la lutte avec ténacité et méthode "pour obtenir, promouvoir et sauvegarder les droits de la minorité acadienne".



M. Alban Daigle, de Moncton, parcourt sans cesse l'Acadie à titre de chef du secrétariat de l'Association Nationale des Acadiens. Son dévouement et son éloquence suscitent partout vitalité et générosité.

Six membres du cabinet

Les deux juges acadiens de la Cour du Banc de la Reine, les honorables J.-E. Michaud, juge en chef, et Albany-M. Robichaud, et l'unique juge de comté A.-J. Cormier, de Moncton, invitent sans doute eux aussi des jeunes avocats acadiens à venir prendre les places qui leur reviennent dans la judicature. Mais il est un autre champ d'activités publiques où les Acadiens ont mieux réussi, en dépit de circonstances défavorables. Car qui a oublié le grand jour où l'hon. Louis-J. Robichaud, jeune avocat (34 ans) de Richibouctou, fut élu premier ministre de sa province. Il attribua à cinq de ses compatriotes autant de portefeuilles importants dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick: ministère de la Santé et des Services sociaux à l'hon. Georges Dumont, de Campbellton; ministère des Travaux publics à l'hon. André-F. Richard, de Bouctouche; ministère de l'Agriculture à l'hon. J.-Adrien Lévesque, de Grand-Sault; ministère des Affaires municipales à l'hon. Joseph-E. LeBlanc, de Shédiac; ministère de l'Expansion industrielle à l'hon. Michel Fournier, de Green Point. Six ministères sur douze, ou 50 pour cent. Ce n'est pas trop mal.

Pourtant les députés d'origine acadienne ne sont que 15 sur 52 en Chambre, dont l'orateur est l'hon. Ernest Richard, de Shippegan. En plus des noms déjà mentionnés, ce sont MM. Jean Bernard, de Caraquet, Claude Savoie, de Tracadie, Laurier Lévesque, de St-Jacques, Jean-Marc Michaud, d'Edmunston, Gilbert-J. Robichaud, de Moncton, Norbert Thériault, de Baie Ste-Anne, Patrick Guérette, de Kedgwick, et J.-C. Léger, de Memramcook. (Aux Communes, à Ottawa, 2 des 10 députés du Nouveau-Brunswick sont des Acadiens; l'un des trois sénateurs acadiens est décédé tout récemment.)

Carte électorale

Il semble que c'est la première fois que la législature du Nouveau-Brunswick compte tant d'Acadiens: 15 sur 52 ou 28.8 pour cent. Tous sont membres du parti libéral, du parti victorieux. (En Chambre: 30 Libéraux, 20 Conservateurs et 2 sièges vacants.) Mais beaucoup m'ont dit que les Acadiens n'ont pas encore la part qui leur revient en Chambre, là où se votent les lois, parce que la carte électorale leur est défavorable. Le Nouveau-Brunswick est divisé en 17 comtés que représentent 52 députés. Or tel comté à majorité anglaise possède un député par 4,855 personnes et tel comté à majorité acadienne n'en a qu'un par 11,498 personnes. Tous réclament donc à grands cris une refonte de la carte électorale pour une meilleure représentation proportionnelle de la population, et donc une plus juste présence acadienne au sein du gouvernement et de l'administration de l'Etat. Car les Acadiens ont conscience de constituer une collectivité importante, de langue et de religion communes et de culture particulière, dans les cadres politiques du Nouveau-Brunswick.

Certains théoriciens m'ont bien dit que justice ne leur serait rendue que le jour où l'on se décidera à fonder un parti politique proprement acadien, mais la majorité, plus réalistes, croyant que cela ressusciterait tout simplement de vieilles antipathies ou de tenaces préjugés, préfèrent encore participer activement à la politique provinciale dans les cadres des partis traditionnels. Voilà pourquoi j'ai rencontré au cours de mes pérégrinations des Acadiens conservateurs, créditistes, libéraux, et même des sympathisants du nouveau parti démocratique qui demandaient au visiteur de l'Ouest ce qu'on pense chez lui de M. Douglas. Mais la majorité de la population devra-t-elle toujours conserver une disposition favorable envers le parti qui est actuellement au pouvoir au Nouveau-Brunswick? Il serait hasardeux pour un concitoyen d'une autre province de se répandre en conseils ou en conjectures à ce sujet . . . (à suivre)

Un antiaméricanisme intelligent

Selon la tradition, l'épiscopat américain, vers la fin de novembre, a publié sa lettre pastorale annuelle dont les grands quotidiens et des revues comme le "U.S. News & World Report" ont donné le texte intégral. Cette lettre conjointe traite du fondement religieux et moral de la société, et s'adresse, on l'a noté, non seulement aux catholiques mais à tous les Américains. Il est grand temps de le confesser, disent les évêques, "notre idéal national ne repose plus sur la base solide de valeurs morales universellement admises". Nombre de gens vont même jusqu'à se demander s'il existe une loi du bien et du mal que la raison peut connaître avec certitude. Cette situation est nouvelle, remarque-t-on avec une tristesse que nuance l'ironie: "Pour la première fois dans l'histoire, les hommes se trouvent sans une loi morale qu'ils peuvent briser".

De cet affaissement, les évêques donnent quatre causes: 1) l'**athéisme** devenu honorable, grâce au nouveau culte de la science; il trouve des tribunes dans les écoles, les universités, la presse, à la radio et à la télévision. 2) L'**utilitarisme** qui considère comme bonne toute action qui procure de l'argent, rapporte des votes, plaît aux contribuables. 3) Le **neutralisme scolaire** qui exclut de l'école publique l'enseignement de la religion et de la morale. 4) Le **laïcisme** qui est en train d'empoisonner la société américaine, et qui substitue au jugement moral chrétien les critères fragiles et changeants de l'opinion publique et de la raison d'Etat.

Comme remèdes à ces maux, les évêques américains proposent: 1) l'affirmation publique des convictions religieuses et morales; 2) le rayonnement de la religion et de la morale dans la vie privée et familiale, dans la vie de la société: écoles, syndicats, milieux professionnels et publics, et, par delà les frontières, dans la vie internationale.

En lisant cette lettre, on se surprend à penser que les maux dénoncés par l'épiscopat américain, s'ils n'ont pas atteint chez nous une égale virulence, commencent à s'aggraver, qu'il s'agisse de délinquance juvénile, de criminalité, de l'audace dans les écrits et à l'écran, du mépris des traditions familiales, de divorce, de laïcisme et d'école neutre.

Si on a le goût de l'antiaméricanisme, il serait excellent de combattre ces influences et ces maux (au lieu de les propager). On défendrait ainsi contre l'indiscipline des esprits et des moeurs des valeurs qui sont essentielles à un ordre temporel chrétien. On se mériterait, par surcroit, la reconnaissance de tous les Américains qui déplorent les graves déficiences de leur société.

(Relations)

On commencera incessamment la construction de la nouvelle école élémentaire de douze salles dans le Windsor Park sur le boulevard Lomond, entre les rues Cottonwood et Patterson. L'école, qui portera le nom Général Vanier, en l'honneur du gouverneur-général du Canada, aura une salle de réunions qui pourrait être transformée au besoin plus tard en quatre classes. Le règlement scolaire de $240,000 a été approuvé à l'automne et le contrat de construction sera probablement octroyé à la Winnipeg Construction qui a fait la soumission la plus basse. C'est l'étude de E.-J. Gaboury et Associés qui a conçu les plans de l'édifice.

Première réunion des commissaires

A sa réunion inaugurale de l'année 1962 tenue le 5 janvier, la Commission scolaire de St-Boniface a réélu M. Robert Bockstael, président, et Mme Marguerite Gordon, vice-présidente.

Les comités ont été répartis comme suit: Finances, budget et outillage, B. Léveillé, président, et L.-G. Marcoux; Administration scolaire, Mme M. Gordon, présidente, et le Dr P. L'Heureux; Edifices, entretien et transport, L.-G. Marcoux, président, et le Dr P. L'Heureux.

Nouvelle aile à l'école Béliveau

L'agrandissement à l'école Béliveau, en conformité d'un règlement de $255,000 qui a été approuvé l'automne dernier, sera construit bientôt. L'aile, qui ajoutera 12 salles à l'édifice actuel, aura une salle académique, évaluée à 5 salles de classe. Les soumissions ont été ouvertes mercredi de cette semaine et le contrat sera probablement alloué à la Sargent Construction, pour le plus bas prix. C'est l'étude Zunic et Sobkowich, de St-Boniface, qui a préparé les plans de l'annexe.

New York-Londres en 5 h. et 15 m.

LONDRES — Le record de la traversée aérienne de l'Atlantique a été porté à cinq heures quinze minutes par un Boeing de la T.W.A., a déclaré un porte-parole de cette compagnie aérienne.

L'avion qui aurait battu le record transportait cent quarante-six passagers et douze membres d'équipage de New York à Londres. Il a été favorisé par un fort vent arrière au-dessus de l'Atlantique.

S'il s'est homologué, le nouveau record représente une amélioration de quatre minutes sur le précédent également établi par un Boeing.



Tony Baillargeon, l'un des six frères Baillargeon qui sont connus partout comme haltérophiles et lutteurs, lui-même jeune lutteur dont la réputation se répand de jour en jour, représentera les Canadiens français au tournoi de lutte des poids-lourds junior qui sera tenu à la fin de ce mois à Nashville, Tennessee.

Le twist adapté à la politique

OTTAWA — Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée, à Ottawa, le chef libéral, M. Lester Pearson, a déclaré que le sensationnel voyage de M. Diefenbaker, à Québec, le mois dernier, lui faisait penser irrésistiblement au twist, la danse en vogue.

M. Diefenbaker devait annoncer un grand remaniement ministériel à Québec. Il n'en fut rien. Il en est de même du twist, a expliqué M. Pearson. Le danseur se contorsionne, se trémousse, trépigne, mais reste à la même place.

Vivement intéressé par ce cours de politique appliquée, un journaliste a suggéré que le twist soit dorénavant appelé au Canada l'entrechat Diefenbaker (Diefenbaker shuffle).

Ce que M. le maire Guay pense du gouvernement métropolitain

(Interview de Son Hon. M. le maire Joseph Guay avec Jacques Bertrand)

Qu'on en soit satisfait ou non, le gouvernement métropolitain existe et, selon toutes les apparences, il est normal de croire qu'il est ici pour rester. Il faut y faire face et essayer d'en retirer certains bénéfices. Après un ans d'existence, je ne crois pas que le "Métro" ait été un bienfait pour St-Boniface, mais il est fort possible que dans l'avenir la ville profite de sa participation au gouvernement métropolitain.

Voilà en bref ce que M. Guay, maire de St-Boniface, pense du "Métro":

M. Joseph Guay, maire de St-Boniface

"Responsabilité"

M. Guay ajoute que puisque le gouvernement métropolitain nous a été imposé, il faut en accepter le fait et faire honneur à notre responsabilité envers les autres villes membres de l'organisme. La ville de St-Boniface doit partager et coopérer. Mais tout en coopérant avec le Métro, il est permis de ne pas être constamment d'accord et de différer d'opinion avec les conseillers de la rue Main.

"Egards"

Même si très souvent nous n'avons pas obtenu ce que nous voulions, les dirigeants du gouvernement métropolitain ont manifesté beaucoup d'égards pour St-Boniface, déclare M. Guay. Souvent ils ont émis des permis de construction que nous avions refusé, ils ont disposé de question d'urbanisme d'une manière autre que la nôtre, mais, ajoute M. Guay, le Métro est jeune et il est possible de croire que la situation va s'améliorer avec le temps.

"Mémoire Blake Goldenberg"

M. Guay croit que le rapport Blake Goldenberg au sujet de l'évaluation des propriétés et de la taxation sera nuisible aux municipalités du Grand-Winnipeg. Il suggère plutôt que les municipalités continuent de percevoir leurs propres taxes et qu'ensuite le gouvernement métropolitain impose une taxe à la municipalité, cette taxe étant basée sur un principe de participation équitable. M. Guay fait aussi remarquer que la taxe imposée aux municipalités devrait tenir compte des revenus de chaque municipalité et aussi de la population de chacune.

"Approvisionnement d'eau"

A ce sujet, le maire Guay croit que le travail du "Greater Winnipeg Water District" était excellent. Selon M. Guay, le Métro ne fait que continuer le travail de l'ancien organisme et ne réussit pas aussi bien.

"Ponts"

C'est là, selon M. Guay, un des rares apports du Métro, puisque là où la construction d'un pont aurait été trop dispendieuse pour une municipalité, le coût en est maintenant partagé par plusieurs.

"Urbanisme et expansion"

Dans ce domaine, le Métro a beaucoup réalisé, mais, d'après le maire Guay, le Métro devrait sans tarder terminer ses études sur le zonage au lieu de faire des plans pour 25 ou 50 ans à venir. Si les lois de zonage étaient établies, les municipalités pourraient aller de l'avant avec plusieurs de leurs projets.

"Parcs et règlements de construction"

M. Guay est d'accord que puisque les citoyens de St-Boniface jouissent du parc Assiniboine, il est normal qu'ils en partagent le coût. Mais au sujet des permis de construction, M. Guay croit fermement que les permis devraient être émis par les municipalités et non pas par le Métro. Le maire croit que les autorités municipales étant plus près des citoyens et connaissant davantage la cité, leur jugement est plus sûr, en ce qui concerne l'émission de permis de construction. D'ailleurs, depuis l'avènement du Métro, plusieurs permis ont été émis par les autorités métropolitaines après avoir été refusés à plusieurs reprises par les autorités municipales.

"Transport en commun"

Encore là, M. Guay ne voit pas l'utilité du "Métro". Pour illustrer ce point, M. Guay explique que, sous l'ancienne commission, le système de transport en commun n'a jamais accumulé un déficit aussi important que celui auquel les autorités métropolitaines ont à faire face présentement.

"En somme"

Il est facile de constater que, selon le maire Guay, St-Boniface pourrait se passer du "Métro". Cependant, comme l'explique le chef du Conseil de Ville, il est difficile d'être individualiste et St-Boniface, comme membre d'un organisme réunissant plusieurs municipalités, doit accepter ses responsabilités et coopérer autant que possible avec les autorités de "Métro".

Petites Notes

M. et Mme Edmond Desautels et leur famille, d'Anchorage, Alaska, autrefois de St-Boniface, ont passé les Fêtes avec leurs parents, MM. et Mmes Damien Valcourt et Ovide Desautels. Ils étaient en route vers Oklahoma City, Oklahoma, où M. Desautels poursuivra des études spécialisées en radar pendant plusieurs mois avant de retourner à Anchorage. M. Desautels et sa famille font le voyage en automobile.

A l'Hôtel de Ville La Veillée du lundi soir

par M. Henry LANE
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 8 janvier avait lieu la première réunion régulière du Conseil de ville de St-Boniface. MM. les échevins St-Hilaire et Warman étaient absents, retenus à la maison par la maladie. Une lettre du service provincial du travail demande à la ville de se nommer un représentant auprès de la commission d'arbitrage pour étudier les demandes de l'Association des pompiers de St-Boniface par rapport à leur contrat de travail pour 1962; le Conseil croit que le service du travail s'est saisi trop vite de cette affaire, puisqu'il n'y a pas eu de discussions entre la ville et l'Association des pompiers, et c'est en protestant contre cette demande du service provincial que la ville nomme l'ex-maire J. G. Van Belleghem comme son représentant.

L'Association des maires et préfets du Grand-Winnipeg demande à la ville de bien vouloir lui octroyer la somme de $119.35, sa contribution pour l'année. L'échevin Guilbault propose que ce montant soit placé dans les estimés budgétaires et payé à l'association. Accordé. On se rappellera la discussion qui eut lieu à la dernière réunion de l'année 1961, lorsque l'échevin McKall avait demandé que la ville se retire de cette association aux réunions secrètes dont aucun rapport public n'est fait. A la suite de cette réunion du 27 décembre, le Conseil avait tenu une réunion spéciale où la résolution suivante avait été adoptée: "Que Son Honneur le Maire soit félicité pour sa nomination au poste de président de l'Association métropolitaine des Maires et des Préfets et que le Conseil fait des voeux pour un terme d'office rempli de succès".

Un résidant d'Anchorage, Alaska, propose un plan de numéros de téléphone composés de quatre chiffres, et il cite le nombre d'heures qu'un tel système pourrait épargner. La ville a cru bon de mettre cette proposition en filière.

L'échevin Lonergan demande s'il serait possible de faire suivre les charrues à neige par une équipe d'hommes qui procéderaient au déblayage des entrées privées et il croit que les résidants seraient prêts à payer pour ce travail. Comme ceci comporterait tout un travail de comptabilité, l'échevin McKall dit que si quelqu'un veut obtenir un homme il n'a qu'à s'adresser au bureau de placement national.

M. le Maire ajoute qu'il possède une liste de personnes qui lui ont demandé de l'emploi et que si quelqu'un désire les employer, on n'a qu'à s'adresser à lui.

L'échevin Huppé demande que le service du génie prenne toutes les précautions possibles lors de l'enlèvement de la neige afin de protéger les arbustes du boulevard Provencher. Le maire remarqua qu'il venait de voir M. Jean Boily, par une température de 20 degrés sous zéro, accompagnée d'un vent de 25 milles à l'heure, qui travaillait dur avec une pelle pour enlever les blocs de neige tombés sur ces arbustes; c'est tout à l'honneur de ce citoyen, qui, en plus d'avoir payé pour les arbres et arbustes qui embellissent notre boulevard Provencher, se dévoue hiver et été au soin de ce travail d'embellissement.

M. le Maire remercie le Conseil pour la motion de félicitation adoptée à la réunion du 27 décembre.

M. le Maire fait aussi rapport de deux réunions qui ont eu lieu à l'Hôtel de ville de St-Boniface, une le dimanche 7 janvier, et l'autre le lendemain 8 janvier, à 10 h. a.m.

(Voir rapport spécial à la huitième page.)

M. l'échevin Guilbault propose un vote de félicitations à M. le juge Monnin, qui vient d'être promu à la cour d'appel, et que les meilleurs voeux de succès dans sa carrière accompagnent cette motion.

M. l'échevin Huppé propose un vote de félicitations à M. C. MacLean, qui vient d'être nommé conseiller de la Reine.

L'échevin Huppé propose également qu'un panier de fruits soit envoyé à M. Cliff Brock, avocat de la ville, qui est retenu à l'hôpital depuis quelques jours.

Le trésorier avise que ceux qui veulent épargner un peu d'argent tout en payant leurs taxes peuvent se prévaloir de l'offre de la ville en achetant des certificats pour le paiement anticipé des taxes; si vous achetez un certificat avant le 15 janvier vous recevrez un escompte de $1.65 sur $100; du 16 au 31 janvier, l'escompte sera de $1.49, et ainsi de suite jusqu'au 15 mars; cet escompte est accordé en surcroît de l'escompte normale sur les taxes, qui se chiffre ordinairement à 3 pour cent; ce qui représente une économie d'au moins 4½ pour cent sur les taxes.

Dans une réunion privée après la réunion du Conseil, lundi soir, le Conseil approuvait en principe le programme de 10 ans d'améliorations locales, tel que proposé par le comité du développement industriel. Ceci se chiffrerait à 6½ millions environ. Ce comité, sous la présidence de l'échevin Softley, a présenté un rapport magistral d'une étude faite des besoins de la ville pour une période de dix ans et le comité croit qu'en divisant la ville en trois sections, ces travaux ne coûteraient pas trop cher aux contribuables; ceci voudrait dire une dépense annuelle d'environ $600,000; le comité est d'avis qu'il faut pourvoir les sites industriels des services municipaux si nous voulons concurrencer les villes et municipalités avoisinantes et attirer la grosse industrie.

St-Boniface aura une ville-soeur si le Conseil approuve la demande reçue par le bourgmestre de la ville de Montignies-sur-Sambre, en Belgique. Cette ville a approximativement la même population que St-Boniface et il pourrait se faire un échange d'idées sur les problèmes municipaux. Plusieurs villes du Canada et des Etats-Unis ont accepté ces propositions de parenté entre villes.

A lundi prochain.

"Bousille et les Justes" à Winnipeg, en février

"Bousille et les Justes", très populaire comédie de Gratien Gélinas, sera jouée au théâtre Playhouse de Winnipeg du 8 au 10 février, chaque soir à 8 h. 30: en anglais les 8 et 10 février, en français le vendredi 9 février. Tous ceux qui ont admiré Gratien Gélinas dans "Ti-Coq" ne voudront pas le manquer dans "Bousille et les Justes", d'autant plus que ces deux pièces ont connu le succès dans tout le Canada et même aux Etats-Unis.

Les autres acteurs de la distribution sont Béatrice Picard, Juliette Huot, Paul Berval, Jean Lajeunesse, Monique Champagne, Thérèse Arbic, Gilles Latulippe et Pierre Dufresne.

"Bousille et les Justes" fut d'abord jouée à Montréal en français et, après 150 représentations devant une salle comble, la comédie fut traduite en anglais et connut d'aussi grands succès. M. Gélinas fut invité l'an dernier à présenter sa pièce au Festival International de Vancouver, et les critiques dirent que cette comédie fut "la grande attraction du Festival dramatique".

La visite de la troupe montréalaise suit une tournée de six semaines dans les Maritimes.

Pétition présentée au pape en faveur de saint Joseph

ROME — Une pétition qui doit être présentée au pape sous peu demande que le prochain Concile oecuménique étudie la possibilité de faire figurer parmi les prières de la messe le nom de saint Joseph.

Cette décision a été proposée par la Société de St-Joseph, à Turin, et par les centres d'études sur saint Joseph qui se trouvent à Rome, Montréal et Valladolid, en Espagne.

Un mémoire signé par les groupes qui appuient cette demande déclare: "Dans le culte officiel de l'Eglise, et particulièrement dans la messe, saint Joseph n'a pas encore obtenu la place qui semble conforme à ses prérogatives uniques et éminentes comme chef de la sainte Famille et patron de l'Eglise".

Un Anglais préside l'Assemblée à Québec

QUEBEC — En la personne de M. Richard Hyde, l'Assemblée législative du Québec compte son troisième président de langue anglaise depuis la Confédération et le premier depuis 1907.

Le député libéral de Westmount-St-Georges, âgé de 46 ans, a été élu à ce poste avant que la Chambre ne se transporte dans la salle du Conseil législatif pour entendre le discours du trône.

Adjoint du président lors de la dernière session, M. Hyde succède à M. Lucien Cliche, appelé le mois dernier au ministère des Affaires municipales.

Radio-Moscou s'est livré à une violente attaque de Sir Winston Chuchill qui avait lancé un avertissement anti-communiste à l'occasion du Nouvel An. Moscou a qualifié M. Churchill de parrain de la guerre froide et lui a reproché son fameux discours de M. Fulton en 1946 où l'homme d'état britannique avait pour la première fois prononcé le mot de Rideau de Fer.



CITÉ DE ST-BONIFACE

Propriété à vendre

Des soumissions cachetées, marquées "SOUMISSION POUR PROPRIETE", seront reçues par le soussigné jusqu'à 5 heures du soir, le lundi 15 janvier 1962, pour le terrain suivant:

En la Cité de St-Boniface, en la province de Manitoba: situé sur le côté est de la rue Holden, au nord de la rue Marion, étant les lots 27, 28, 29 et 30, bloc 5 Plan 1886, comprenant un site ayant 112 pieds de frontage (ou deux sites ayant 56 pieds de frontage chacun) et 110 pieds de profondeur, avec services d'égout, d'aqueduc et chemin gravelé — zone M2 pour Industries Mineures.

Les soumissions peuvent être pour le site de 112 pieds de frontage, ou pour l'un ou l'autre des sites de 56 pieds de frontage chacun.

Un dépôt-garantie de 10% de la valeur de la soumission, par chèque marqué ou en espèce, devra accompagner chaque soumission.

Une description du genre de construction projetée, ainsi que le coût environ, devront y être annexés.

Le soumissionnaire devra spécifier la date du commencement et de la terminaison de construction.

Les propriétés ci-dessus mentionnées sont sujettes aux taux différés d'améliorations locales.

La plus haute ou aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.

Pour plus de détails, s'adresser à M. Joseph BOCKSTAEL, Ingénieur, à l'Hôtel de Ville.

PAR ORDRE
Maurice PRUD'HOMME,
Greffier

Hôtel de Ville, St-Boniface,
le 3 janvier 1962.



Chronique de CKSB

1050 Kilocycles

Erratum de la semaine dernière: les deux émissions du 25 décembre qui méritaient quatre étoiles étaient "Lettres d'enfants" et "Noël à l'île aux Coudres".

Mémo de soirée

Lundi 15 janvier, à 10 h., **Festivals européens.**

Mardi, à 9 h. 30, Concert symphonique (Mascagni, Elgar).

Mercredi, à 8 h. 30, Hommes de science: René Leriche; à 9 h. 30, Le baryton John Boyden.

Jeudi, à 7 h. 30, Les petites symphonies (Mozart); à 8 h., Omer Dumas.

Vendredi, à 8 h., Paysages de la chanson: folklore sud-africain; à 10 h., Orchestre de Radio-Canada.

Chansons

Que cherchez-vous dans une chanson? Réponse d'Yves Montand: "La joie de vivre, l'optimisme, la fantaisie, une bouffée d'oxygène".

Ce n'est certes pas ce programme que s'est donné Jacques Brel, dont le dernier album accentue la veine de l'absurde que nous lui connaissions. Ecoutez, par exemple, ses variations sur le "Dies irae", intitulées "La Mort". De la littérature, peut-être, mais de la chanson, difficilement.

Mais si Yves Montand a raison, Jacques Brel n'a pas tort, comme dirait le compère Jacques Boucher, de CHFA. Et j'en sais qui préfèrent la vérité de Brel à celle de Montand: chacun la sienne.

Voici encore quelques titres que nous devons en toute justice ajouter à notre liste des succès de 1961: "Le bleu de l'été", "Marin" (les Compagnons), "Tes yeux lilas", "Nous les copains", "Je m'voyais déjà".

Guy Béart, quand il se fait enfant, donne de petits chefs-d'oeuvre, tel "Les Enfants sages", interprété à merveille par Michèle Arnaud:

Les enfants sages vont en voyage
Tous les jeudis dans les livres d'images.
Ils s'aventurent dans les gravures
Autant que dans les pots de confitures.

Il n'y a pas d'âge pour l'équipage,
Les parents suivent leur vagabondage.
Père sévère, mère si fière,
Sont menés de bateau en montgolfière.

On part en chasse vers les espaces
Où les hippopotames se prélassent,
Où se faufilent les crocodiles,
Les voici tous livrés à domicile;

Où dans les criques des Amériques,
On cherche encore les trésors chimériques;
Les vieux corsaires sont nécessaires
Autant que les gâteaux d'anniversaire . . .

Ste-Marie

Election des commissaires

Le rapport de l'élection des Commissaires d'école qui eut lieu le 31 décembre montre que MM. Denis LaFrenière, Georges Laberge et Antonin Morier furent élus. Ces messieurs ont tous su manifester leur vif intérêt dans les affaires paroissiales dans le passé et sauront remplir leur nouvelle fonction à merveille. Donc, félicitations sincères.

Aux concurrents défaits vont quand même les remerciements de la paroisse pour avoir bien voulu permettre que leur nom paraisse sur la liste. Environ 125 paroissiens ont voté. Ce n'est pas mal, mais ce n'est quand même qu'à peine la moitié de l'électorat.

Ecole maternelle

C'est à regret que les paroissiens ont vu démissionner Mme Barnabé. La nouvelle maîtresse est Mme J. Ferland, de 223, rue Roger, St-Boniface. Du même coup les paroissiens remercient donc Mme Barnabé pour son dévouement et ils souhaitent la bienvenue à Mme Ferland.

Condoléances

M. René Rey, est décédé à St-Boniface. Les funérailles eurent lieu à la basilique de St-Boniface le 8 janvier. M. Rey est le père de Mme Joseph Spronken, de la paroisse Ste-Marie. A Mme J. Spronken et à sa famille, tous offrent leurs sincères condoléances.

A l'hôpital

M. Pierre Lemoine est patient à l'hôpital général de St-Boniface depuis le 1er janvier. Il y subit une opération le 3 janvier et sa famille rapporte un progrès marqué dans sa condition. M. Lemoine sera tout de même à l'hôpital pour au moins une autre semaine. Les paroissiens lui souhaitent un complet rétablissement.

TRIBUNE LIBRE

Où sont les purs?

M. le Rédacteur,

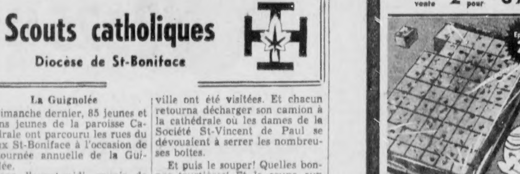
La police fédérale vient de révéler au grand jour un négoce de viande qui ne sent pas bon. Deux cent mille livres de viande pourrie consommées en six mois. Le piquant de l'affaire, c'est que cela s'est passé au coeur de l'Ontario. Si pareil scandale venait du Québec, quels régals pour les éditorialistes du Canada anglais d'un océan à l'autre! Avec caricatures et gros titres, de la "relish"!

Le lecteur des gros quotidiens anglais est devenu si habitué à lire "corruption" avec "Québec" qu'il n'est plus surpris de rien, même si les Courtemanche et les Dorion, après tout, ont leurs quartiers à Ottawa, même si le directeur de l'hôpital Jean-Talon est un Japonais qui a été éduqué à Vancouver. Mais un peu d'objectivité nous exhorte à nous demander: le reste du Canada est-il si pur?

A propos de viande, est-ce que deux brillants hommes d'affaires de Toronto la pure, Paton et Cox, ne se sont pas trempé les mains un peu trop dans la charcuterie de Brandon? Et voilà qu'une nouvelle affaire, bien loin du Québec, dans la sainte province socialiste des blés d'or, émerge maintenant: un avocat nommé Shumiatcher est traduit devant tribunal avec quelques compères. Quand un avocat rencontre un autre avocat, comme dirait Maurice Chevalier, ils se racontent des histoires d'avocats. Et celle-ci ne fait que commencer, lentement, comme il se doit entre avocats.

Sans pousser plus loin, sans aller jusqu'aux entreprises de narcotiques et de fausse monnaie de Vancouver, un petit relevé des scandales de l'heure ferait se demander à un curieux: où sont les purs?

HORMIDAS.



Scouts catholiques

Diocèse de St-Boniface

La Guignolée

Dimanche dernier, 85 jeunes et moins jeunes de la paroisse Cathédrale ont parcouru les rues du vieux St-Boniface à l'occasion de la tournée annuelle de la Guignolée.

Dans l'avant-midi, munis de cloches, de grelots et d'un triangle, une douzaine d'entre eux se sont promenés entre les messes en chantant et en criant, pour laisser entendre aux paroissiens que dans quelques heures ils iraient sonner à leurs portes sollicitant des dons matériels et monétaires pour venir en aide aux gens moins fortunés.

Et c'est ainsi, que vers deux heures, ce groupe composé de Gais Manitobains, d'étudiants et de travaillants, sous la direction des routiers du Clan Béliveau, se dirigeait en camion vers l'Hôtel de Ville. Là, les attendaient Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, Son Hon. le maire Guay et les membres de la Société Historique de St-Boniface. Son Excellence a bien voulu donner sa bénédiction au groupe tout en lui souhaitant bonne chance.

Dans les heures qui suivirent, et renforci par les commandos de la paroisse du Précieux-Sang, on se mit à l'oeuvre. En trois heures, toutes les maisons de la ville ont été visitées. Et chacun retourna décharger son camion à la cathédrale où les dames de la Société St-Vincent de Paul se dévouaient à serrer les nombreuses boites.

Et puis le souper! Quelles bonnes tourtières! Et la soupe aux pois: délicieuse! Pendant le souper, on nous annonce que la journée a remporté la somme de $576.11. Le groupe gagnant est celui de Ronald Desrochers qui a recueilli le montant de $118.00. Bravo!

Dans la soirée, tous se rendaient au Club St-Michel pour une soirée de danses, de chants et de rires. Le programme était confié aux Gais Manitobains.

Nous voudrions remercier ici tous ceux qui ont contribué aux succès de la Guignolée: les jeunes, les chauffeurs de camions, les membres de la Société St-Vincent de Paul et surtout les paroissiens de la paroisse Cathédrale.

Un merci spécial à Toupin Lumber, St. Boniface Messenger, la ville de St-Boniface, au Camp Notre-Dame et à M. Alphonse Loiselle pour l'usage de leurs camions.

A l'année prochaine!

TOUJOURS PRET.





GUIDES CATHOLIQUES
Sous le trèfle d'or

Bingos

Les Guides catholiques de St-Boniface, avec le précieux concours du Comité protecteur, ont organisé une série de bingos, commençant le 7 janvier et se poursuivant pour cinq dimanches consécutifs. Ces bingos ont lieu au Cercle Ouvrier, à 8 h. précises. Vous êtes cordialement invités à venir vous recréer tout en encourageant une oeuvre bienfaisante.

Le guidisme catholique

Le guidisme catholique est à la fois une méthode d'éducation, un mouvement d'apostolat et un genre de vie en réaction contre l'égoïsme individualiste et jouisseur.

En effet, le guidisme catholique est une méthode d'éducation, car il renforce, sans la remplacer, l'action éducative de la famille, de l'Eglise et de l'école. En plus des moyens communs à toutes méthodes actives d'éducation, le guidisme emploie des moyens qui lui sont propres: le plein air, qui peut avoir un but de culture intellectuelle, de formation sociale, de détente ou de service, et le système d'équipe, qui apprend à la guide l'entraide et la coopération entre les membres de la même équipe et entre la compagnie.

Comme mouvement d'apostolat, le guidisme fait partie de la hiérarchie de l'Eglise dont l'unique but est l'extension du règne de Dieu. L'apostolat doit se pratiquer à toutes les étapes de la vie guide. La jeannette doit penser d'abord aux autres et faire un plaisir quotidien à quelqu'un. La guide doit prendre conscience de sa responsabilité individuelle par la bonne action (B.A.). A la guide-aînée, on demande de s'engager à un service régulier du prochain.

Le guidisme est donc une façon de vivre en réaction très nette contre l'égoïsme individualiste et jouisseur par la pratique des trois vertus: franchise, dévouement, pureté.

Importante réunion

Le mardi 9 janvier, une importante réunion se tint à St-Boniface afin d'élire les membres du Conseil Canadien des Guides de la région de l'Ouest. Nous vous en donnerons d'autres nouvelles sous peu.

KATERI des Guides.

Les Associations de parents font vivre les écoles privées en Ceylan

(CCC) — Le 1er décembre 1961, il y a eu exactement un an que des centaines d'écoles catholiques réparties dans les six diocèses de l'île de Ceylan ont été nationalisées par le gouvernement cinghalais, formé par le "Sri Lanka Freedom Party" de Mme S. Bandaranaike après les élections de juillet 1960. Cette mesure faisait suite à l'"Assisted School Act" (Loi sur les écoles subventionnées) votée en novembre 1960.

Suivant cette loi, les écoles d'un certain niveau — écoles appelées "Grade I and Grade II Schools" — étaient autorisées à devenir des établissements privés, mais il était bien entendu qu'elles ne recevraient plus aucun subside du gouvernement, tout en maintenant leur corps professoral et le niveau des études au même degré que précédemment, et qu'elles ne pourraient percevoir aucune redevance de leurs élèves. En posant de pareilles conditions, le gouvernement ne pensait certainement pas que 55 écoles — presque toutes catholiques — relèveraient le défi et deviendraient des établissements privés.

Dans le courant de cette première année, deux grands collèges catholiques pour garçons, du diocèse de Kandy, furent confisqués par le gouvernement, sous le prétexte que certaines dispositions de la loi avaient été violées. Toutes les autres écoles catholiques ont tenu bon, et cela paraît incroyable. Voilà pourquoi ce fait constitue l'une des plus glorieuses pages de l'histoire de l'enseignement catholique à Ceylan.

Très tôt, en décembre 1960 déjà, la plupart des écoles privées ont reçu l'aide d'associations, dont le but principal est précisément de recueillir, mois après mois, les fonds importants nécessaires au paiement des maîtres, à l'entretien des bâtiments et des terrains, aux frais occasionnés par les bibliothèques et les laboratoires. Ces associations ont été constituées par les parents d'élèves, les anciens élèves et des personnes de bonne volonté, tous ayant librement apporté leur concours. Il est bon de mentionner que, parmi ceux qui soutiennent ainsi l'enseignement catholique, il y a également des non-catholiques — soit anciens élèves, soit parents d'élèves actuels — mais tous désireux de maintenir ces écoles et leur esprit.

St-Lazare

Hockey

Le club de hockey local remportait une victoire contre Shoal Lake, le dimanche 7 janvier, au compte de 11 à 7. L'équipe de St-Lazare compte donc une chance de participer aux séries éliminatoires qui auront lieu vers le début du mois de février. Il serait encourageant de voir une foule plus nombreuse aux joutes à venir, car cela décidera si on aura une équipe dans la ligue Riding Mountain, l'an prochain.

Naissance

Félicitations à M. et Mme Alexandre Fouillard, heureux parents d'un fils, premier-né du district en 1962, le lundi 1er janvier.

Film français

On annonce qu'il y aura présentation d'un film français à la salle paroissiale les lundi et mardi 22 et 23 janvier. Ce film comprendra une comédie avec Fernandel comme acteur principal. Ceux qui ont déjà vu des films de Fernandel viendront certainement se régaler de cette comédie.

Saint-Labre

Messe de Minuit

La messe de Minuit a été célébrée avec beaucoup de piété et de grandeur par une foule nombreuse.

L'église était décorée avec goût et l'autel resplendissante de lumières avait revêtu sa parure des jours solennels.

Dans le grand silence de cette nuit sainte les nombreux paroissiens se pressèrent à la sainte table pour recevoir la sainte communion.

En ce jour de fête, 10 enfants firent leur première communion: Claude Poiron, Francine Dubois, Guy et Gilles Gérardy, Marie Gauthier, Nicole Yvon, Thérèse et Suzanne Poiron, Thérèse Adam et Annette Grenier.

Le R. P. Ducharme, S.J., célébra la messe de Minuit suivie de celle de l'Aurore. Il prononça un touchant sermon sur la vraie signification du Noël chrétien, celui de joie et de paix.

Sincères remerciements aux religieuses et à la chorale pour le beau chant.

Malade

Souhaits d'un prompt retour à la santé à la Rév. Sr Ste-Flore, qui fut hospitalisée à l'hôpital général de St-Boniface.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Grenier et leurs enfants sont revenus enchantés de Duck Lake, Sask., où ils ont passé les Fêtes parmi leurs parents.

Nouvelles brèves

Un officier de l'armée royale laotienne a fait savoir que les forces anti-communistes avaient réussi à capturer un nouveau fusil russe sans recul exceptionnellement puissant, et dont les projectiles sont capables de percer l'acier d'un char d'assault à plus de deux milles de distance. Le fusil a été envoyé aux Etats-Unis où il sera minutieusement examiné.

* * *

Des difficultés techniques constatées au dernier moment dans le mécanisme de la fusée géante ont repoussé la date de lancement de l'astronaute américain. Celui-ci ne sera expédié dans l'espace où il doit se placer en orbite au tour de la terre que le 23 janvier, sauf nouvelles difficultés. Il s'agit d'une fusée Atlas et de la capsule spaciale Mercury.

* * *

Dans une lettre adressée aux évêques catholiques d'Allemagne, le Pape Jean XXIII a déclaré que le communisme n'a pas réussi dans sa tentative d'étouffer la foi religieuse en Allemagne de l'Est. Dans sa lettre, le Souverain Pontife a précisé qu'il était parfaitement au courant des difficultés que rencontrent les croyants allemands en zone communiste.

* * *

Des expériences de laboratoire ont révélé que le squelette humain découvert sur l'Ile Santa Rosa est vieux de 10,000 ans. La découverte fut faite, a précisé le conservateur du musée d'histoire naturelle de Santa Barbara en Californie il y a de deux ans, mais on n'a pas voulu en parler avant que les vérifications ne soient menées à bien.

* * *

Bob Feller, l'artiste de la balle rapide des Indians de Cleveland durant dix-huit saisons, est gros favori pour joindre les 81 immortels déjà intronisés au Hall de la Renommé du baseball, à Copperstown, N.Y., le mois prochain. M. Feller, l'ancien deuxième but des Dodgers, Jackie Robinson, et le fameur ancien arrêt-court des Yankees de New York, Phil (Scooter) Rittuzo, dominent la liste des nouveaux candidats éligibles au Hall de la renommée selon le système revisé qui doit entrer en vigueur le mois prochain. M. Feller a pris sa retraite en 1956 après 18 saisons avec les Indiens. Plusieurs de ses records de joutes sans point ni coups sûr et de retraits au bâton sont encore inscrit dans les dossiers du Cleveland, de la ligue Américaine et des ligues majeures.

* * *

Le champion poids lourd du Canada, Robert Cléroux, de Montréal, défendra son championnat le 22 janvier contre Cecil Gray, de Halifax, champion des Maritimes, à l'arena de Hull. M. Cléroux est présentement suspendu par la National Boxing Association et la Fédération de boxe de l'Ontario, mais la suspension n'est pas respectée dans la province de Québec. M. Cléroux a été suspendu pour ne pas avoir accordé un combat revanche à Toronto, à l'ancien champion canadien, George Chuvalo. Un tel match devait avoir lieu en septembre dernier.

Agissez en tout sans murmures ni contestations, afin de vous rendre irréprochables et purs, enfants de Dieu sans tache au sein d'une génération dévôyée et pervertie, d'un monde où vous brillez comme des foyers de lumière, en lui présentant la Parole de vie. (Phil 2, 14-16)




Le lieutenant-colonel S. W. Graham, officier-commandant du dépôt Manning no 108, fait l'inspection des 43 militaires qui ont reçu le grade d'officiers cadet à Fort Osborne, Winnipeg. Les gradués, représentants toutes les unités militaires du Winnipeg métropolitain, ont reçu leur instruction d'officier du deuxième régiment de la Royal Canadian Horse Artillery au cours de sessions hebdomadaires, chaque samedi depuis le 14 octobre. Durant cette inspection, le lieutenant-colonel Graham s'arrêta pour causer avec un vétéran de la deuxième guerre mondiale, le caporal Earl Watt, de 1086, Place Baudoux, Windsor Park, St-Boniface, membre du battalion ordonnance no 6.

Double cérémonie de mariage célébrée à Letellier le 30 décembre

LETELLIER — Le samedi 30 décembre 1961, à 4 h. p.m., parents et amis se réunissaient à l'église pour assister au mariage de deux soeurs, Mlles Noëlla et Madeleine Damphousse, filles de M. et Mme Joseph Damphousse, de Letellier.

Debout, à l'avant de l'église, attendaient les deux futurs époux, M. Lionel Barnabé, fils de Mme Alice Barnabé, de Letellier, et M. Raymond Dionne, fils de M. et Mme Nazaire Dionne, de Ste-Rose-de-Laval, P.Q.

La première future mariée, Mlle Noëlla Damphousse, s'avança au bras de son père, au son d'une marche nuptiale. Elle était précédée de ses demoiselles d'honneur, Mlles Yvette Aubin et Irène Damphousse, suivies de la petite bouquetière, Jeannine Mailhot.

Puis vint le second cortège. Mlle Madeleine Damphousse fit son entrée au bras de son frère, Henri. Mlles Cécile Damphousse et Anne-Marie Dionne agissaient comme demoiselles d'honneur. La bouquetière était Mlle Carole Mailhot.

La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Georges Damphousse, cousin des mariées. Il célébra ensuite la sainte messe qui fut servie par MM. Léo et Maurice Leclair.

Plusieurs cantiques appropriés furent exécutés par Mme André Dionne et MM. Alban Gallant et Arthur Barnabé. Mme Alban Gallant touchait l'orgue.

Les mariées étaient ravissantes dans leurs robes identiques, satin blanc recouvert de tulle et de dentelle. Des couronnes de perles et de pierres de Rhin retenaient leurs jolis voiles courts. Leurs bouquets se composaient de roses rouges et de fleurs blanches.

Les filles d'honneur du premier cortège étaient revêtues de robes de nylon-tricot turquoise et boléros de dentelle. Les demoiselles d'honneur du second cortège portaient des robes en poult-de-soie jaune or. Elles étaient coiffées d'un court voile attaché à un noeud de même tissu et teinte que leurs robes. Des fleurs jaunes et blanches, et bleues et blanches, respectivement, formaient leurs bouquets.

Les deux petites bouquetières portaient des robes de taffetas blanc recouvert de nylon chiffon. Des couronnes de fleurs et de jolis bouquets en corbeille complétaient leurs toilettes.

MM. Marcel Barnabé et Denis Damphousse accompagnaient les demoiselles d'honneur du premier mariage. MM. Gérard Damphousse et Gabriel Arcand escortaient les suivantes.

MM.Jean Damphousse et Jean-Paul Graveline agissaient comme huissiers.

Les invités se rendirent ensuite à la salle mémoriale de Letellier, où un excellent souper chaud fut servi par la Pâtisserie Pelland. M. Napoléon Comeault, maître de cérémonies, présenta les orateurs. M. l'abbé Georges Damphousse porta le toast aux jeunes époux, qui à leur tour remercièrent les parents et amis de leur politesse. Les pères des mariés adressèrent ensuite la parole, témoignant de leur bienveillance et de leur cordialité envers les nouveaux époux. Quelques chants appropriés furent vivement appréciés. Le dernier mot fut donné par M. l'abbé E. Fontaine, curé, qui termina par des souhaits de bonheur à l'égard des mariés.

La réception fut suivie d'une soirée dansante, après quoi les jeunes couples partirent en voyage de noces.

M. et Mme Lionel Barnabé ont élu domicile à Letellier, et M. et Mme Raymond Dionne résideront à Montréal.

Parmi les invités de l'extérieur, on remarquait des amis et parents venant de St-Adolphe, St-Boniface, Dufresne, St-Pierre, San Clara, St-Léon, St-Eustache, P.Q., et Ste-Rose-de-Laval, P.Q.

Concert de Noël

Le concert des élèves eut lieu le jeudi 21 décembre, à la salle Mémoriale. Tous les 110 élèves ont fait leur part pour rendre un ensemble très agréable.

Le théâtre avait une nouvelle apparence avec ses belles draperies acquises pour la circonstance. Aussi sut-on les faire valoir pleinement au cours des différentes saynètes qui se déroulèrent pendant plus de deux heures.

Un programme varié et intéressant fut présenté à l'auditoire attentif.

Messe de Minuit

Si les enfants ont bien su faire les choses au concert du 21 décembre, que doit-on dire du choeur de chant des adultes à la messe de Minuit? Magnifique! Félicitations à la chorale méritante!

De plus, n'avez-vous pas remarqué la petite étable modèle '61? Remerciements sincères à l'habile ouvrier, M. Jean-Louis Perron, de St-Joseph. Celle-ci, placée entre deux palmiers au pied de la magnifique peinture du R. F. Côté, C.S.V., d'Otterburne, donne un attrait de première qualité.

Pour les belles fleurs naturelles qui décoraient le maître-autel, les remerciements vont aux dames de la Ligue Féminine Catholique.

Naissances

Félicitations à M. et Mme Joseph Saurette à l'occasion de la naissance d'une fille à l'hôpital d'Emerson, le jeudi 4 janvier.

Malades

Mmes Emile Brunet et Alice Jutras et M. Georges Fraser sont patients à l'hôpital de Morris.

Mme Roland Dansereau est hospitalisée à St-Boniface, et Mme Hector Fortier, anciennement de Letellier, a subi une opération à l'hôpital Miséricorde.

Va-et-vient

A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, plusieurs gens dont les parents demeurent à Letellier sont venus en visite.

Mlle Huguette Jutras, de Minneapolis, a passé quelques jours chez ses parents. Elle arriva pendant une tempête qui dura trois jours et ne put faire aucune visite.

Les étudiants en vacances n'eurent pas du bien beau temps. La tempête prolongée empêcha aussi quelques collégiens de retourner aux études.

Photostat "de Londres"

Pas de copie officielle du pacte confédératif?

C'est presque une nouvelle "sur mesure" pour les séparatistes! . . .

En effet, il n'existerait à Ottawa, dans les archives officielles, aucune copie authentique de l'Acte de la Confédération. Cette affirmation faite à CKAC, lors de l'émission "On veut savoir", par M. Léon Trépanier, journaliste, est la conséquence d'un discours prononcé le 10 février 1938, par M. Walter Kuhl, député d'une circonscription de l'Alberta.

M. Kuhl avait alors, en pleine Chambre des Communes, qualifié de "contrat frauduleux", l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

La déclaration du député de l'Alberta qui n'a pas été démentie par les autorités gouvernementales, suggérait alors de donner à la constitution le nom de "Etats fédérés du Canada".

Aucun texte officiel et authentique

M. Kuhl indiquait comme source de sa documentation les travaux effectués par le Dr W. P. M. Kennedy, professeur de droit et doyen de l'Université de Toronto, M. Arthur Beauchesne, greffier de la Chambre des Communes, et son adjoint, M. Oliver, et le Dr O. D. Skelton, sous-secrétaire d'Etat au ministère des Affaires extérieures. Tous avaient affirmé qu'il n'existait à Ottawa aucun document officiel et authentique de l'Acte de la Confédération.

Par ailleurs, les travaux n'en restèrent pas là. Le professeur R. Rogers Smith, avocat, expert en droit constitutionnel, fut chargé d'aller à Ottawa vérifier s'il existait une copie véritable de l'Acte de la Confédération.

M. Smith, pendant toute une semaine, se promena dans tous les bureaux du parlement, depuis celui du gouverneur général, jusqu'à ceux de la bibliothèque nationale, des Archives, du Sénat, du ministère des Affaires extérieures, pour apprendre qu'il n'existait à Ottawa aucune copie certifiée de l'Acte de la Confédération.

Loi jamais soumise aux législateurs

Et plus encore, le Dr Kenny, archiviste en chef du Canada, avait fait venir de Londres un photostat de l'Acte de l'Amérique britannique du Nord lequel démontrait qu'aucun document officiel de la Constitution n'avait été envoyé au Canada avant la réception de cette copie; d'après la documentation existante, il était clairement prouvé que l'Acte officiel créant la Confédération n'avait jamais été soumis aux législateurs des différentes provinces pour obtenir leur consentement.

(La Presse)

Tous les chrétiens responsables du manque d'unité chrétienne

MONTREAL — Après vingt siècles de christianisme, où nous trouvons-nous? Quelle a été notre fidélité au désir du Maître? L'histoire de la chrétienté s'est faite de l'entre-déchirement des chrétiens et nous donnons aujourd'hui au monde le spectacle scandaleux de communautés divisées qui se rejettent et s'excluent. Tous ceux qui portent le nom de chrétiens doivent commencer d'abord par ressentir ensemble leur commune infidélité à la volonté du Christ; non pas s'accuser mutuellement, mais implorer, d'un même coeur, le pardon collectif de leur péché commun.

C'est de cette façon que le cardinal Léger voit "le premier pas vers l'unité chrétienne". Son Eminence faisait cette déclaration lors du 10e anniversaire du Forum catholique.

Le cardinal Léger a prononcé le sermon lors de la messe pontificale en l'église du Gésu, dimanche après-midi. Il ajoutait: "Au coeur d'une société pluraliste comme celle de Montréal; au seuil d'un Concile oecuménique qui veut franchir une première étape vers l'unité chrétienne; en plein 20e siècle épris d'unité dans tous les domaines de l'activité humaine, l'anniversaire que nous célébrons, ce soir, doit être un nouveau témoignage de notre souci chrétien d'unité totale dans la vérité d'une même foi".

Le cardinal, qui a parlé en anglais et en français, affirmait en outre: "Ce n'est pas l'Eglise qui est divisée, mais les chrétiens. Parmi les orthodoxes orientaux, les anglicans et les protestants, il y a des millions de chrétiens de bonne foi, séparés de l'Eglise sans qu'il en soit de leur faute.

Par le sacrement de baptême que la plupart de ces derniers ont reçu, et à travers leur foi en Jésus-Christ comme leur Sauveur et Rédempteur, ils ont en effet une certaine relation au Corps Mystique, mais tout ceci ne leur donne pas une part entière à ce même Corps Mystique.

"Les chrétiens non-catholiques ont donc cette union avec le Christ qui commence avec le baptême, et ce sacrement est indélébile. Mais ils n'ont pas une union complète et parfaite avec le Corps Mystique, car leur baptême n'a jamais été renforci par la confirmation, et par-dessus tout ils n'ont pas trouvé la perfection de l'unité dans la sainte Eucharistie en communion avec Pierre.

"Les réformateurs protestants n'étaient pas sans avoir d'authentiques et positives intuitions qui éclairaient ici et là leur tragique révolte contre l'Eglise catholique. Malgré leurs erreurs sur la grâce et la justification et les sacrements, ils tenaient fermement, par exemple, à cette vérité que chaque âme chrétienne a un accès direct à Dieu.

"Nous croyons que l'Eglise catholique, et l'Eglise catholique seule, est la pleine et entière révélation de la vérité de Dieu. Et il s'ensuit que toutes les vérités religieuses qui sont authentiques sont des vérités catholiques, même si ces vérités sont professées en dehors de l'Eglise catholique.

"Le Concile de Trente, dans son désir de réfuter les erreurs protestantes, a établi avec une grande fermeté la doctrine catholique sur des points que les réformateurs avaient mis en question. Naturellement ce Concile était moins préoccupé d'établir ce qui n'était point attaqué, ce qu'avaient encore en commun catholiques et protestants."

Le cardinal a également rappelé ce passage de saint Jean:

"Que tous soient un. Comme toi, Père, tu es en moi et moi en toi, qu'eux aussi soient un en nous, afin que le monde croie que tu m'as envoyé."

Conspiration du silence sur ce qui se passe en Allemagne orientale

BERLIN — Les autorités gouvernementales d'Allemagne de l'Est ont récemment interdit l'exportation en République fédérale, des quotidiens de province de leur pays. Les milieux généralement bien informés pensent que cette mesure a été prise parce que la presse de province, malgré un style évasif et des tournures ambiguës, fournissait aux journalistes occidentaux un tableau relativement précis de la situation en République démocratique allemande. Ces journaux ont été, en effet, une source d'informations précieuses, révélant les difficultés toujours croissantes auxquelles l'Allemagne de l'Est doit faire face dans le domaine industriel, agricole et politique.

91 pour cent des Japonais ont des épargnes

TOKYO — D'après un relevé effectué au Japon, 91 pour cent des gens ont des épargnes en espèces et la moitié de la population économise plus d'un dixième de son revenu mensuel.

Les chiffres se fondent sur un relevé effectué auprès de 53,000 personnes choisies au hasard par le Comité central de stimulation de l'épargne, qui comprend des organismes financiers et industriels.

D'après le rapport, les personnes épargnant plus de 10 pour cent de leur revenu mensuel représentent 54.1 pour cent de la population.

Il ne s'agit pas d'ailleurs d'économies peu considérables. En effet, 61 pour cent des personnes interrogées ont plus de $277, (100,000 yens) de côté, et 18.9 pour cent disent avoir plus de $1,108 (500,000 de yens) en économies.

Un grand nombre de personnes utilisent les tire-lire de famille. Seulement 11.7 pour cent ont placé ces épargnes dans des actions, des obligations ou d'autres titres. De plus, 57.5 pour cent des personnes ont déposé leur argent dans des banques ou des bureaux de poste, les autres n'ont pas fourni d'explications.

Halons ensemble!

La paroisse . . . économique

Exposé rapide et succinct

A partir de cette semaine, la Fédération des Caisses, grâce à la générosité de **La Liberté et le Patriote**, présentera, aux dirigeants et membres des Caisses Populaires, un exposé rapide et succinct des problèmes se rapportant au fonctionnement de nos sociétés d'épargne et de crédit et à la vie économique des nôtres. Eventuellement, l'on y ajoutera des nouvelles d'ordre local ou d'intérêt général.

La communauté paroissiale

Avant d'aborder l'aspect économique de la paroisse, voyons d'abord ce qu'elle est au point de vue religieux. Brièvement, c'est le rassemblement du peuple de Dieu, du peuple chrétien, autour du Tabernacle, qui, dans un territoire restreint et sous la direction d'un curé nommé par l'évêque, poursuit sa destinée spirituelle. C'est l'Eglise en réduction, proche des hommes et à leur portée.

En effet, c'est dans la paroisse que l'homme devient chrétien, enfant de Dieu par le Baptême, qu'il s'y sanctifie par les sacrements, la prière liturgique et la parole de Dieu. C'est également dans la paroisse qu'il apprend à travailler étroitement avec le prêtre à la construction de la cité chrétienne et à la conquête de tous les hommes qui vivent dans l'enceinte paroissiale. Cette collaboration, compte tenu des fonctions et des rôles respectifs, cette confiance mutuelle entre le prêtre et le laïc sont indispensables au progrès de l'Eglise et des hommes; autrement c'est la pente vers le cléricalisme ou vers le laïcisme, c'est la quasi-rupture de cette unité d'action tant recommandée par les papes. C'est dans la paroisse que le laïc apprend à se sentir de l'Eglise, à réaliser qu'il fait partie de l'Eglise, qu'il est responsable, lui aussi, de son progrès.

Pour les Canadiens français, la paroisse a été une sorte de forteresse, qui leur a permis de rester fidèles à Dieu et de demeurer fidèles à leur culture. Deux fidélistes qui font grandement honneur et qu'il faut conserver à tout prix. C'est une force de grandeur, c'est une richesse qu'on doit non seulement conserver, mais surtout développer.

Son aspect économique

Reste l'aspect économique de la paroisse, celui que nous devons considérer ensemble, d'une façon plus particulière. C'est pour mieux faire comprendre l'importance, la puissance, la stabilité de l'institution paroissiale, que nous avons donné quelques-unes des grandes lignes de son caractère religieux.

Et c'est ici que commence le rôle de la Caisse Populaire. Elle vient compléter les activités paroissiales. Dès les débuts du régime français, la vie religieuse, l'éducation et les oeuvres de charité étaient florissantes; restait à organiser la vie économique. Ce qui étonne, c'est que pendant si longtemps l'on ait négligé ce facteur d'équilibre humain et national. Ce qui prouve que les institutions sont toujours perfectibles, quand l'homme sait regarder et agir. A tous les points de vue, nous serions plus forts et notre progrès aurait été plus rapide.

La semaine prochaine, nous verrons comment la Caisse Populaire est venue combler cette lacune.

Lexique

Comme c'est l'époque des rapports financiers et des assemblées annuelles des Caisses Populaires, voici quelques définitions qu'il est bon de connaître et qui permettront aux sociétaires de mieux comprendre:

Actif: Ce qu'on possède, ce que possède la Caisse Populaire.

Passif: Ce qui se doit, ce que la Caisse Populaire doit.

Placement: Disposition d'un capital pour qu'il rapporte des intérêts.

Dépréciation: Ce qui diminue, était de ce qui a perdu de son prix.

Ameublement: Tous les meubles qui garnissent un appartement.

Capital social: Valeur des actions, des parts sociales.

Comptes payables: Montant qui doit être payé.

Bilan: Comptes balancés de l'actif et du passif.

Boni: Intérêt qui revient à chaque associé dans le revenu d'une compagnie.

Ristourne: Versement fait aux associés de l'excédent de l'intérêt perçu sur les prêts.

Crédit: La page droite d'un livre de compte qui s'intitule avoir et où l'on écrit ce qui est dû à quelqu'un, ce qu'on a reçu de quelqu'un.

Débit: Partie d'un compte où l'on porte ce qui a été fourni ou payé à quelqu'un, par opposition à crédit.

Fonds: Somme d'argent plus ou moins considérable destinée à quelque usage.

Fonds de réserve: Portion des profits mise de côté.

Fonds d'éducation: Portion des profits mise de côté pour fin d'éducation.

Bénéfices: Gain, profit.

Bénéfices différés: Gain dont la répartition est différée.

Emprunt: La chose empruntée; somme qu'une Caisse emprunte.

Balance (solde): Somme qui fait la différence du débit et du crédit lorsque le compte est vérifié et arrêté.

Opérations: Ensemble des moyens que l'on combine pour en obtenir un résultat.

Dépenses: Emploi d'argent; compte où se trouve relatée chaque somme déboursée.

Revenus: Ce qui rapporte un fonds, un capital.

La Fédération des Caisses canadiennes-françaises du Manitoba
par Raymond Bernier.

Ste-Rose-du-Lac

Profession de deux Oblates

Le dimanche 7 janvier eut lieu à l'église paroissiale la cérémonie de profession des Oblates Missionnaires de Marie Immaculée, institutrices à Ste-Rose depuis septembre.

Mlle Gilberte Proteau, fille de M. et Mme Athanase Proteau, de St-Boniface, prononça ses premiers voeux, et Mlle Lucille Provencher, fille de M. et Mme Philippe Provencher, de Montréal, renouvela ses voeux.

Mlle Yvette Gagnon, o.m.m.i., directrice du district de Winnipeg, et Mlle Marguerite Lavoie, o.m.m.i., toutes deux de Winnipeg, représentaient les autorités majeures de l'Institut.

M. Damien Proteau, frère de Gilberte, était venu à Ste-Rose pour la cérémonie. M. Proteau est étudiant au Grand Séminaire de St-Boniface.

Le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., curé, officiait à la cérémonie des voeux, et célébrait la messe à l'intention des deux professes. Au cours de son sermon, il souligna la nécessité des instituts séculiers dans l'Eglise. Il encouragea les jeunes à répondre avec grande générosité à l'appel du Maître pour travailler à sa Vigne.

Sincères remerciements aux religieuses de Notre-Dame-des-Missions et aux jeunes filles de l'école pour le magnifique chant pendant la messe. Sincères remerciements aussi aux Soeurs Grises de l'hôpital de Ste-Rose et à tous ceux et celles qui ont prié pour les Oblates à l'occasion de leurs voeux.

La Broquerie

Remerciements

Les organisateurs de la partie de cartes de l'école élémentaire, qui eut lieu le 17 décembre dernier, veulent remercier tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un si beau succès.

Merci à M. l'abbé U. Lafond, curé, pour son encouragement, aux maîtres et maîtresses qui ont coopéré de leur mieux, aux élèves pour leur participation active, à tous les donateurs de prix et autres qui ont aidé de quelque façon. Pour tant de dévouement et de générosité, merci encore.

Incendie

Le samedi 6 décembre, un incendie détruisait la maison de ferme de M. et Mme Aimé Charrière et de leurs sept enfants, qui sont âgés de 12 ans à 9 mois. Les pompiers de Steinbach de même que plusieurs paroissiens se rendirent sur les lieux pour combattre les flammes. On réussit à sauver les meubles. Personne n'a été blessé mais la maison a été complètement rasée.

La famille Aimé Charrière désire remercier toutes les personnes qui lui ont accordé de l'aide et offert leur sympathie à l'occasion de leur épreuve.

Visiteurs

Le temps des Fêtes ramenait dans la paroisse plusieurs visiteurs ecclésiastiques, séminaristes, collégiens, étudiants ou autres anciens, entre autres: le **R. P. Roméo Bédard, O.M.I.**, de **La Liberté et le Patriote**, M. l'abbé Georges Savoie, ancien vicaire, M. l'abbé Louis Laurencelle, de l'Ontario, M. l'abbé Jean-Louis Rocan, du Petit Séminaire, M. l'abbé Joseph Choiselat, de Haywood, MM. Paul Boisjoli, Laurent Gamache et Edouard Bonin, du Grand Séminaire, M. et Mme Jean-Paul Michaud ainsi que MM. Emile Laurencelle et Léon Boily, de Dryden, Ont.

Baptêmes

Le 18 décembre 1961: Lise-Marie-Paulette, fille de Joseph Mireault et de Lucille Normandeau. Parrain et marraine, M. et Mme Marcien Boily, oncle et tante de l'enfant.

Le 7 janvier: Jacqueline-Hélène-Marie, fille d'Hector Fabas et de Patricia Desgagné. Parrain et marraine, M. et Mme N.-D. Haydu, de Stratton, Ont.

RADIO SAINT-BONIFACE

DIMANCHE

- 8.55—Ouverture: O Canada
- 9.00—Messe du dimanche
- 9.55—Nouvelles
- 10.01—Pour nos malades
- 11.00—Causerie des Pères Blancs
- 11.12—Variétés
- 11.30—Nos missions sur les ondes
- 11.45—Nos artistes invités
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—Musique légère
- 12.25—Nouvelles
- 12.30—Nos nations au micro, Juifs
- 1.30—Nos nations au micro, Italiens
- 2.30—Nos nations au micro, Ukrainiens
- 3.00—Nos nations au micro, Polonais
- 4.00—Nos nations au micro, Slovaques
- 4.30—Nos nations au micro, Allemands
- 6.00—Echos marials
- 6.15—Carnet mondain
- 6.25—Nouvelles
- 6.30—Récital du dimanche
- 7.00—Match Intercités
- 7.30—Petit Concert
- 8.00—Terre Nouvelle
- 8.30—Concert léger
- 9.00—Radio-Journal
- 9.10—A l'Opéra
- 11.30—Nouvelles
- 11.35—Fermeture O Canada

Du lundi au vendredi inclusivement

- 6.50—Ouverture O Canada
- 6.55—Radio-Journal
- 7.00—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.25—Réveille-matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Chez Miville,
- 9.00—Nouvelles
- 9.10—Téléphone magique
- 9.30—Cuisine et Oreille fine
- 9.35—A vendre, à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Un homme et son péché
- 10.16—Chantez en travaillant
- 10.30—Concours Bonus Postal
- 10.35—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—Jeunesse Dorée
- 11.15—Visages de l'amour
- 11.30—Les Joyeux Troubadours
- 12.00—Radio-Journal
- 12.10—A votre choix
- 12.30—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Chronique sport.
- 1.15—Chansons vedettes
- 1.30—Réveil rural
- 1.45—Le trio lyrique
- 2.00—Femina
- 2.15—Vies de Femmes
- 2.30—Miss Music Hall
- 2.45—Psychologie de la vie quotidienne
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.15—Radio-Sacré-C.
- 4.30—Le club des jeunes
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Chronique sport.
- 6.10—Sélection spéciale
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.08—Carnet mondain
- 7.15—Coeur à coeur

LUNDI

- 7.30—Aperçu du piano moderne
- 7.45—Interview
- 8.00—Continental
- 8.15—Les Affaires de l'Etat
- 8.30—Universités 1961
- 9.00—Radio-Journal
- 9.30—Orchestre de chambre
- 10.00—Festivals Européens
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Fermeture O Canada

MARDI

- 7.30—Interviews
- 8.00—Orchestre de Lucio Agostini
- 8.30—Des idées et des hommes
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Concerts symphoniques
- 10.30—Cabaret latin
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

MERCREDI

- 7.30—Veillée à la Chandelle
- 8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
- 8.30—Hommes de science
- 9.00—Festivals du mercredi
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Harmonies du soir
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

JEUDI

- 7.30—Les petites symphonies
- 8.00—Omer Dumas et ses ménestrels
- 8.30—Place publique
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro, Allemands
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Valses et mélodies
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

VENDREDI

- 7.30—Actualités françaises
- 7.45—Interview
- 8.00—Hier et aujourd'hui
- 8.30—L'aventure de l'homme rouge
- 9.00—Radio-Journal, Rond Point
- 9.30—Nos nations au micro
- 10.00—Orchestre de Radio-Canada
- 11.00—Musique de danse
- 11.30—Pianorama
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

SAMEDI

- 6.55—Ouverture
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Réveille-matin
- 7.15—Prière du matin
- 7.30—Nouvelles
- 7.35—Chronique sport.
- 7.40—Réveille-matin
- 7.55—Nouvelles
- 8.00—Réveille-matin
- 8.30—Nouvelles
- 9.00—Téléphone magique
- 9.30—A vendre, à louer
- 9.50—Rendez-vous chez Eaton
- 9.55—Nouvelles
- 10.00—Tante Lucille
- 10.30—Chantez en travaillant
- 10.55—Nouvelles
- 11.00—A votre choix
- 11.45—Mgr de Mazenod
- 12.00—Nouvelles
- 12.10—Chansons vedettes
- 12.55—Nouvelles
- 1.00—Prévisions du temps
- 1.10—Union des électeurs
- 1.25—Nouvelles agricoles
- 1.30—A votre santé
- 1.40—Chant lyrique
- 2.00—Siesta
- 2.30—Carousel de la chansonnette
- 3.00—Nouvelles
- 3.05—Ranch 1050
- 4.30—Quand on file en auto
- 5.00—Radio-Journal
- 5.15—La langue bien pendue
- 5.30—Succès du jour
- 6.00—Nouvelles
- 6.05—Dans le monde du sport
- 6.20—Sélections spéciales
- 6.45—Le Chapelet
- 7.00—Nouvelles
- 7.05—Carnet mondain
- 7.15—Variétés
- 7.30—Au clavier
- 7.45—La soirée du hockey
- 9.30—Musique de danse
- 10.00—Radio-Journal
- 10.30—Visite chez les chansonniers
- 11.00—A la fin du jour
- 12.00—Nouvelles, fermeture O Canada

Dunrea

Les Fêtes

Les célébrations des fêtes de Noël et du Jour de l'An sont déjà chose du passé, mais le souvenir qui en demeure restera longtemps vivace dans nos coeurs.

Ce fut d'abord Noël, célébré dans la petite église toute illuminée, les beaux poinsettis ornant les autels, l'humble crèche abritant les personnages bibliques, a ferveur inusitée des nombreux fidèles venus assister à la célébration des saints mystères de la Nativité et les nombreuses communions.

M. l'abbé G. Gervais, curé, fut très éloquent dans un beau sermon qu'il donna dans les deux langues. La chorale, sous la direction du toujours dévoué maître-chantre, M. N. Boulet, rendit avec succès une belle messe harmonisée, précédée par le "Minuit, Chrétiens", dont le soliste fut M. Gérard Boulet. Pendant la messe de l'aurore, les cantiques anciens, mais toujours si beaux, furent chantés avec brio. La Rév. Sr St-Jacques fut l'accompagnatrice très appréciée.

La même messe fut célébrée le Jour de l'An, avec sermon non moins éloquent par le pasteur et communion générale.

Pendant les semaines qui suivirent il y eut réunions familiales, réveillons joyeux, soupers traditionnels autour des tables surchargés de mets succulents. En un mot ce fut partout la joie de se retrouver ensemble, de se récréer, d'offrir des souhaits et d'en recevoir.

Visiteurs

Parmi les nombreux visiteurs venus à l'occasion des Fêtes, on remarquait: M. et Mme Florent Boulet, d'Ontario, chez M. et Mme Théo. Boulet; le R. F. Raymond Deschênes, O.M.I., de Gravebourg, chez M. et Mme Edmond Beaupré; MM. et Mmes Théo. Knook, Fernand Labossière, Jos. Prescott et Albert Delight, tous accompagnés de leurs enfants, de Winnipeg, St-Léon, St-Lazare et St-Alphonse; chez M. et Mme N. Carney, leur fils, Peter, instituteur; chez M. et Mme Arthur Paradis, leur jeune fille, Clémence, de Winnipeg, ainsi que François, du Juniorat; chez M. et Mme Albert Boulet, leur fils, François, et son épouse et leur bébé, d'Ottawa, M. et Mme Maurice Côté et leurs enfants, de Ste-Agathe, ainsi que M.-Antoinette et Thérèse, de St-Boniface et Ste-Agathe; chez M. Arthur Boulet, Mme Anna Boulet et ses fils, de St-Boniface, M. Albert Vachon et sa famille, d'Oak Lake, M. et Mme Albert Desrochers et leurs enfants, de Mariapolis; chez M. et Mme Jos. Boulet et Louis Colbe, MM. et Mmes Théobald Martin et Michel Boulet et leurs enfants, de St-Boniface et Haywood; chez M. et Mme Alphonse Boulet, Mme Maria Toutant et ses filles, Claudette, Lorraine et Rita, de l'hôpital général de St-Boniface; chez M. et Mme Auguste Garand, leur fils, Roland, et sa famille, de Le Pas; chez M. et Mme Henri Côté, leur fils, Gérard, de l'hôpital de St-Boniface; chez M. et Mme Jos. Souyri, M. et Mme Frank Tervoort et M. Benoit Souyri, de Winnipeg, puis tous les étudiants et les étudiantes de St-Boniface, St-Charles et Bruxelles.

Décès de Mme C. Girardin

La fête de Noël fut endeuillée par la mort de Mme Charles Girardin, doyenne de cette localité, décédée dans sa 91e année, le vendredi 22 décembre, à l'hôpital de Killarney, où elle avait été conduite quelques semaines auparavant.

La dépouille mortelle fut exposée à la demeure de sa bru, Mme Léopold Girardin, l'après-midi de Noël jusqu'au moment des funérailles le mardi 26 décembre.

M. l'abbé Gervais fit la levée du corps et chanta la messe de Requiem. La quête fut faite par Mme N. Carney.

Comme la chère disparue faisait partie de la congrégation des Dames de Ste-Anne depuis de nombreuses années, la bannière de sainte Anne précéda le cortège funèbre à l'entrée et à la sortie de l'église. Elle était portée par M. Benoit Souyri, et les rubans étaient tenus par Mmes Arthur Paradis, Léo Maloney, F. Fitzpatrick et Stéphane Maurice.

Les porteurs étaient MM. Jos., Louis et Henri Souyri, A. Lavoie, Jules Légaré et Norbert Carney.

La maison funéraire Morrison de Killarney était en charge des funérailles.

A l'issue du service funèbre, la dépouille mortelle de la chère Mme Girardin fut conduite au cimetière local pour l'inhumation et les dernières prières de l'église.

La défunte venait des îles St-Pierre et Miquelon et habitait cette localité depuis bien longtemps. Atteinte de cécité depuis de nombreuses années, Mme Girardin devait avoir depuis longtemps son passeport pour le ciel. Pendant longtemps aussi elle se dévoua comme sage-femme et son entier dévouement et sa bonne humeur étaient connus et appréciés de tous dans toute la région.

La défunte laisse dans le deuil une fille, Marie (Mme Isaïe Gaboury), d'Edmonton; deux fils, Charles, de Regina, et Albert, de Swan Lake; une bru, Mme Léopold Girardin, chez qui elle demeurait depuis de nombreuses années, et qui fut admirable dans ses soins constants envers la malade. Elle laisse aussi de nombreux petits-enfants.

Les enfants de la défunte étaient présents aux funérailles, ainsi que ses petits-enfants, de Swan Lake, puis M. et Mme Maurice Lussier, de Mariapolis, et les parents et amis de cette localité venant rendre un dernier hommage à la chère disparue et manifester leur sympathie à la famille.

St-Pierre

Décès

M. Omer Théroux, de St-Pierre, est en deuil de son frère, M. Henry Théroux, décédé à son domicile à Winnipeg, le samedi 6 janvier, à l'âge de 73 ans.

Woodridge

Décès

Le 16 décembre est décédé accidentellement M. Raymond Cayer, âgé de 37 ans. Il était à l'emploi de la "Manitoba Forestry Service". L'accident est survenu à Whitemouth Lake, où il travaillait à la construction du chemin.

Le défunt laisse dans le deuil six enfants en bas âge, son père et sa mère, M. et Mme Albert Cayer, de Vassar, ainsi que plusieurs frères et soeurs.

Le service funèbre fut chanté en l'église de Vassar le 19 décembre et l'inhumation se fit au cimetière local. Le salon funéraire Loewen de Steinbach avait charge des funérailles.

Soirée

Le 22 décembre, il y eut soirée dans la salle paroissiale, organisée par les Révérendes Soeurs St-Joseph, institutrices, à l'occasion de Noël. Félicitations aux élèves qui ont très bien joué les rôles assignés. Il y eut distribution des cadeaux de Noël. Merci aux dévouées religieuses.

En visite

M. et Mme Albert Lebleu ont rendu visite à leurs frère et soeur, M. Eugène Degagné et Mme Jeannette Morgan, de Medecine Hat, Alta. Ils ont également rendu visite à leurs amis, M. et Mme John Baty, de Calgary, Alta. M. et Mme Charles Degagné, de Lorette, les accompagnaient.

Prise de position du Comité de Toponymie du Québec sur les noms

Le Comité de Toponymie du Québec ayant appris que des démarches ont été entreprises auprès du Ministère des Terres et Forêts de la province de Québec par des fonctionnaires de l'Administration fédérale dans le but de modifier certains des noms français du Nouveau-Québec.

Le Comité de Toponymie tient à réaffirmer son approbation à tous les noms approuvés en février 1961 et est toujours d'avis qu'ils soient conservés intégralement.

Le Comité de Toponymie exprime aussi l'opinion que les anciens noms ne paraissent pas simultanément avec les nouveaux sur les nouvelles cartes, car cela équivaudrait de la part des services fédéraux à perpétuer l'emploi de noms qui n'existent plus.

Le Comité de Toponymie du Québec exprime cependant sa plus entière confiance dans la fermeté de la province de Québec sur des décisions déjà prises et approuvées en février 1961.

Aubigny

Messe de Minuit

Les paroissiens d'Aubigny se rendirent nombreux pour assister à la messe de minuit de Noël.

M. l'abbé R. Nadeau, curé, célébra les deux messes et fit un touchant sermon sur la venue de l'Enfant-Jésus sur la terre pour racheter l'humanité et apporter la paix à toute âme de bonne volonté.

La chorale rehaussa la cérémonie par de beaux cantiques. Mme Ovide Robert accompagnait à l'orgue.

M. l'abbé Nadeau prépara lui-même la crèche. Des lumières d'un bleu sombre donnait l'apparence d'une nuit naissante, un temple tout comme ceux de l'Egypte donnait un aspect réalistique de Bethléem.

Un grand merci à M. l'abbé Nadeau pour son travail artistique. Merci aussi aux religieuses qui ont si bien décoré l'église et aux personnes qui se sont dévouées à laver l'église pour Noël.

A part quelques réunions de familles, le jour de Noël et le Jour de l'An se passèrent comme à l'ordinaire, pas trop mouvementés.

Çà et là

M. et Mme Gérald Bérard et leur bébé, d'Edmonton, se rendirent à Aubigny pour passer le Jour de l'An chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes P. Godard et G. Bérard.

Prompt rétablissement à M. Jean-Marie Palud qui fut transporté d'urgence à l'hôpital, le samedi 6 janvier.

Mme Joseph Touchette, sa fille, Solange, et ses deux fils, Denis et Maurice, allèrent passer les vacances de Noël à Detroit chez leur fils et frère, M. Gérard Touchette.

Le vendredi 29 décembre, les grands du club de hockey d'Aubigny affrontèrent le club de Morris pour en terminer au compte de 4 à 1 en faveur de Morris. Le dimanche 30 décembre, les "Pee-wees" d'Aubigny furent les heureux gagnants contre les "Midgets" d'Otterburne, au compte de 8 à 1.

Le vendredi 29 décembre eut lieu à la salle Normandin une soirée sociale organisée par le club de hockey, à laquelle participèrent la jeunesse de la paroisse et des environs.

Le 1er janvier, M. et Mme Charles Roy étaient heureux de voir se grouper auprès d'eux leurs enfants et petits-enfants pour un souper familial à la salle Normandin.

Le 3 janvier, les élèves reprirent leurs livres pour le deuxième terme de l'année scolaire. Les examens de Noël ont peut-être déçus les uns, surpris les autres, mais tous s'efforceront de faire encore mieux de janvier à juin.

Ste-Amélie

Çà et là

Prompt rétablissement au jeune Ricky Vandepoele, qui fut admis à l'hôpital de Ste-Rose le soir du Jour de l'An. Il y fut patient jusqu'au dimanche suivant.

Félicitations à M. et Mme Edouard Chaput, fils, de Winnipeg, à la naissanse d'un fils, le matin du 25 décembre.

Félicitations aussi à M. et Mme Alphonse Pinette (Doreen Tucker), de Williams Lake, C.-B., à la naissance de jumeaux, un garçon et une fille, le 1er janvier.

M. et Mme L. K. Finney et leur fille, Judy, ont passé le jour de Noël chez leur parenté, à Reykavik, Man.

M. Albert Vachon, d'Oak Lake, rendit visite à M. l'abbé C. Vachon, curé, le jeudi 28 décembre. Il était accompagné de ses trois fils, Eugène, Marcel et Gérard, étudiants au collège de Gravelbourg.

M. et Mme Maurice Gendron et leurs enfants, Carol et Robert, de St-Boniface, vinrent passer une couple de jours, à l'occasion du Nouvel An, chez M. et Mme Fred Pinette. Ensemble, ils firent de courtes visites à leurs parents et amis, le dimanche 31 décembre.

Mlle Louise Verhaeghe, de Winnipeg, est venue passer le congé du Jour de l'An avec ses parents, M. et Mme Gustave Verhaeghe, ses soeurs et sa grand-mère.

M. et Mme Louis Molgat, de Strathclaire, Man., étaient en visite chez M. et Mme L. Archambault, le dimanche 31 décembre. Ils assistèrent à la messe du Jour de l'An à Ste-Amélie et allèrent passer la journée avec leurs parents à Ste-Rose-du-Lac.

M. Adélard Verhaeghe retourna à son travail à Wabigoon, Ont., le mardi 2 janvier.

M. Guy Ramsay descendit de Langruth, le 2 janvier, pour se rendre à son travail à Grand Rapide.

Bienvenue à la Rév. Sr M.-Ste-Odile, M.O., au couvent du St-Rosaire de Ste-Amélie, qui vient pour aider aux institutrices.

Mlle Lilianne Pinette retourna à St-Boniface le samedi 6 janvier, y continuer son cours de garde-malade, et Mlle Germaine Verhaeghe reprit ses études à l'Académie St-Charles, le dimanche 7 janvier.

M. Joseph Labelle, de Uranium City, Sask., est en vacances de quelques jours chez ses parents et amis.

Corrections

Le mercredi après-midi 20 décembre, huit membres de la Ligue Féminine Catholique se rendirent chez Mme A. Morisseau pour ofrir les souhaits de Noël à Mme Vitaline Landry, confinée à la maison, étant la plus âgée du groupe. Une boite de fruits et de bonbons assortis lui fut offerte. Le tout avait été préparé par le comité d'Action Sociale.

Félicitations à M. et Mme Jean Pinette à l'occasion de la naissance d'une fille, née le 29 décembre, nommée Noëllie, et non pas un garçon, tel que paru précédemment.

Lorette

Election à l'A.P.M.

Voici le résultat des élections du nouvel exécutif de l'Association de Parents et Maîtres qui eurent lieu à la dernière réunion mensuelle: président, M. Gaston Bohémier; vice-présidents, MM. J.-B. Grégoire et Roger Gauthier; secrétaire, Mme Madeleine Cournoyer; trésorier, M. Léon Desmarais; représentante des maîtres et maîtresses, la Rév. Sr Elisabeth-de-St-Joseph; représentante des mamans, Mme Agnès St-Mars. Félicitations aux membres choisis.

Malade

Souhaits de prompt rétablissement à M. Louis-J. Marcoux qui est de retour chez lui après avoir subi une opération à l'hôpital général de St-Boniface.

Remerciements

M. et Mme Henri Bissonnette désirent remercier sincèrement les parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par visite auprès de la dépouille mortelle ou assistance aux funérailles qui eurent lieu en l'église paroissiale de Lorette à l'occasion du décès de M. Edwin Bisier, frère de Mme Bissonnette. Un merci spécial aux Révérendes Soeurs Grises de l'hôpital Taché pour leur dévouement et à M. l'abbé Donat McDougall, curé d'Ile-des-Chênes.

Messe de Minuit

Une foule considérable remplissait l'église paroissiale à la messe de Minuit de Noël. Sincères remerciements au choeur de chants pour leur belle interprétation, surtout à M. l'abbé R. Bouchard, vicaire, qui dirigeait le groupe.

Çà et là

La Rév. Sr C. Farmer, institutrice à l'école secondaire, est revenue d'un repos de deux mois à St-Hyacinthe, P.Q.

MM. et Mmes Léon et Laurent Desmarais allèrent visiter leurs parents à Minneapolis, Minn., à l'occasion du congé des Fêtes.

M. Marcel Gauthier est revenu d'un voyage en Alberta, où il passa quelque temps chez des parents.

Mlle Evelyn Grossman, institutrice à Flin Flon, est venue passer le temps des Fêtes chez ses parents, M. et Mme Jos. Grossman.

Le conseil de la municipalité Taché a passé un règlement concernant le grand nombre de chiens qui ont trop de liberté dans le village. M. Cyprien Bohémier a été nommé gardien-surveillant.

On peut arriver au christianisme par tous les chemins, parce qu'il est le centre de toutes les vérités. — LACORDAIRE.

Le budget pour fins scolaires au pays atteint $1,269,000,000

OTTAWA — Une publication de la Conférence canadienne sur l'éducation rapporte que le coût global de l'éducation au Canada atteint aujourd'hui $1,269,000,000, et prédit que ce chiffre atteindra $2,700,000,000 d'ici 10 ans, soit une augmentation de plus de 100 pour cent.

La publication est le no 5 d'une série de neuf études publiées en français et en anglais par la Conférence canadienne sur l'Education, dans le but de préparer et de documenter les quelque 2,000 délégués qui assisteront au grand congrès national sur l'éducation, à Montréal du 4 au 8 mars prochain.

Contrôle local

L'auteur, M. W. J. McCordic, constate que l'aide financière des gouvernements provinciaux aux municipalités, pour fins d'éducation, augmente sans cesse, et atteint aujourd'hui 45 pour cent du coût total. Mais les chiffres indiquent que la taxe foncière scolaire prélevée par les municipalités représente encore une source substantielle de revenus.

"La tradition canadienne semble appuyer le principe du contrôle des écoles primaires et secondaires par le municipal. Et les Canadiens jugent ce principe trop important pour qu'on l'abandonne sous prétexte que les méthodes du financement de l'éducation ont évolué."

$300 par élève

L'étude révèle que l'inscription a augmenté dans une proportion de 100 pour cent depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale et atteint maintenant 4,000,000 d'élèves, au niveau primaire et secondaire, dans les écoles publiques et privées. En même temps, le coût par élève, calculé d'après l'assistance moyenne, a presque doublé, passant de $153.50 à $300. Les dépenses ont plus que doublé, passant de $27 à $60 par tête.

Pendant que les dépenses pour fins d'éducation ont, à toute fin pratique, triplé, la production nationale brute a seulement doublé.

"Cette comparaison nous donne une idée des efforts que doivent faire beaucoup de municipalités dans toutes les parties du pays pour faire face au coût toujours grandissant de l'éducation.

"Il semble que les autorités scolaires et le public en général aient été si absorbés par des préoccupations plus immédiates que peu de gens se sont rendu compte de l'ampleur du problème."

M. McCordic précise que son document doit être étudié à la lumière du contexte historique et traditionnel de l'éducation au Canada, ajoutant que "chaque province a abordé, à sa façon, le problème de l'éducation, domaine qui lui est réservé par l'Acte de l'Amérique du Nord britannique".

"Ressources" intellectuelles

L'étude traite des écoles primaires et secondaires, dont la gestion est confiée à des commissions locales élues ou désignées. Elle traite aussi de la part qui revient au secteur universitaire dans l'augmentation des dépenses pour fins d'éducation.

"Pour que le Canada progresse au même rythme que les autres pays, on reconnait de plus en plus que tous les jeunes gens qui possèdent le talent requis doivent faire des études universitaires.

"On en est venu à considérer les personnes qui, volontairement ou non, n'ont pas développé au maximum leur potentiel intellectuel, comme des ressources naturelles qui n'ont pas été mises en valeur."

Le rapport prédit que l'inscription aux universités doublera en moins d'une décennie pour atteindre 214.000 étudiants réguliers au début de l'année académique 1969-1970.

"Il est urgent que nos universités augmentent leur nombre de professeurs et qu'elles s'agrandissent. Il faudra aussi en fonder de nouvelles."

L'éducation des adultes

A l'aide de données sur lesquelles il fonde ses assertions, l'auteur aborde plusieurs autres problèmes qui lui suggèrent des principes "devant être étudiés au point de vue national, si l'on veut trouver les ressources nécessaires pour le financement de l'instruction publique".

"L'instruction publique n'est plus un service destiné uniquement à la jeunesse, et les autorités scolaires consacrent une partie de plus en plus considérable de leur budget à l'éducation des adultes.

"L'éducation est reconnue aujourd'hui comme l'un des moyens les plus efficaces pour assurer le plein emploi, et la réadaptation professionnelle des adultes est devenue un problème d'importance nationale.

Fardeau égal

"L'inégalité des moyens financiers des autorités locales au sein d'une province et des différentes provinces entre elles pour financer l'instruction publique est un problème qui n'est pas encore entièrement résolu. Par l'octroi de subventions aux autorités scolaires, les gouvernements provinciaux cherchent à égaliser le fardeau de l'éducation, mais elles sont encore loin d'avoir atteint le but désiré. D'autre part, on n'a encore à peu près rien fait pour égaliser le fardeau entre les différentes provinces.'"

Le grand public peut se procurer des copies des huit études publiées jusqu'ici, au prix de 50 sous l'unité. On doit s'adresser à la Conférence canadienne sur l'éducation, 85, rue Sparks, Ottawa 4.

L'ENGAGEMENT CHRÉTIEN

par

P.-E. ROY, c.s.c.

P.-E. Roy, c.s.c.

Une collection nouvelle vient d'être lancée. Elle s'intitule *Foi et Liberté* et parait à l'enseigne de Fides. On a mis près d'un an d'étude, de discussions, de rencontres avant de la réaliser. Un comité spécial, composé de penseurs, de sociologues, de théologiens en a déterminé les statuts. Sont directeurs de cette importante collection: le R.P. Pierre Angers, s.j., M. Fernand Dumont, M. Serge Lapointe, M. Gérard Lemieux, le R.P. Benoit Pruche, o.p., M. Claude Ryan et le Père P.-E. Roy, c.s.c.

Paraitront dans *Foi et Liberté* des ouvrages de base, auxquels on pourra se référer dans l'étude des principales questions discutées à l'heure actuelle: la liberté d'expression, l'enseignement, la tolérance, l'autorité dans l'Eglise, le problème des naissances et du peuplement, etc...

Le premier volume traite de l'Engagement chrétien. On n'aurait pu débuter par un sujet plus significatif. Ce sont des réflexions très pertinentes, présentées souvent sous un jour nouveau. Elles veulent éclairer les démarches de l'homme d'action, exprimer les coordonnées de sa pensée. Le sujet n'est pas développé progressivement, avec la logique imperturbable de certains traités. L'Auteur a cru préférable de cerner le sujet, de le circonscrire, de repenser la même intuition sous des angles divers: Engagement dans la lumière, engagement communautaire, engagement et liberté, et vocation, et histoire, fonction apostolique de l'engagement, une pensée engagée, engagement et humanisme, le refus d'engagement, etc...

Il est d'une extrême importance pour nous chrétiens de prendre en main notre destinée, de nous engager. Le christianisme de routine a fait son temps. Les cadres qui soutenaient autrefois l'existence du catholique ayant sauté, la vie chrétienne se maintiendra si elle est comme le rayonnement d'un foyer de liberté spirituelle. Elle sera l'effet explicite d'un engagement personnel ou ne sera pas.

Un ouvrage lumineux, très dense, d'une lecture tonifiante. Un livre de chevet, à relire et à méditer. Très précieux pour tous les militants d'Action catholique.

En vente partout et aux Editions Fides au prix de **$2.50**. Magnifique présentation sur papier teinté. **212 pages**.



On voit ci-dessus M. et Mme Théodore Fiola, de Ste-Anne-des-Chênes, les heureux parents du premier bébé né en 1962, à 2 h. 22 a.m., le 1er janvier, à l'hôpital local. Les marchands du village ont voulu marquer cet événement, qui aurait la priorité à l'hôpital de Ste-Anne sur tous les hôpitaux du sud-est de la province, en "inondant" le nouveau-né de cadeaux. De fait ce sont les parents qui jouiront d'un réservoir plein d'essence, de repas gratuits, d'un panier de provisions, d'une douzaine de pains, de boites de lait, de nettoyage à sec, etc. Félicitations aux heureux parents et . . . aux généreux marchands. (Photo Carillon News)

Ste-Anne-des-Chênes

Chevaliers de Colomb

Tous les membres dû Conseil offrent leurs plus sincères condoléances à leur Grand Chevalier, qui a perdu, récemment, sa digne épouse.

Lors du dernier déjeuner-communion, les 34 frères présents remercient le frère Robert Lafrenière, qui s'acquitta si bien de son rôle de président des activités religieuses, et le conférencier qui parla de "Sa Sainteté Jean XXIII, curé de campagne, devenu curé de toute l'Eglise".

Félicitations et merci au frère F.-X. Chouinard, président des activités de la jeunesse, qui se transforma en Père Noël, le 20 décembre dernier. Il a très bien joué son rôle, accompagné de ses petites "majorettes" et de ses chevreuils, que non seulement les petits enfants admiraient, mais aussi les mamans spectatrices qui ont failli se lever pour danser et chanter avec lui . . . Les Chevaliers sont aussi reconnaissants à Mlles Hélène et Cécile Dufresne et Nicole Préfontaine, qui ont animé la fête par leur musique enlevante, remplie d'esprit de Noël. Que vos papas, les frères Félix et Gilbert, vous récompensent d'une manière toute spéciale au nom des Chevaliers!

La première réunion de l'année 1962 attira, le mercredi soir 3 janvier, plus de 50 frères qui ont semblé goûter tous les points du programme: en particulier une suggestion du R. P. Curé au sujet d'un concours de lecture française à l'école, une courte conférence du R. P. Roméo Bédard, O.M.I., sur les moyens d'aider **La Liberté et le Patriote** (abonnements, annonces et aussi contrats d'imprimerie), l'introduction du fameux "pot d'or", dont le contenu entraina les rires de tous sans en enrichir aucun.

De nombreux Chevaliers se rendirent à la soirée sociale organisée pour le club sportif des dames et demoiselles, sous l'habile direction du frère Père Noël, le 30 décembre.

Décès

M. Eugène Jacques, père de Mme Adrien Lajoie (née Madeleine Jacques), est décédé à l'âge de 84 ans à Gravelbourg, le 2 janvier. M. et Mme Lajoie se rendirent à Gravelbourg pour les funérailles.

Naissance

A M. et Mme Roland Freynet est née une fille, Françoise. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Therrien, de Lorette.

Curling

Le curling est présentement en pleine vigueur. Seize équipes d'hommes et neuf de femmes composent le club cette année.

Richer

Décès

Mme Marie Huppé, de Richer, est décédée à l'hôpital général de St-Boniface, le dimanche 7 janvier. Elle était âgée de 91 ans.

La défunte laisse dans le deuil deux fils, Alex et Albert-William; deux filles, Mmes F. Blais et F. Carrière; 30 petits-enfants; un frère et une soeur.

La messe de Requiem fut chantée le mercredi 10 janvier en l'église St-Emile, à St-Vital. L'enterrement eut lieu dans le lot de famille, au cimetière local.

La chapelle funéraire P. Coutu s'occupait des arrangements funèbres.

M. M. Vouriot, de La Salle, est mort accidentellement

LA SALLE — M. Marcel Vouriot, âgé de 31 ans, est décédé à l'hôpital général de Winnipeg le vendredi 29 décembre, quelques heures après avoir versé sous son tracteur.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Antoinette, quatre fils, Arthur, Claude, Roger et Camille; sa mère, Mme Joseph Vouriot; quatre frères, Oscar, Eugène et Henri, tous de La Salle, et Louis, de Sprague, Ont.; cinq soeurs, Mmes J. Savoie, de Winnipeg, A. Lavallée, de La Salle, R. Grégoire, de St-Norbert, T. La Rivière, de St-Boniface, et A. Desharnais, de St-Pierre.

Les prières furent dites le mardi 2 janvier à 8 h. p.m., à la chapelle funéraire P. Coutu, à St-Boniface. Le service funèbre fut chanté le 3 janvier à 10 h. a.m. en l'église de La Salle. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

La liberté des individus doit être protégée sous un régime socialisant

VIENNE — Les évêques d'Autriche ont averti le monde que si la socialisation se continuait sans adhérer aux principes chrétiens, les hommes pourraient être réduits à de simples automates.

Dans une lettre pastorale sur les affaires sociales, les évêques constatent que la socialisation apporte tout à la fois aide et contrainte et tend à bannir toute initiative ou responsabilité personnelle lorsqu'elle ne s'appuie pas sur les principes chrétiens.

COURS DU GRAIN FOURNI PAR

JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED

1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél.: WHitehall 2-3452

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur

PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W no 2		96.4	95.6	95.6	95.6
C.W no 3		93.2	92.4	92.4	92.4
Fourrage no 1		92.4	91.6	91.6	91.6
Fourrage no 2		89.4	88.6	88.6	88.6
Fourrage no 3		86.4	85.6	85.6	85.6
ORGE —					
C.W no 3—6 rangs		146.2	145	144.6	145.4
C.W no 3—2 rangs		144.2	143	142.6	143.4
Fourrage no 1		130	128.6	128.4	129.2
Fourrage no 2		128.2	127	126.6	127.4
Fourrage no 3		125.2	124	123.6	124.4
SEIGLE —					
C.W no 2		[illegible]	136.2	[illegible]	[illegible]
C.W no 3		[illegible]	131.2	[illegible]	[illegible]
C.W 2 rej.		[illegible]	132.6	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4		[illegible]	123.6	[illegible]	[illegible]
Ergot		[illegible]	120.6	[illegible]	[illegible]
Sur voie net		[illegible]	134.4	[illegible]	[illegible]

OPTIONS — WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
Mai		[illegible]	96.4	[illegible]	96.4
Juillet		95.4	95	[illegible]	94.6
Octobre		[illegible]	[illegible]	92.4	92
ORGE —					
Mai		[illegible]	133	132.6	[illegible]
Juillet		[illegible]	[illegible]	131	[illegible]
Octobre		128.4	[illegible]	127	[illegible]
LIN —					
Mai		370.6	366	365.4	367
Juillet		364.6	360	359.6	361.2
Octobre		354.4	350.4	349.2	350.2
SEIGLE —					
Mai		[illegible]	140.6	[illegible]	[illegible]
Juillet		138.4	136.2	[illegible]	135.6
Octobre		134.2	131.6	[illegible]	[illegible]

(Pour la semaine du 1er au 6 janvier 1962)

La collaboration fédérale-provinciale-locale dotera St-Boniface d'un magnifique musée

Les démarches menées depuis plusieurs années par la Société Historique pour doter la ville-cathédrale d'un musée digne de son histoire sont finalement abouties à une heureuse issue.

Deux assemblées importantes eurent lieu dimanche et lundi derniers pour établir des ententes entre les corps qui participent à la réalisation de ce projet.

Dimanche, les membres de la Société Historique de St-Boniface et du comité du musée de la ville se réunirent avec M. E.-A. Côté, sous-ministre adjoint des Affaires du Nord et des ressources naturelles, pour étudier certains points des accords qui seront signés par le gouvernement fédéral et les groupes qu dirigeront le musée. Son Exc. Mgr M. Baudoux, qui a contribué au projet par plusieurs interventions majeures, a pris une part importante aux délibérations.

Lundi dernier, en l'hôtel de ville de St-Boniface, M. le maire Joseph Guay présidait une assemblée représentant les divers corps publics concernés dans cette entreprise. Le sous-ministre adjoint des Affaires du Nord et des ressources naturelles, M. E. Côté, y représentaient le gouvernement fédéral; le député de Winnipeg-Nord-Centre, M. John MacLean, y assistait aussi en l'absence de M. Régnier, député de St-Boniface. MM. Frank Hall et N. M. Organ, de la division touristique, représentaient le gouvernement provincial, les deux représentants de St-Boniface au Métro, MM. Ostrander et Wolfe, assistaient aussi aux délibérations. Les deux sociétés qui doivent diriger l'entreprise, la Société Historique et le comité du musée de la ville de St-Boniface, y avaient plusieurs représentants, dont leurs présidents respectifs, l'hon. juge Alfred Monnin et l'échevin Hart.

Le principal sujet des délibérations fut l'assurance commune des divers corps publics que les sommes d'argent affectées à ce but seraient remises sans autre formalité. Le gouvernement fédéral fournira $40,000, le provincial, le Métro et la ville fourniront chacun $20,000. Les ententes finales seront signées sous peu; la seule condition demeurant celle du gouvernement fédéral de déterminer les plans de restauration.

Chaque corps publics s'engage à collaborer pleinement au succès de cette entreprise. On remarque que cette vieille maison des Soeurs Grises est remarquable non seulement par son âge, mais aussi par son style qui servit de modèle à de nombreuses autres constructions du genre dans l'Ouest canadien du 19e siècle. Elle est la seule bâtisse importante de cette époque qui demeure. Winnipeg n'a conservé de ses débuts qu'une porte!

Ainsi l'intérêt public est gagné à cette entreprise et assure un grand succès aux démarches, longues et nombreuses, de la Société Historique. L'édifice qui servira de musée faillit à un moment donné disparaitre. Des démarches personnelles retardèrent assez la catastrophe pour qu'un jour la Commission national des sites et monuments historiques, présidée alors par Mgr d'Eschambault, déclara monument d'intérêt national ce vieux couvent. Le défunt avait ce projet à coeur et y travailla beaucoup. On fit alors des représentations aux divers corps publics pour obtenir des fonds afin de restaurer l'édifice qui aurait besoin de systèmes de chauffage, d'électricité, de protection contre le feu, etc. Il fallait de la patience et de l'audice, car il fallait $100,000. La ville de St-Boniface nomma un comité municipal du musée en 1959 pour appuyer ces efforts. Finalement tous les niveaux de gouvernements assurent de leur collaboration financière et technique.

Toutefois, le principal mérite reste celui des Soeurs Grises qui, après avoir si bien conservé leur vieux couvent, l'ont gracieusement donné ainsi que son site comme musée. La Société Historique y contribuera tout un trésor d'objets historiques. Ainsi la ville de St-Boniface et la province recevront un cadeau inappréciable en argent grâce au travail persistant de personnes et de groupes bénévoles et à la collaboration des autres corps publics.

Les contrats seront signés dans quelques semaines, les plans de restauration viendront ensuite et les travaux commenceront peut-être à l'automne pour durer plusieurs mois.

La Rév. Mère R. Fortier, supérieure provinciale

Une nouvelle supérieure provinciale des Soeurs de la Charité vient d'être nommée. La Rév. Mère Rita Fortier a aussi juridiction sur le sud de la Saskatchewan et l'ouest de l'Ontario. Elle a quitté l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, où elle occupait la charge d'administratrice, pour entrer en fonctions à la Maison Provinciale de St-Boniface.

La Rév. Mère Fortier a servi précédemment durant 23 ans comme secrétaire-trésorière des hôpitaux des Soeurs Grises à travers le Canada et deux ans aux Etats-Unis. Elle est diplômée de la Société Internationale des Comptables Inc. La Rév. Sr Thérèse Boulet, ex-assistante administratrice à l'hôpital général de St-Boniface, la remplace comme supérieure à Regina.

EN SASKATCHEWAN

Prud'homme

Va-et-vient

Ont passé les Fêtes chez M. et Mme Albert Lévesque, leurs fils, Constant, du collège de Gravelbourg, Marcel, de Victoire, et M. et Mme André Lévesque, de Munster.

Mme Edna Préfontaine et M. et Mme John Deither, de Saskatoon, étaient en visite chez MM. et Mmes Ludger et Edouard Painchaud.

M. et Mme Raymond Georget, de Saskatoon, M. et Mme Robert Thibault, de Bonne Madone, MM. et Mmes Raymond Huard, Lionel Fontaine et Gabriel Mercier, tous de Domremy, étaient en visite chez M. et Mme Ludger Fontaine, à l'occasion du Jour de l'An.

MM. et Mmes Jos. Hounjet et Ernest Fontaine sont allés chez M. et Mme Claudemir Denis, de St-Denis, le Jour de l'An.

Mlle Diana Painchaud, de Saskatoon, était chez ses parents, M. et Mme Ludger Painchaud, pour les Fêtes.

Sont venus chez M. et Mme Victorien Grimar, à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Wilfrid Dubé et leur famille, de St-Brieux; MM. et Mmes Guy et Laurent Grimard et Laurent Loiselle et leurs familles, de Saskatoon; M. et Mme Paul Loiselle, de Vonda, et Mlle Marlyn Janex, de Saskatoon.

M. et Mme Robert Jeanneau étaient chez leurs parents, M. et Mme A. Jeanneau, pour le Jour de l'An.

M. l'abbé P. Carrier a organisé un magnifique banquet servi par les Filles de la Providence, suivi d'une belle soirée pour tous les collégiens de Prud'homme, Vonda et St-Denis. Tous ont été touchés de cette belle délicatesse.

Le 4 janvier, M. Auguste Bandet, de Saskatoon, est venu enregistrer les plus beaux cantiques chantés par la chorale, sous l'habile direction de la Rév. Mère St-Jean, Fille de la Providence. Ces cantiques seront entendus sur les ondes du poste CFNS. Ces disques, long jeux, seront disponibles à ceux qui les désirent.



A Winnipeg

Les C. de C. de Winnipeg honoreront Mgr Flahiff

Le Conseil des Chevaliers de Colomb de Winnipeg organise un diner-communion en l'honneur de Son Exc. Mgr George B. Flahiff, C.S.B., pour le dimanche 21 janvier. Celui-ci célèbrera une messe basse en la cathédrale Ste-Marie, à Winnipeg, à 6 h. p.m. Le clergé de Winnipeg y est invité. Tous les catholiques de l'archidiocèse sont aussi conviés à venir communier durant cette messe et à partager le diner qui suivra.

Le repas sera servi à 7 h. 30 p.m. à la salle Skyview de l'hôtel Marlborough. Les billets sont en vente à $5.00 chacun dans les paroisses du Grand-Winnipeg et au centre des Chevaliers de Colomb à 212, rue Colony.

Mgr Chartrand sera investi le 28 janvier

L'investiture de Mgr Normand-J. Chartrand, comme Chambellan du Pape, sera tenue à la cathédrale Ste-Marie, à Winnipeg, le dimanche 28 janvier, à 7 h. 30 p.m.

Son Exc. Mgr G. B. Flahiff sera l'officiant. Après la lecture du document papal par M. l'abbé C.-A. Halpin, vice-chancelier, ce sera l'investiture du nouveau prélat. La cérémonie se terminera avec la bénédiction solennelle du Saint Sacrement célébrée par Mgr Chartrand.

Une réception publique en l'honneur de Mgr Chartrand aura lieu à la salle Shaea du Collège St-Paul, à 9 h. le soir même.

La date de l'investiture de Mgr I. E. Zielonka, P.A., sera annoncée plus tard par les bureaux de la chancellerie de Winnipeg.

Le Club Serra aura son 2e centre de vocations

M. Harold MacDonnell a annoncé un deuxième cercle d'étude sur les vocations, sous les auspices du Club Serra de Winnipeg. Il aura lieu les 20 et 21 février à la maison des retraites Villa Maria à St-Norbert et recevra des garçons des 10e et 11e années.

Bonspiel annuel des Chevaliers de Colomb

Le sixième bonspiel annuel des différents Conseils des Chevaliers de Colomb aura lieu le lundi 15 janvier sur les terrains de curling "Granite" et "Civic-Caledonian".

M. Bud Smith et son équipe, du Conseil de Winnipeg, défendront le trophée qu'ils gagnèrent l'an dernier. Quarante équipes des Conseils de la ville et de la campagne concourront pour le championnat des Chevaliers de Colomb du Manitoba.

Ce bonspiel est dirigé par le comité coordinateur du Conseil d'Etat du Manitoba, et tous les Chevaliers peuvent y prendre part en s'adressant au Grand Chevalier de leur Conseil ou en appelant M. Tom Dooley à GLobe 2-3775.

Lettre de Paris

Paris subit l'assaut des nettoyeurs et se résigne à pousser en hauteur

par Maurice HERR

Correspondant spécial de "La Liberté et le Patriote"

L'éternelle querelle des anciens et des modernes vient brusquement de rebondir à Paris. "Vous confondez patine et crasse", disent ceux-ci à ceux-là, à propos de la livrée des principaux monuments de la capitale. "Pardon, rétorquent les premiers, cette couleur grise, c'est le dépôt du temps et de l'histoire, et vous n'avez pas le droit d'effacer ce précieux témoignage". Les modernes, alors r i c a n e n t: "Parlons-en de cette couleur grise. Noirâtre, vous voulez dire, sinistre même! Cette saleté est indigne de Paris!".

De fait, l'étranger qui débarque pour la première fois à Paris est toujours frappé par l'aspect malpropre de ces grands édifices qui constituent la richesse artistique de Paris et en ont porté bien loin la renommée. Le gris sombre est la couleur dominante, et le soleil lui-même ne parvient pas à donner quelque vie, quelque gaieté à ces vieilles pierres enlaidies par la poussière et les fumées des siècles.

Sur la butte Montmartre, la basilique du Sacré-Coeur fait exception; elle apparait, presque blanche, comme une monumentale pièce de pâtisserie, au-dessus de la grisaille commune de la ville. Et c'est pourquoi tant d'esthètes lui reprochent sa "laideur" éclatante. Car le Sacré-Coeur, dont on peut, certes, discuter les lignes architecturales, est par sa propreté, un permanent reproche pour tous ces autres monuments qui n'ont su se préserver de l'outrage des ans. Il est vrai que la basilique de Montmartre n'a pas encore un siècle d'existence, et qu'elle a été bâtie d'une pierre indifférente aux intempéries, tandis que Notre-Dame aura bientôt mille ans!

Mais, quoi qu'il en soit de cette controverse sur la nature noble ou crasseuse de la patine parisienne, une décision a été prise: les plus vieux monuments de Paris vont passer à la douche et sentiront sur leurs flancs la dure caresse des brosses métalliques. Dans quelques années, la capitale aura un visage sinon neuf, du moins propre. M. André Malraux, ministre des Affaires culturelles, en a ainsi décidé.

* * *

Cette gigantesque toilette a d'ailleurs déjà commencé. Depuis quelques semaines, la prestigieuse place de la Concorde offre aux regards étonnés des Parisiens, l'or retrouvé des pierres des deux palais de Gabriel qui la bordent au nord et où sont installés de part et d'autre de la rue Royale, le Ministère de la Marine et l'Hôtel Crillon. Devant les résultats du nettoyage, les avis sont à peu près unanimes: c'est beaucoup mieux et bien plus beau ainsi.

Même impression de l'autre côté de la Seine, où les équipes de nettoyage ont pris en mains le vénérable Palais Mazarin, dans lequel Richelieu installa l'Académie Française voici plus de trois siècles. La noblesse et la beauté du monument ont surgi de la grisaille d'alentour, et il n'est pas un "immortel" qui ne se félicite de cette métamorphose.

Alors, la cause est entendue: le Louvre, Notre-Dame, l'Arc de Triomphe, l'Hôtel de la ville, les vieilles églises et les antiques palais du coeur de la ville vont recevoir le shampooing du rajeunissement grâce à quoi Paris rejettera son triste manteau couleur muraille.

* * *

Mais cet énorme travail ne sera, finalement que peut de chose en regard de ce qui se prépare pour donner à Paris sa physionomie de l'an 2,000. Depuis que, sous le Second Empire — c'est à dire voici près d'un siècle —, l'"odieux" baron Haussmann traça à grands coups de pioche ces belles avenues et ces magnifiques perspectives dont Paris est si fière aujourd'hui, l'urbanisme de la capitale n'a guère changé.

Le développement de la ville s'est fait, sans ordre ni plan, tout au long de la périphérie, où des banlieues lépreuses accueillaient les nouvelles industries et les surcroits de population. Le résultat de cette croissance anarchique est affligeante: le voyageur qui descend d'avion à Orly, et qui est ébloui par les dimensions, l'architecture et les aménagements de la nouvelle aérogare, ressent douloureusement le contraste qui s'offre à ses yeux lorsqu'il gagne le coeur de Paris. Il est en effet contraint de traverser sur plusieurs kilomètres, cet amas désordonné de maisons et d'usines qui suent la tristesse plus que la pauvreté.

Eh bien, cela aussi va changer. La région parisienne va subir toute une série d'opérations de chirurgie esthétique qui feront d'elle, dans un quart de siècle, la plus belle capitale du monde.

Tout d'abord, des gratte-ciels vont sortir de terre. On pouvait s'étonner de n'en point trouver encore à Paris. Mais des règlements anciens, rigoureusement observés jusqu'à ce jour, prévoient que les toits parisiens ne peuvent dépasser 31 mètres de haut dans les quartiers du centre, et 37 mètres dans ceux de la périphérie. Ces règlements, dus à un souci d'harmonie et de mesure, seront maintenus pour un certain nombre de grands ensembles, dont le premier se situera — les premiers travaux sont en cours — dans la zone qui s'étend à l'ouest de la capitale, entre le pont de Neuilly et la cité royale de St-Germain.

Une voie triomphale qui prolongera en ligne droite les Champs Elysées et l'Avenue de la Grande Armée s'étirera sur près de 15 kilomètres. Elle aura plus de 100 mètres de large et sera bordée par des constructions dont certaines atteindront 250 mètres de haut.

* * *

Les architectes p l a i d e n t pour le "Paris vertical". M. Bernard Zehrfuss, auteur de l'étonnant Palais de l'UNESCO, dit: "Partant du centre de la capitale, on pourrait concevoir une série concentrique de bâtiments qui gagneraient en hauteur au fur et à mesure qu'ils s'éloigneraient du centre. Ainsi serait préservé le coeur historique de la capitale, si cher aux Parisiens". De même le grand Le Corbusier, dont les audaces architecturales ont étonné et séduit le monde entier, propose d'édifier sur les bords de la Seine, face au Louvre et aux jardins des Tuileries, un hôtel ultra-moderne de 97 mètres de haut, sur l'emplacement de l'ancienne gare d'Orsay promise aux démolisseurs.

Cet hôtel "Orsay-Paris" qui renfermerait les installations terminales de l'aéroport de Paris accueillerait les voyageurs aériens. "Il faut, dit Le Corbusier, faire d'une gare gigantesque d'où l'on ne voyait rien, un belvedère où toutes les fenêtres et à tous les niveaux, le merveilleux spectacle de la capitale serait offert. "Orsay-Paris" et Notre-Dame voisineront, ass u j e t t i s aux grandes lois architecturales. Ce serait un instrument prodigieux d'émotion . . ."

Il n'est pas douteux, au demeurant, que de ces réalisations, de ces projets et de ces rêves, sorte un nouveau Paris qui n'aura rien perdu de son charme ancien, et y ajoutera les beautés et les avantages techniques de l'architecture moderne. Rendez-vous donc à Paris dans 20 ans!

Prière du Souverain Pontife pour les Médecins

CITE DU VATICAN — Une prière rédigée par le Pape Pie XII pour les Médecins a été lue pour la première fois le 8 mai 1957, au couvent des Capucins de San Giovanni Rotondo, par le R. P. Pio da Petralcina, O.F.M., à l'occasion du 7e congrès national de l'Association des médecins catholiques italiens. Cette prière a été sollicitée par Mgr Fiorenzo Angelini, commandeur du Saint-Esprit et délégué du cardinal-vicaire pour les hôpitaux de Rome. Nous en donnons la traduction suivante:

"O Médecin divin des âmes et des corps, Jésus Rédempteur, qui durant ta vie mortelle eut une prédilection pour les malades, en les guérissant au contact de ta main toute-puissante, nous, qui sommes appelés à la mission ardue de médecins, nous t'adorons et nous reconnaissons en toi notre sublime modèle et soutien.

Que la pensée, le coeur et la main soient toujours guidés par toi de manière à mériter la louange et l'honneur que le Saint-Esprit accorde à notre charge (Cfr. Eccl. 38).

Accrois en nous la conscience d'être en quelque sorte tes collaborateurs dans la défense et dans le développement des créatures humaines et des instruments de ta miséricorde.

Illumine nos intelligences dans l'âpre épreuve contre les innombrables infirmités des corps, afin que, nous servant justement de la science et de ses progrès, nous n'ignorions pas les causes des maux et nous ne nous laissions pas tromper par leurs symptômes, mais que nous puissions, par un jugement sûr, indiquer les remèdes disposés par ta Providence.

Dilate nos coeurs de ton amour, de manière qu'en te voyant toi-même dans les malades, particulièrement dans les plus abandonnés, nous répondions par une sollicitude inlassable à la confiance qu'ils mettent en nous.

Fais que, imitant ton exemple, nous soyons paternels pour compatir, sincères pour conseiller, vigilants pour soigner, contraires à illusionner, suaves en déclarant le mystère de la douleur et de la mort; surtout que nous soyons fermes pour défendre ta sainte loi du respect de la vie, contre les attaques de l'égoïsme et des instincts pervers.

Comme médecins qui nous faisons une gloire de ton nom, nous promettons que notre activité tendra constamment au respect de l'ordre moral et de ses lois.

Accorde-nous enfin que nous-mêmes, par la conduite chrétienne de la vie et par le juste exercice de la profession, nous méritions un jour d'écouter de tes lèvres la sentence de béatitude, promise à ceux qui te visiteront dans leurs frères: "Venez, les bénis de mon Père: prenez possession du royaume qui vous a été préparé . . ." (Matth. XXV, 34).

Ainsi soit-il!"

NN. SS. Roy et Audet à Rome, en février

QUEBEC — Son Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et primat du Canada, et Son Exc. Mgr Lionel Audet, évêque auxiliaire à Québec, se rendront à Rome, vers la fin de février, pour participer à une session de la Commission théologique préparatoire du Concile, dont ils sont tous deux membres. La session doit s'ouvrir le 1er mars.

La Commission théologique a comme président Son Em. le cardinal Alfredo Ottaviani, mais lors des sessions précédentes, Mgr Roy a été appelé à présider certaines séances de la Commission théologique, en l'absence du cardinal Ottaviani.

Pas d'homme sur la lune avant 1970

MONTREAL — Les Soviets viennent d'annoncer l'envoi, en janvier, du premier vaisseau cosmique habité qui fera le tour de la Lune.

Dans une conférence devant le Club Kiwanis de Montréal, un ingénieur de Montréal, M. A. K. Velan, président d'une compagnie qui fabrique des pièces pour les fusées, a fait le point, mais très brièvement, des projets actuels d'exploration du système solaire.

A son avis, le premier vaisseau lunaire devra explorer cet astre à une cinquantaine de milles d'altitude pour prendre des photos, étudier les meilleurs endroits d'alunissage et probablement faire des observations plus précises sur la nature du sol lunaire.

Quant au premier alunissage, ce ne sera pas une entreprise facile. N'allons pas croire que le ou les premiers visiteurs de la Lune vont simplement descendre, prendre des échantillons et revenir sur la Terre.

Il faudra un jour installer dans l'espace interplanétaire une station de relais et de ravitaillement, où seront assemblés les véhicules qui auront pour mission de toucher la Lune et d'y apporter les éléments d'une habitation.

Entre-temps, après le premier voyage d'un humain autour de la Lune, on préparera plus activement le débarquement. Mais les problèmes techniques et biologiques sont si compliqués qu'il faudra d'abord envoyer sur la Lune, et aussi sur Mars, des appareils de détection capables de transmettre les observations.

C'est une question d'années, malgré les progrès rapides de la recherche. M. Velan ne croit pas possible d'envoyer un homme sur la Lune avant 1970.

Inutile d'entrer dans les détails. Pour démontrer l'ampleur des difficultés, M. Velan cite le projet américain Nova destiné au premier explorateur lunaire.

L'ensemble des trois étages de la fusée, ou plutôt des trois fusées superposées, mesurera 360 pieds de hauteur.

Le premier étage aura huit moteurs capables de donner une poussée de 12 millions de livres. Les deux autres étages devront être assez puissants pour pousser jusqu'aux approches de la Lune le véhicule lui-même, pesant 150,000 livres.

Le véhicule comprendra le système de décélération pour réduire la vitesse en approchant l'astre (système pesant 100,000 livres), un système de propulsion pour quitter le sol lunaire (pesant 35,000 livres), et les appareils de commande en plus de trois hommes d'équipage (ce qui fait 15,000 livres).

Par ailleurs, une dépêche de Washington nous apprend ce qui suit: L'Administration de l'aéronautique et de l'espace (NASA) révèle que le seul système de protection de trois hommes se rendant à la planète Mars pèserait 200 tonnes; il faudra en effet prévoir que pendant la "traversée", qui durera deux semaines, se produira peut-être une puissante fulguration solaire qui projettera des particules chargées.

Don d'un trône de chêne à l'archevêque de Malines

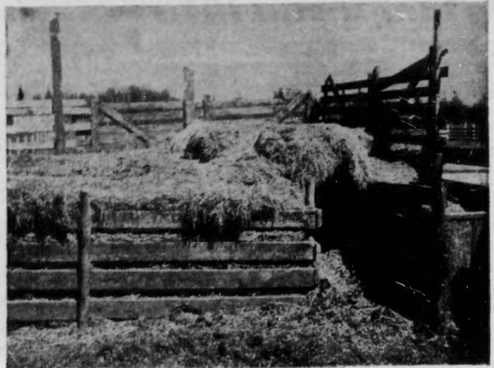
BRUXELLES — Un trône en chêne sera solennellement offert à Mgr Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles et primat de Belgique, en la fête de "Rerum Novarum" 1962, en la cathédrale des saints Michel et Gudule de Bruxelles. Ce trône sera fabriqué par les ouvriers de la Centrale chrétienne du bois et du bâtiment, section de Bruxelles, affiliée à la Confédération des Syndicats chrétiens. Jusqu'alors, un trône provisoire sera installé dans la nouvelle cathédrale.

Le Pape et les problèmes de l'agriculture

ROME — Le Pape a reçu les représentants de la Fédération des Instituts italiens d'éducation relevant de l'autorité ecclésiastique et les conseillers ecclésiastiques de la Confédération nationale italienne des agriculteurs exploitant eux-mêmes leurs terres.

Dans l'allocution qu'il a prononcée, le Souverain Pontife a félicité ses auditeurs de leur activité dans leurs domaines respectifs. Il a ajouté qu'il suit avec sollicitude les problèmes de l'agriculture et les soucis des cultivateurs, en disant que la solution de leurs problèmes réclame des accords qui doivent être le fruit d'une compréhension et d'une bonne entente, non seulement à l'intérieur des nations, mais également entre celles-ci.

Jean XXIII a ensuite exhorté les conseillers ecclésiastiques des agriculteurs à redoubler d'ardeur et de zèle pour faire en sorte qu'en améliorant leur sort les travailleurs des champs puissent demeurer sur leurs terres.



ABRI DE PAILLE — Cet abri bas et à toit plat couvert de paille, dont les murs sont doublés de ballots de paille, a constitué durant l'hiver un logement pour les porcs depuis le sevrage jusqu'à leur engraissement final. Les fonctionnaires du ministère de l'Agriculture du Canada, qui ont effectué ces essais à Fort-Vermillion, dans le nord de l'Alberta, affirment que le coût des aliments n'a dépassé que de $1.12 par porc celui des porcs élevés dans une porcherie chauffée.
(Photo Ministère de l'Agriculture du Canada)

Ponteix

Messe de Minuit

A l'occasion de la fête de Noël, Mgr G. Couture, P.D., V.G., curé, assisté du R. P. Fernand Binette, O.M.I., et de M. l'abbé Lucien Roy, célébra la messe traditionnelle du 25 décembre.

Le chant à quatre voix fut rendu avec succès par la chorale de Ponteix. M. Olier Bédard dirigeait le groupe, et Mlle Marie Liboiron touchait l'orgue. Les solos furent exécutés par MM. Olier Bédard et Norman Kouri, fils, et Mlles Bernadette LeMay et Camille Stringer. Le R. P. Binette prononça le sermon.

Anniversaire sacerdotal

Le 6 janvier dernier, Mgr Couture célébra son 20e anniversaire de sacerdoce. Les paroissiens de Ponteix se joignent aux jeunes de la Relève pour lui souhaiter un heureux anniversaire, en espérant le garder parmi eux durant de nombreuses années.

Son Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg, rendit visite à Mrg Couture, le 6 janvier dernier.

M. l'abbé J. Bernier, ainsi que M. et Mme René Couture et leurs filles, Lorraine et Nicole, de Ferland, rendirent visite à Mgr Couture, à cette occasion.

Concert de Noël

Une soirée de pièces variées fut présentée par les étudiants de l'école secondaire de Ponteix, les 19 et 20 décembre. Il y eut des comédies, de la musique et du chant, de la gymnastique, etc. La chorale de l'école, dirigée par M. Olier Bédard, présenta quelques numéros. Les applaudissements de la foule ont certainement témoigné de son appréciation et les parents espèrent que ce beau travail se continuera à l'avenir.

Va-et-vient

Mgr Couture passa Noël et le Jour de l'An parmi ses parents et amis, à Ferland.

M. l'abbé Lucien Roy, vicaire, passa ses vacances de Noël avec ses parents et amis, à Willow-Bunch.

La Rév. Sr Marie-Pascalie (Gertrude Bonneville), de Val Marie, fut de passage à Ponteix, la semaine dernière.

M. et Mme Boucher, de Gravelbourg, visitèrent Mme Irma Privé, récemment.

M. et Mme John Spond, de Moose Jaw, rendirent visite à M. et Mme Albert Auger, ces jours derniers.

Mme Côté, de Morinville, Alta, passe l'hiver parmi ses parents et amis, à Ponteix.

Mme Annie Dumonceaux passa quelques jours chez ses fils et bru, M. et Mme Paul Dumonceaux, à Port Reeve.

Etaient à Ponteix pour les vacances: MM. Louis Stringer et Paul Chabot, du collège de Gravelbourg; MM. Richard Bonneville et Raymond Carignan, du collège Notre-Dame de Prince-Albert; Mlle Lucille Mercier, d'Indian Head; Mlle Réa Lambert, d'Elrose; M. Joseph Strohoffer, d'Ottawa; MM. Dale Hick, Robert Piché et Paul Arcand, Miles Irène Larochelle et Karen Kouri, de l'Université de Saskatoon, ainsi que M. Marcel Tourigny.

MM. et Mmes Paul Dumonceaux, de Port Reeve, Louis de Coppen et Lucien Lemay et leur famille, de Swift Current, et Mme Ernest de Line, de Calgary, Alta, étaient chez leurs parents pour les fêtes de Noël et du Jour de l'An.

MM. et Mmes Robert Fraser (Agnès) et Fred Kesheiff (Marguerite) et Mlle Rose-Marie Bonneville, d'Edmonton, ainsi que M. Laurent Bonneville, de Kincaid, vinrent chez M. et Mme Léo Bonneville pour les vacances de Noël.

MM. Paul Kourl et Georges Picray, du collège Campion de Regina, passèrent leurs vacances à Ponteix.

Mme Pearl Broderick, de Weyburn, visita M. et Mme Ben Broderick à Noël et au Jour de l'An.

M. et Mme Denis Fisher et leur famille, de Great Falls, rendirent vivsite à Mme Annette Carignan.

M. et Mme Benoit Cloutier avaent la visite de leurs enfants, MM. et Mmes Georges Lorenz et Roger Paradis, M. André Cloutier, ainsi que Mlle Ines Jones, tous de Calgary. M. et Mme René Forget, de Saskatoon, visitèrent aussi MM. et Mmes Roland et Gaston Cloutier et autres parents.

Statistiques

Voici les statistques de la paroisse. Il y a 257 familles, dont 237 de langue française.

La paroisse compte 60 veufs et célibataires, dont 56 de langue française. La population totale de la paroisse se chiffre à 1,190, dont 1,097 de langue française. Le nombre de communiants se chiffre à 912; durant l'année 1961, il y eut 49,000 communions, une moyenne de 54 par communiant.

Durant l'année 1961, il y eut 36 baptêmes (34 enfants et 2 adultes), 7 mariages et 7 sépultures. Il y eut 95 confirmations.

St-Hubert

Visiteurs

Les fêtes de Noël et du Jour de l'An ont ammené beaucoup de visiteurs: M. et Mme G. de Laforest et leurs filles, M. André Jeannot, M. et Mme G. Bardozie, Mlles Patsy Jordens et Octavie Istace, de Regina; M. et Mme R. Dumonceaux et leurs fils, de Balgonie; M. et Mme A. Gatin et leur fils, M. J. Brûlé, Mlles M., G. et R. Brûlé, de Moose Jaw; M. et Mme A. Payot et leur fillette, de Grenfell; M. et Mme G. Brûlé et leur famille, de Lebret; M. et Mme Louis Dureault et leur deux filles, de Wolseley; M. Jean Boutin, de Brandon; M. et Mme G. Mercer et M. et Mme O. Riel et leur fils, de Winnipeg; MM. Roderick et Norbert Beaujot, du collège de Gravelbourg; MM. F. Dartige et Billy Jordens, de Thompson, Man., et Mlle Vita Decelle, de Kendall.

Çà et là

La température s'étant radoucie, l'assistance à la messe de Minuit et à la messe du Jour de l'An fut très nombreuse. Cette température facilita les nombreuses réunions de famille.

Une bonne couche de neige tombée dernièrement donne l'espoir d'une meilleure récolte en 1962.

M. Denis Payot est parti pour quelques mois à Thompson, Man.

M. et Mme A. Smeets sont allés à Alexander, Man., reconduire Mme Skinner, mère de Mme Smeets, qui était en visite depuis plusieurs semaines.

On apprend avec regret le décès de M. Arthur Jordens, de Whitewood, ancien paroissien, survenu le 5 janvier. Sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. et Mme B. Strandlund et leurs enfants ont rendu visite à leur grand-mère, Mme Bellehumeur, dimanche dernier.

Redvers

Décès

M. Eugène Tessier, de Redvers, est décédé à l'hôpital général de Regina, le 16 décembre 1961, à l'âge de 67 ans.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, Aurore; un fils, Gaston, de Ear Falls, Ont.; quatre filles, Mmes Béatrice Vanden Boer et Rita Clemens, de Manor, Sask., Mme Eva Monin, de Lethbridge, et Mme Rose Cranford, de l'Alberta; quatre soeurs, Marie-Anna, Béatrice, Clémence et la Rév. Sr Noël; et cinq frères, Maurice, Joseph, Télesphore, Noël et Emmanuel.

Le service funèbre fut chanté le 20 décembre en l'église Notre-Dame-de-Fatima par M. l'abbé Marcotte, assisté de MM. les abbés Turgeon, de Wauchope, et Albers, de Manor, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière de Redvers.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Baptême

Le 10 décembre: Gilles-Ernest, fils de M. et Mme Ernest Buissé, né le 2 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Euclide Bourgois, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient

Les visiteurs furent nombreux à Redvers pendant le temps des Fêtes. Ceux venus d'en dehors de la province sont: Mlles Paula et Solange Hardy, de St-Boniface, chez la famille Eugène Hardy, et M. et Mme John Landry, de Winnipeg, chez M. et Mme Théo. Landry.

M. et Mme Louis Palendat allèrent visiter leurs fils à New Westminster, C.-B.

M. et Mme Jos. Lajeunesse et leurs filles, accompagnés de M. et Mme Félix Sylvestre, de Bellegarde, se rendirent à Winnipeg pour le Jour de l'An.

M. et Mme Maurice Lamotte et leur famille visitèrent des amis à Hartney, Man.

RADIO GRAVELBOURG

DIMANCHE

9.55—Ouverture
10.00—Messe Dominicale
11.15—Revue des nouvelles
11.30—Terre Nouvelle
12.00—Radio-Journal et Oratorio
1.00—Radio-Journal et Chanson sur mesure
1.30—Petit Lexique de l'humour français
2.00—Radio-Journal et le Théâtre Classique
3.45—Le quart d'heure de l'A.C.F.C.
4.00—Radio-Journal
4.15—Musique en dinant
4.30—Match intercité
5.00—Radio-Journal et tour des capitales
5.30—Récital du dimanche
6.00—Radio-Journal, Revue des arts et des lettres
6.30—Petit Concert de Québec
7.00—Radio-Journal hors série
7.30—Le Cabaret du soir qui penche
8.00—Radio-Journal
8.10—Le cabaret du soir qui penche
9.00—Radio-Journal et chronique sportive

Du lundi au vendredi inclusivement

6.55—Ouverture
7.00—Chez Miville
8.00—Prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Le Soleil Brille
9.00—Un homme et son péché
9.15—Vie de femme
9.30—Fémina ou Léo Lesieur à l'orgue
9.45—Psychologie de la vie quotidienne
10.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
10.15—Coeur à Coeur
10.30—Les Joyeux Troubadours
11.00—Radio-Journal
11.15—Les visages de l'amour
11.30—Une demi-heure avec . .
12.00—Chronique sport.
12.05—Pot Pourri Musical
12.15—Nouvelles
12.31—Réveil Rural et Trio Lyrique
1.30—Miss Music Hall
2.00—Radio-Journal, Arc-en-Ciel
2.15—Chansons et Succès
2.45—Nos Malades
3.00—Requêtes et Refrains
3.30—Carnet Mondain
3.45—Commentaires
4.00—Radio-Journal
4.15—Nouvelles agricoles
4.22—Variétés
4.30—Radio-Sacré-C.
4.45—Actualités économiques
5.00—Coin des Tout-Petits
5.30—Club 710
6.00—Domicile Adoré
6.15—Psychologie de la vie quotidienne
6.30—En Vedette
6.45—Le Chapelet en famille
8.00—Radio-Journal et Rond Point
10.30—Nouvelles
10.40—La Pensée du soir

LUNDI

1.00—Rien qu'une Chanson
1.45—Club Photographie
7.00—En Sourdine ou Continental
7.30—Université 1961
8.30—Orchestre de Chambre
9.00—Festivals Européens
10.00—Orchestre de danse de l'hôtel Windsor

MARDI

1.00—Chansons de la maison
1.45—Fantaisies Musicales
7.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
7.30—Des idées et des hommes
8.30—Concerts symphoniques
9.30—Anthologie de la mélodie
10.00—Orchestre du Reine Elizabeth

MERCREDI

1.00—Paysage de la chanson
1.45—A votre santé
7.00—Une guitare et 4 mots d'amour
7.30—Hommes de Science
8.30—Festival du mercredi
10.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

1.00—Chanson de la maison
1.45—Entracte Musical
7.00—Variétés de Québec ou Omer Dumas et ses ménestrels
7.30—Place Publique
8.30—Les Petites Symphonies
9.00—Les grandes premières
10.00—Orchestre du Ritz Carlton

VENDREDI

1.00—Quand l'opéra se donne des airs
1.45—Fantaisie Musicale
7.00—En Sourdine
7.30—L'aventure de l'homme rouge
8.30—L'oeuvre d'orgue de Bach
9.00—Orchestre de Radio-Canada
10.00—Orchestre du Alpine Inn

SAMEDI

7.00—Radio-Journal
7.05—Soleil Levant
8.00—La prière du matin
8.15—Nouvelles
8.20—Variétés
9.00—Tante Lucille
9.30—Chansons et Succès
10.00—Radio-Journal et Canadiana
10.30—Convertis du 320e siècle
11.00—Radio-Journal
11.10—Au Hasard
11.30—Place St-Pierre
12.00—Radio-Journal et Opéra
3.55—Carnet Mondain
4.00—Radio-Journal
4.15—La langue bien pendue
4.30—Musique en dinant
5.00—Radio-Journal et Revue de l'actualité
5.30—Jazz Club
6.00—Radio-Journal et Jazz Club
6.45—Le Chapelet
7.00—Soirée de Hockey
8.30—Orchestre de l'aérogare
9.00—Radio-Journal et visite chez les chansonniers
9.30—Orchestre du Skyline Hotel
10.00—Musique de danse

RADIO PRAIRIES-NORD

DIMANCHE

11.55—O Canada, Ouverture, Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède et promotions
12.25—Communiqués
12.30—Terre Nouvelle
1.00—Le quart d'heure de Ste-Anne
1.15—Refrains de France
1.45—Vers demain
2.00—Radio-Journal, Chansons sur mesure
2.30—Petit lexique de l'humour français
3.00—Radio-Journal, Sur toutes les scènes du monde
4.45—Programme russe
5.30—Match-intercités
6.00—Heure du Rosaire
7.00—Musique continentale
7.15—Le chapelet
7.30—Récital du dimanche
8.00—Nos missions
8.15—L'Amérique latine
8.30—Le petite concert de Québec
9.00—Radio-Journal
9.10—Cabaret du soir qui penche
10.00—Radio-Journal et nouvelles sportives
10.10—Cabaret du soir
11.00—Sports, météo, pensée du soir et fin

Du lundi au vendredi inclusivement

7.20—O Canada, Ouverture, Horaire
7.25—Prière du matin
7.30—Nouvelles et météo
7.40—Bonjour Compatriotes
8.00—Chez Miville
9.00—Radio-Sacré-C.
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Radio-Journal, Un homme et son péché
10.15—Vie de Femmes
10.30—Au fil de l'heure
11.00—Radio-Journal, Jeunesse Dorée
11.15—Psychologie de la vie quotidienne
11.30—Joyeux Troubadours
12.00—Radio-Journal
12.10—Intermède
12.15—Les visages de l'amour
12.30—Tisdale et Melfort sur nos ondes
12.50—Interrrède
1.00—Chronique sportive
1.05—Touches d'ivoire
1.31—Réveil rural
1.55—Nouvelles locales
2.00—Rien qu'une chanson
2.30—Miss Music Hall
2.45—Prince-Albert sur nos ondes
3.00—Radio-Journal, Arc-en-ciel
3.15—Vers Bethléem
3.45—Le quart d'heure des malades
4.00—Communiqués, Météo et Bienvenue Saskatchewan
5.00—Radio-Journal
5.15—Nouvelles agricoles et Musique en dinant
5.45—Pour les enfants
6.00—Nouvelles et sports

LUNDI

6.15—Le P'tit bal de l'Ouest
6.30—Coeur à coeur
6.45—Le chapelet
7.00—En vedette
7.15—Fémina
7.30—L'heure populaire des jeunes
8.00—Continental
8.15—Musique semi-classique ou Les Affaires de l'état
8.30—Universités 1961
9.00—Radio-Journal et Rond Point
9.30—Orchestre de Chambre
10.00—Festivals Européens
11.00—Orchestre de l'hôtel Windsor
11.30—Nouvelles de CKSB, météo, pensée du soir et fin

MARDI

12.30—Prud'homme et Vonda sur nos ondes
1.05—Un peu de tout
2.00—Chanson de la maison
6.15—Qu'en pensez-vous?
7.00—En vedette
7.15—Echos Marials
7.30—Radio-Magazine
7.45—Porgramme hollandais
8.00—Neil Chotem ou Lucio Agostini
8.30—Des idées et des hommes
9.30—Concert symphoniques
10.30—Les musiciens et leurs poètes
11.00—Orchestre du Reine Elisabeth

MERCREDI

12.30—North Battleford sur nos ondes
1.50—Eventide Memorial Studios
2.00—Paysages de la chanson
6.15—Le p'tit bal de l'Ouest
7.00—Porgramme culturel russe
7.30—Fémina
7.45—En vedette
8.00—Une guitare et 4 mots d'amour
8.30—Hommes de sciences
9.30—Festival
11.00—Orchestre du restaurant Suzy Wong

JEUDI

12.30—Debden sur nos ondes
12.45—Piano Populaire
1.05—Artiste de Concert
2.00—Chansons de la maison
6.15—Méli-mélo
7.00—Programme allemand
8.00—Omer Dumas ou Variétés
8.30—Place Publique
9.30—Les petites symphonies
10.00—Les Grandes Premières
11.00—Musique de danse

VENDREDI

12.30—Fémina
12.45—Fanfare
1.05—Quelques danses
2.00—Quand l'opéra se donne des airs
6.15—Aventures
7.00—Programme ukrainien
7.45—A votre santé
8.00—Hier et aujourd'hui
8.30—L'Aventure de l'homme rouge
9.30—Oeuvre de Bach
10.00—Orchestre de Radio-Canada
11.00—Musique de danse

SAMEDI

7.55—O Canada, Ouverture, Horaire
8.00—Radio-Journal
8.05—Prière du matin
8.10—Bonjour Compatriotes
8.30—Le Wheat Pool
8.45—Radio-Sacré-C.
9.00—Nouvelles
9.15—Bonjour Compatriotes
10.00—Tante Lucille
10.30—Visite à la discothèque
11.00—Radio-Journal et Canadiana
11.30—Réveil rural
11.59—Signal Horaire
12.00—Radio-Journal
12.10—Communiqués
12.15—L'A.C.F.C.
12.30—Place St-Pierre
1.00—Radio-Journal, Opéra
4.55—Intermède
5.00—Radio-Journal
5.15—La langue bien pendue
5.30—Musique en dinant
6.00—Bienvenue Saskatchewan
7.00—Nouvelles et sports
7.15—Musique de danse
7.30—Le chapelet
7.45—Joute hockey
9.15—Succès de la chansonnette
9.30—Orchestre de l'aérogare
10.00—Radio-Journal, Orchestre du Skyline Hotel
10.30—Visite chez les chansonniers
11.00—Musique pour toi
11.30—Nouvelles

Montmartre

Çà et là

Le R. P. F. Rainville, O.M.I., est venu aider M. l'abbé J.-A. Foisy à l'occasion de la fête de Noël. La messe de Minuit fut bien rendue par le choeur de chant, et les paroissiens se firent tous un devoir de s'approcher de la Sainte Table.

Beaucoup de visiteurs sont venus pour les Fêtes: M. Wilfrid Giroux, de l'Université d'Ottawa, et Cyrille Giroux, du collège de Gravelbourg, chez leurs parents, M. et Mme René Giroux; Mme Croteau et sa jeune fille, de Moose Jaw, chez leurs fille et gendre, soeur et beau-frère, M. et Mme Victor Baril, et chez leur soeur et tante, Mme René Giroux; M. et Mme Roger Labrèche et leurs enfants, de Viking, Alta, chez les familles Jos. Emilien et Armand Labriche; M. Rodolphe Faubert, d'Edmonton, Alta; Mlle Rita Perras, étudiante garde-malade à l'hôpital des Soeurs Grises de Regina, chez ses parents, M. et Mme Damien Perron.

Mme Jos. Labrèche alla visiter sa fille, Thérèse (Mme Amerud), à Craven, Sask.

M. et Mme Ted Théoret, de Regina, ainsi que M. et Mme Edouard Théoret, de Winnipeg, Man., sont venus passer la fête de Noël avec M. et Mme Martial Beaudin.

M. et Mme Adélard Rioux étalent bien fiers d'avoir avec eux leurs fils et fille, Hervé et Yvette, de Regina.

M. et Mme Marcel Ferraton et leur neveu, Léo, se rendirent à Bonnyville, Alta, visiter M. et Mme Lucien Ayotte (Alice Ferraton).

M. et Mme Henri Roy et leurs enfants, Florence et Alain, de Le Pas, Man., sont venus visiter MM. et Mmes Wilfrid Perras et Réal Coupal.

Mlle Jeanne Perras, de Watrous, était en vacances chez ses parents, M. et Mme Edmond Perras.

Mme A. Corriveau est allée passer l'hiver chez ses fille et gendre, M. et Mme Gaston Delisle, à Moose Jaw.

MM. et Mmes Louis Fournier et Damien Perron, ainsi que M. Wilfrid Perras, sont allés à Zenon Park pour les funérailles de M. Albert Marchildon, décédé le mercredi 3 janvier. M. Marchildon était le père de Mme Fournier. Sincères condoléances à Mme Fournier.

M. et Mme Edmond Perras et Mme Damien Perron se rendirent à Dunrea, Man., pour assister aux funérailles de Mme Henri Beaupré, décédée le 31 décembre, dont l'inhumation se fit le 3 janvier. Mme Beaupré était la cousine de Mme Perras. En même temps, Mme Perron visita ses parents, M. et Mme Alphonse Boulet. Les visiteurs s'arrêtèrent à Brandon pour visiter Mme Esther Beaupré, mère de Mme Perras.

MM. Armand Roy et J.-B. Ferraton, de Montmartre, et MM. Ernest Thériault et Laurent Langelier, de Mutrie, firent un séjour à l'hôpital.

Naissances

A M. et Mme Léo Roy est née une fille, Dolorès-Marie, le 21 décembre. Parrain et marraine, M. et Mme Engelbert Lévesque, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Claude Beaudin est né un fils, le 7 janvier, premier bébé de l'année 1962 à l'hôpital local. Il recevra une layette donnée par les Dames Auxiliaires de l'hôpital. Félicitations aux heureux parents.

Titanic

Soirée d'adieu

Une soirée d'adieu eut lieu à la salle paroissiale le 4 janvier, conjointement avec les paroissiens de Carlton, à l'occasion du départ de M. l'abbé G. Aumont, prêtre desservant ces deux paroisses. Un programme de musique et de chansons françaises et anglaises fut exécuté par les deux groupes.

M. Auguste Robin parla en anglais au nom des paroissiens de Carlton, et un cadeau fut présenté par le jeune Lucien Piché, enfant de choeur, en guise de reconnaissance des paroissiens de Carlton.

Une adresse fut lue en français par M. Laurent Delisle, qui exprima les sentiments de reconnaissance des paroissiens de Titanic envers M. l'abbé Aumont. Une bourse fut présentée par un des enfants de choeur, Alain Fiolleau. M. l'abbé G. Aumont dit ensuite son regret de quitter la paroisse et exprima ses remerciements pour la bonne coopération de ces paroissiens et pour tout ce qui fut fait pour lui. Un goûter fut ensuite servi. M. l'abbé Aumont, les marguilliers des deux paroisses et M. B. Arcand, maitre de cérémonies de cette soirée, furent placés à la table d'honneur. M. l'abbé Aumont, qui doit partir pour Vawn, Sask., comme curé de cet endroit, célébra sa dernière messe comme prêtre desservant de cette paroisse, le jour de l'Epiphanie.

Messe de Minuit

La messe de Minuit fut célébrée par M. l'abbé G. Lachance, qui maintenant desservira la paroisse. Bienvenue à M. l'abbé Lachance.

Visiteurs

Sont venus en visite à l'occasion de Noël et du Jour de l'An: M. et Mme O. Boyer, de Prince George, C.-B.; M. et Mme P. Brown, de Birch Hills; Mlle Blanche Duinat, de Montréal; Mlle Suzanne Rio, de Grimshaw, Alta; M. et Mme A. Mercereau et leur famille, de Meachum; M. et Mme Alain Dumont et leur famille, M. et Mme A. Forseille et leur bébé, MM. Paul Fiolleau, Denis Delisle, E. Mercereau, tous de Duck Lake; M. et Mme H. Leduc et leur famille, de Carlton.

Willow-Bunch

Décès de Mme L. Giraudier

Mme Laurent Giraudier (née Stéphanie Pommier), née le 7 février 1881, près de Lion, France, est décédée à l'hôpital local le dimanche après-midi 31 décembre, à l'âge de 80 ans. Elle arriva dans l'Ouest vers 1909.

Le service funèbre eut lieu à 10 h. a.m. le mardi 2 janvier. L'officiant était M. l'abbé Alfred Bouchard, vicaire, assisté de MM. les abbés Oscar Lemay, de Val Marie, et Lucien Rodrigue, de St-Victor.

Les porteurs étaient trois neveux de la défunte, MM. Marius, Jean-Benoit et André Giraudier, et MM. Bernard, André et Robert Philippon. M. Jean Bourdage conduisait le deuil. Les porteuses des rubans de la bannière des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie depuis quelques années, étaient Mmes Pierre Campagne, Philias Blais, Henri Cayer, Jeanne Champigny, André et Robert Philippon. Ces deux dernières firent la quête.

M. Ross, d'Assiniboia, était en charge des funérailles.

L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, deux fils, Ernest, de Bengough, et Jean-Claude, de Willow-Bunch; une fille, Marie (Mme Olivier Anderson), de Bengough; quelques petits-enfants, neveux et nièces, ainsi qu'un beau-frère, M. Benoit Giraudier, de Willow-Bunch.

Remerciements

La famille Giraudier remercie tous ceux et celles qui lui ont témoigné de la sympathie à l'occasion du deuil qui vient de la frapper. Elle remercie spécialement le médecin et les gardes-malades de l'hôpital et M. l'abbé Alfred Bouchard, qui rendit visite à la malade.

Décès de Mme A. Arsenault

Mme André Arsenault est décédée le vendredi 29 décembre à St-Siméon, P.Q., à l'âge de 80 ans. Mme Arsenault est la soeur de M. Jean Bourdages, de Willow-Bunch.

Va-et-vient

Mgr Rodrigue Lussier et Mgr Albert Vachon, d'Assiniboia, MM. les abbés Oscar Lemay, de Val Marie, et Lucien Rodrigue, de St-Victor, sont venus rendre visite à M. l'abbé J.-A. Latendresse, curé, le mardi 2 janvier.

M. et Mme J.-A. Mathieu eurent la visite de leurs deux filles religieuses, les Rév. Srs Marie-Alice (Alice), R.N.D.M., de l'Ontario, et Marie-Ste-Denise (Flore), R.N.D.M., de Winnipeg, pour le congé du Jour de l'An.

M. et Mme Henri Campagne (Marie-Jeanne Mathieu) et leur famille, de Ste-Anne-des-Chênes, Man., sont venus visiter leurs parents, MM. et Mmes J.-A. Mathieu et Pierre Campagne, le 1er janvier.

MM. Georges et Louis Campagne, de Regina et Toronto, sont venus passer quelques jours chez leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, pour les Fêtes.

M. et Mme Armand Laberge, de Moose Jaw, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, pour les Fêtes.

Mlle Agnès Gosselin, de Val Marie, a visité des amis à Willow-Bunch, dernièrement.

M. et Mme Paul-Emile Piché et leur famille, ainsi que Mme Joseph Bruneau et sa fille, Ovilda, sont allés à Gravelbourg le mercredi 3 janvier, y visiter des parents. Mme Bruneau et sa fille, Ovilda, ont rendu visite à leur fille et soeur, religieuse, au Monastère du Précieux-Sang.

M. et Mme Wilfrid Benoit et leur fille, Marguerite, sont allé visiter leur fils et frère, le R. F. Lionel Benoit, O.M.I., à Lebret, Sask., et leur autre fils et frère, Roger Benoit, chez les Pères Trappistes, à St-Norbert, Man., la semaine après Noël.



NOTES AGRICOLES

Abri de paille vs porcherie

Une expérience effectuée par le ministère de l'Agriculture du Canada à Fort-Vermilion (nord de l'Alberta) a démontré que les abris construits avec des balles de paille sont satisfaisants pour loger les porcs en hiver.

M. C. H. Anderson signale que le coût des aliments par porc n'a dépassé que de $1.12 celui des aliments pour les porcs engraissés dans une porcherie chauffée. Il souligne l'importance de tenir cet abri propre et sec et de fournir en tout temps une ration suffisante.

Trois sortes d'abris ont été essayées: une porcherie chauffée, une cabane à toit en A et recouverte de paille, avec une plate-forme d'alimentation à une distance de 100 verges, et un abri fait avec des balles de paille avec une plate-forme d'alimentation contiguë. Au milieu de novembre 1960, vingt Yorkshire en sevrage ont été mis dans chacun des abris où ils se nourrissaient dans des trémies automatiques. Le groupe dans la porcherie chauffée avait constamment de l'eau à sa disposition; on donnait de l'eau chaude une fois par jour aux porcs logés dans les abris.

Le groupe logé dans la porcherie a atteint son complet développement en 192 jours et a consommé 732 livres d'aliments au coût d'environ $15.83 par porc; le groupe dans la cabane à toit en A, qui devait marcher 100 verges pour se nourrir, a atteint son complet développement en 225 jours et a consommé 820 livres d'aliments au coût d'environ $17.80 par porc; le groupe logé dans l'abri fait de balles de paille a atteint son complet développement en 223 jours et a consommé 778 livres d'aliments au coût d'environ $16.95 par porc.

La cabane et l'abri en balles étaient ventilés, puis nettoyés et pourvus de nouvelles litières fréquemment. La température moyenne à l'intérieur des abris dépassait d'environ 30°F. celle de l'extérieur en janvier. Les porcs sont demeurés en santé, mais avaient le poil un peu plus rude que celui des porcs logés dans la porcherie.

* * *

Le tiers des produits vendus en coopération

Toutes les régions agricoles du Canada ont des coopératives pour les desservir, écrit M. Vernon Heighton, économiste du ministère de l'Agriculture, dans son rapport sur les progrès du mouvement coopératif en 1960.

L'an dernier, les coopératives de vente, d'achat, de services et de pêches ont enregistré un chiffre d'affaires de 1,407 millions de dollars, soit une augmentation de 3 pour cent dans un an. Les 1,936 coopératives de vente et d'achat qui ont fait rapport (d'un total de 2,093) ont transigé pour 1,364 millions de dollars d'affaires.

La valeur des produits agricoles vendus en coopération a été de 972 millions de dollars, augmentation de 9 millions. Les coopératives ont écoulé le tiers de tous les produits agricoles passés par les voies du commerce, soit la même proportion que l'an dernier. Les ventes de marchandises et d'outillage agricoles ont augmenté de 30 millions de dollars et atteint 363 millions.

La Coopérative fédérée de Québec, l'une des plus vastes entreprises à multiples fins du pays, s'est occupée des ventes, du conditionnement des denrées alimentaires et des fournitures agricoles à 375 coopératives locales affiliées; son chiffre d'affaires en 1960 fut de 117 millions de dollars près.

Terre-Neuve a accusé une diminution dans ses ventes coopératives de produits agricoles, depuis 25 millions en 1959 jusqu'à 2 millions en 1960. Dans toutes les autres provinces, les coopératives ont accru leur activité.

Pourcentages des produits agricoles vendus par les coopératives: Produits laitiers, 27.8; bestiaux, 31.5; volailles et oeufs, 16.3; laine, 72.4; céréales, 55.5; fruits et légumes, 22.1; produits de l'érable, 49.2; tabac, 2, et miel, 54.1.

Voici l'éventail des ventes par province: Colombie-Britannique, 65.1 millions de dollars; Alberta, 162.5 millions; Saskatchewan, 260 millions; Manitoba, 88.4 millions; Québec, 184.3 millions; Provinces Maritimes, 20 millions. Les ventes interprovinciales se sont élevées à environ 75.6 millions de dollars.

Les ventes d'aliments du bétail, de fertilisants et de produits de pulvérisation ont occupé le premier rang parmi les ventes de fournitures et outillage manipulés par les coopératives. Elles se sont élevées à 116 millions de dollars. Les ventes de produits alimentaires suivaient avec 101 millions et, ensuite, les ventes de pétrole et d'accessoires d'automobiles avec 63 millions de dollars.

Il existe dix coopératives de gros, provinciales et régionales, composées de coopératives locales groupées dans l'International Co-operatives Ltd., qui est l'organisme national d'achat et de fabrication. Les coopératives de gros sont des agences centrales qui s'occupent de la vente des produits agricoles, de l'exploitation de scieries, de raffineries d'huile, de puits de pétrole et de mines de charbon.

La farine et les aliments du bétail ont occupé le premier rang parmi les approvisionnements manipulés par les coopératives de gros, suivis du gaz, de l'huile et des accessoires d'automobiles, puis de la quincaillerie et de la machinerie en quatrième, et de l'épicerie en cinquième position.

* * *

Producteurs de légumes

L'Association des producteurs de légumes du Manitoba tiendra son prochain congrès à l'Université de Manitoba, du 16 au 18 janvier. Parmi les sujets qui seront à l'étude, le plus important sera celui du "marché": M. C. F. Perkin, directeur du service de promotion des ventes au département d'Agriculture de l'Ontario, parlera des expériences faites par certains producteurs de sa province pour mettre sur le marché des légumes frais et des légumes industriellement transformés. Puis, MM. W. Daman, promoteur des ventes, et W. E. Kroeker, de Winnipeg, Stan Uskiw, d'East Selkirk, M. K. Todd et H. C. Maxwell, de Winnipeg, discuteront en groupe de la promotion des ventes de légumes au Manitoba. Il y aura ensuite une période de discussion générale. Cette importante session sera tenue le mercredi 17.

Une partie de la séance du jeudi 18 sera consacrée à la question d'uniformiser "nationalement" les contenants et la classification des légumes et petits fruits, comme moyen de favoriser un plus grand commerce interprovincial.

* * *

Vente à l'encan

Au cours de l'assemblée annuelle des Horticulteurs du Manitoba, à Brandon, du 7 au 9 février, tout un ensemble de nécessités pour jardinage sera mis en vente à l'encan au Centre Agricole de Brandon. Les recettes de cette vente seront remises au bureau du Jardin International de la Paix et du Monument Stevenson: au Jardin se trouvent des échantillons de toutes les espèces d'arbres du Manitoba; au Monument, des horticulteurs attribuent chaque trois ans un grand prix à un horticulteur éminent d'Amérique du Nord.

Au cours de congrès, les 32 sociétés d'horticulture de la province présenteront leurs rapports et leurs projets: terrains d'hôpitaux, parcs scolaires ou le long des grandes routes, concours de photographies, etc.

Plus de 400 délégués sont attendus à ce congrès, tenu pour la première fois hors de Winnipeg.

Coderre

Çà et là

Les paroissiens ont assisté avec piété et recueillement à la messe de Minuit, et les confessions et communions ont été nombreuses. Le R. P. M. Charest, O.M.I., de Gravelbourg, est venu aider M. l'abbé F. Ducharme, curé, pour les confessions.

Sont venus de l'extérieur: Mme Bertha Gaucher, qui avait passé trois mois à Saskatoon chez son fils, Léon; M. et Mme Gilbert Bouvier, de Gravelbourg, chez M. et Mme Omer Gaucher; M. et Mme Edgar Brin, de Kinistino, et Hubert, de l'Université de Saskatoon, chez Mme Rosilda Brin; M. et Mme Louis Pelletier, de Moose Jaw, chez M. Eugène Pelletier; Mlle Dianne Gaucher, d'Edmonton, Alta, et MM. et Mmes Edgar et Olivier Gaucher, de Moose Jaw, chez M. Emile Gaucher; M. et Mme Bill Terry, de Regina, chez M. Ernest Brin; M. et Mme Roger Gaucher, de Moose Jaw, chez MM. Armand Gaucher et Léo Cossette.

Mme Claudia Coderre est allée passer l'hiver avec sa fille, Mme Lorette Gallea, à Detroit, et Mme Aurore Alix est allée demeurer à Winnipeg, chez son frère, pour un mois.

La fanfare de Coderre a donné une soirée musicale suivie d'un bingo, le 28 décembre. Les majorettes avaient aussi deux numéros et furent très applaudies.

Saint-Isidore de Bellevue

Mariage Lafond-Gaudet

Le jeudi 4 janvier 1962, M. l'abbé Luc Gaudet bénissait le mariage de sa soeur, Mlle Rose-Hélène Gaudet, à M. Paul Lafond, de Léoville.

La mariée, ravissante dans une longue robe blanche, entra au bras de son père, M. Alfred Gaudet. M. Lucien Lafond accompagnait son fils.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Marguerite et Léontine Gaudet, soeurs de la mariée, portaient des robes de dentelle rouge.

Les garçons d'honneur étaient MM. Léo et Maurice Lafond, frères du marié.

Pendant la messe nuptiale, M. Philippe Pouliot, oncle de la mariée, chanta le cantique "Vierge Marie".

A l'issue de la cérémonie religieuse, une soixantaine de personnes se rendirent chez les parents de la mariée pour le diner, au cours duquel M. l'abbé Paradis, curé, porta le toast aux mariés.

Le soir, une veillée dansante eut lieu à Léoville.

Baptême

Joseph, fils de M. et Mme Saül Théoret. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Branger.

L'égoiste n'admire pas: admirer, c'est sortir de soi pour entrer chez les autres.

E. LANGLOIS.

M. Joseph-Hormidas Phaneuf est décédé à Prince-Albert le jour de Noël

SASKATOON — Le jour de Noël, l'Enfant-Jésus vint chercher l'âme de M. Joseph-Hormidas Phaneuf, décédé à l'âge de 90 ans, à l'hôpital de la Ste-Famille de Prince-Albert.

Le défunt laisse dans le deuil trois fils, Gérard, de Saskatoon, Roméo, de Hoey, et Georges, de St-Louis; quatre filles, Martine (Mme Albert Gauthier), de Saskatoon, Eva (Mme Saül Chicoine), de Prince-Albert, Rachel (Mme J. Belec), de St-Louis, Sask., et Stella (Mme L. Bénard), de New Westminster, C.-B.; 53 petits-enfants, 94 arrière-petits-enfants et trois arrière-arrière-petits-enfants. Son épouse le précéda dans la tombe en 1957, ainsi que cinq fils et une fille.

Les prières furent récitées le mercredi soir 27 décembre, et la messe de Requiem fut chantée par M. l'abbé Bernard de Margerie, curé des Sts-Martyrs-Canadiens de Saskatoon, le jeudi 28 décembre.

Les porteurs étaient des neveux du défunt, MM. Albert, Louis, Victor et Ronald Phaneuf, Gaston Chicoine et Denis Gauthier.

M. Phaneuf naquit à St-Ephrem, P.Q., et vint à St-Denis en 1910. Après 1934 il demeura à Saskatoon et Prince-Albert. Depuis quelques années il était à l'hospice Mont St-Joseph de Prince-Albert et fut hospitalisé pendant plus de deux mois avant sa mort.

Remerciements

Les familles éprouvées par la mort de M. Phaneuf désirent remercier tous ceux qui leur aidèrent dans cette épreuve par leurs prières et leurs offrandes de messes et fleurs. Remerciements spéciaux à M. l'abbé B. de Margerie pour les prières et l'offrande de la sainte messe, aux religieuses de l'hospice Mont St-Joseph de Prince-Albert, aux médecins, religieuses et gardes-malades de l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert pour les soins rendus à M. Phaneuf. Sincères remerciements aussi à la chorale des Sts-Martyrs-Canadiens.

Condoléances

Les paroissiens des Sts-Martyrs-Canadiens offrent leurs plus sincères condoléances à M. Gérard Phaneuf et à Mme Albert Gauthier, de la paroisse, à l'occasion de la perte de leur père, M. Joseph Phaneuf.

Sincères condoléances à Mme Raymond Georget à l'occasion de la mort de M. Joseph Fontaine.

Çà et là

Les paroissiens souhaitent la bienvenue à M. et Mme T. de Gosbriand dans la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens. Ils se sont acheté une maison tout près de l'église.

M. Claude Dupuis, collégien à St-Boniface, a passé les vacances avec ses parents, M. et Mme Roger Dupuis.

Mme T.-A. Miron, d'Ottawa, visitait Mme F. Landry, récemment, et Mlle Simone Landry, du couvent de Prud'homme, passa les vacances avec sa mère.

M. Fernand Henriet visitait ses enfants, M. et Mme Roger Henriet, à Fort Saskatchewan, Alta, pendant la fête de Noël.

M. et Mme Gilbert Richard, de Winnipeg, visitaient leurs parents, M. et Mme Henri Marcotte, M. Roger Marcotte ainsi que plusieurs parents et amis.

M. l'abbé Jean Papen, de Québec, est venu passer les Fêtes avec sa mère, Mme Charles Papen.

M. et Mme Théo. Préfontaine et leurs fils, Denis et Ronald, se rendaient chez M. et Mme Philippe Préfontaine, de Lisieux, pour la fête de Noël, et visitèrent d'autres parents et amis.

En visite chez M. et Mme Raymond Marcotte étaient M. et Mme Raymond Blanchette, de Calgary, M. et Mme Jean Courteau, de Zenon Park, et M. et Mme Roland Marcotte, de North Battleford.

M. et Mme Joseph Jeanneau et leur fils, de Brandon, visitaient M. et Mme Onil Loiselle.

Mme A. Couture et Mlle Jeanne Couture se rendirent chez M. et Mme A. Anderson et leur famille, à Witaskwin, Alta.

Mlle Marthe Henriet est partie pour un voyage autour du monde.

MM. Denis Phaneuf et Denis Préfontaine, tous deux séminaristes au Séminaire Universitaire d'Ottawa, sont en vacances chez leurs parents respectifs, MM. et Mmes Gérard Phaneuf et Théo. Préfontaine.

Mlle Huguette Leclerc, institutrice à Cold Lake, passa les vacances avec ses parents, M. et Mme J.-L. Leclerc.

Etaient en visite chez M. Paul Sirois et sa famille, M. et Mme Allyre Sirois, de Gravelbourg, M. et Mme René Sirois, de Westlock, Alta, M. Donald Sirois, séminariste au Grand Séminaire de Montréal, Mme L. Strasser, de Nipawin, M. Adolphe Sirois, de Langbank, et M. Albert Sirois, d'Edmonton.

M. et Mme Marcel Simonot et leurs filles, de Prince-Albert, Mlle S. Simonot, institutrice à Edmonton, et M. François Simonot, instituteur à St. Walburg, passèrent les Fêtes avec leurs parents, M. et Mme Louis Simonot.

Ceux qui désirent faire publier des nouvelles dans **La Liberté et le Patriote** sont priés de signaler CH 2-7479.

Cadillac

Çà et là

Le R. P. Léo Gauvin, O.M.I., du collège de Gravelbourg, est venu prêter main-forte à M. l'abbé G. Laprise, curé, à l'occasion de Noël. Cordial merci au R. P. Gauvin.

M. George Waddington a subi une opération d'urgence à l'hôpital général de Regina, le jour de Noël. Mme Waddington s'est rendue aussi à Regina.

En promenade dans leurs familles respectives à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Victor Côté et leur famille, de Morinville, Alta, M. et Mme Fred Milliker, de Weyburn, M. et Mme Keith Baxter, de Swift Current, Mlles Christiane Collin et Pauline Duclos, de Saskatoon, Laurette Lacelle, Rose-Marie Lacelle, étudiante garde-malade, de Regina, Yvonne Lacelle, garde-malade, de Foam Lake, Viviane Lacelle, institutrice à Watrous, Gabrielle et Lucienne Lacelle, de Prelate.

Prince-Albert

Un record pour 1961

Des taxes au montant de $1,-604,467, y compris les arrérages, furent perçues, soit une augmentation de $117,474 sur l'an dernier et de $214,554 sur 1959.

Les ventes de propriétés enrichirent le trésor municipal de $181,915, comparativement à $86,575 en 1960 et à $80,162 en 1959.

Naissances

Naissances: 1,183 enregistrées, soit une de plus qu'en 1960.

Quant à la mortalité, 216 décès furent enregistrés, soit 51 de moins qu'en 1960.

A la retraite

M. Alfred Turner, chef des pompiers de Prince-Albert, âgé de 59 ans, a pris sa retraite après un excellent service de 34 ans. Entré dans le service en 1927, il s'y dévoua continuellement excepté entre les années 1942 et 1945, alors qu'il servit avec le Corps des Pompiers stationné à Plymouth, Angleterre, au cours de la deuxième Grande Guerre. Il fut nommé chef de brigade en 1948. M. Turner se retire pour cause de santé.

"Associated Canadian Travellers"

A la dernière réunion de cette association, tenue à l'hôtel Empress le samedi 6 janvier, on choisit le nouvel exécutif pour 1962: M. Jos. Bergeron, président; M. B. Kidd, vice-président; M. Albert Fournier, secrétaire; MM. Ben. Lemieux, W. Kaye, G. Morrison, Bill Peterson, N. Camche, Dave Crockett, Neil MacDonald, J. Davidson et Jim Innes, directeurs.

MM. Roy Hillhouse, vice-président, A. Chamberlain et B. Williams, directeurs, étaient absents, mais MM. M. Small, ex-président, et Reg. Sunstrum, ex-vice-président, y assistaient.

A l'Université

M. Denis et Mlle Anita Dobson, de Prince-Albert, qui ont passé les Fêtes avec leurs parents, M. et Mme Frank Dobson, sont de retour à l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon.

Prud'homme

Concert de Noël

Le mercredi soir 20 décembre, les étudiants ont donné une séance dans l'auditorium de l'école. La salle était comble. Les jeunes ont tenu leurs auditeurs très intéressés avec leurs chants de Noël parfaitement rendus, un magnifique tableau vivant de la Nativité, deux comédies, ainsi qu'une jolie danse de folklore ukrainien. A la fin de la séance, les enfants ont offert leurs voeux de Noël à l'assistance, puis M. l'abbé P. Carrier, curé, a chaudement félicité tous ceux qui ont contribué à faire de cette soirée un beau succès.

Messe de Minuit

L'église des Sts Donatien et Rogatien de Prud'homme était remplie de paroissiens et de visiteurs à l'occasion de la messe de Minuit. M. l'abbé Carrier a chanté la messe, assisté de MM. les abbés André Poillièvre et Maurice Jeanneau, comme diacre et sous-diacre. Le chant de la messe, les cantiques et la Pastorale de Mgr Bourdel furent très bien rendu par la chorale, sous l'habile direction de la Rév. Sr St-Jean.

La crèche

Une belle crèche avec les personnages de grandeurs réelles a été construite par les paroissiens de Prud'homme et installée près de l'entrée de l'église. Avec un jeu de lumières sur la glace bleue qui entoure les personnages, ceux-ci semblent être vivants. En regardant ce petit chef-d'oeuvre, on ne peut s'empêcher de penser que certaines gens ont fait quelque chose pour garder la fête de Noël une fête religieuse.

Cours de personnalité

Le 19 décembre, les adhérents du cours de personnalité de Prud'homme, Vonda et St-Denis eurent leur première épreuve en public lors de la séance semi-publique. Ils étaient encouragés par un bon nombre de parents et amis qui sont venus applaudir leurs succès.

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents et amis de Prud'homme à l'occasion de Noël: M. et Mme Robert Gareau, de Prince-Albert; M. et Mme Louis Miskolczi, de Saskatoon; M. et Mme Jos. Jeanneau, de Brandon, Man.; M. et Mme Armand Préfontaine, de Montmartre; Mlle Dolorès Loiselle, de Marcelin; Mlle Helen Grimard et M. E. Boutin, de Saskatoon; M. et Mme Auguste Bandet, de Saskatoon; M. et Mme Paul Blondeau et leur fils, Guy, de Domremy.

M. et Mme Albert Fontaine étaient en visite chez M. et Mme Robert Thibault, de Bonne Madone; M. et Mme Ernest Fontaine, chez M. et Mme Jos. Raymond, de St-Denis; M. et Mme Guy Masson et Hervé Poillièvre, chez Mme Laliberté, à St-Denis; M. et Mme N. Hounjet, chez M. et Mme Robert Dauvin, de Peterson; MM. et Mmes Ludger, Armand et Gérard Fontaine, chez M. et Mme Gabriel Mercier, de Domremy.

Malades

Prompt rétablissement à Mmes Marie Lepage et Claude Grimard qui sont de retour après un séjour à l'hôpital, et à la petite Céline Hounjet qui est hospitalisée à Cudworth.

25e anniversaire

Le jeudi 29 décembre, M. et Mme J.-B. Grimard célébraient leur 25e anniversaire de mariage. Après la messe célébrée par M. l'abbé P. Carrier, les jubilaires renouvelèrent leur promesse. La journée se termina par une belle soirée à Vonda, organisée par les parents et amis de M. et Mme Grimard. M. Jean-Paul Grimard, neveu des jubilaires, agissait comme maître de cérémonies, et M. Albert Grimard, fils de M. et Mme Grimard, lut l'adresse et présenta les cadeaux. La jeune Agnès Grimard était bouquetière. Plusieurs parents et amis des alentours et même d'endroits éloignés étaient présents pour féliciter les heureux jubilaires.

Çà et là

MM. Paul et Constant Bandet ont passé quelques jours à Kindersley pour visiter des parents et amis.

M. et Mme Paul André ont passé la fête de Noël chez leurs parents, M. et Mme Paul André, père.

MM. et Mmes Laurier Lepage et Emile Préfontaine sont allés visiter MM. et Mmes Maurice et Clarence Préfontaine, à Domremy.

Etaient en visite chez MM. et Mmes C.-M. Lepage et Lionel Loiselle: MM. et Mmes Maurice et Henri Lepage, Mme Yvette Wells, M. et Mme Aimé Loiselle et M. Ronald Dupuis, de Saskatoon; M. Léo Allard et Mlle Paula Théoret, de Prince-Albert; M. et Mme René Lavoie, d'Ile-à-la-Crosse.

M. et Mme Raymond Georget et leur famille ont passé la fête de Noël chez leurs nombreux parents de Prud'homme.

Les collégiens venus en vacances sont Ronald, Roger et Daniel Loiselle et Louis Normand, du collège de Prince-Albert, et Louis et Jean-Paul Grimard, de Gravelbourg.

Mlle Cécile Poillièvre et M. Raymond Lepage, de Saskatoon, étaient de passage à l'occasion des Fêtes.

Les familles Ludger Painchaud, François Normand et Adrien Loiselle ont organisé une soirée à Vonda pour les jeunes de Prud'homme, à l'occasion du Nouvel An.

M. et Mme E. Rousson eurent le plaisir d'avoir la visite de leurs enfants à l'occasion des Fêtes: M. et Mme Bob Hocking et Mlle Lorraine Rousson, de New Westminster, Rita et Albert, June et Louis, Larry et Kathy, de Kindersley. Ceux-ci visitaient aussi leurs soeur et beau-frère, M. et Mme Les Viczko.

M. et Mme Claude Leblanc passèrent les Fêtes à Domremy et à Bellevue.

M. l'abbé Jean Papen était dans la paroisse à l'occasion du Nouvel An.

MM. les abbés Maurice Jeanneau et André Poillièvre, séminaristes, ont passé les Fêtes chez leurs parents.

Premier ouvrage d'une importante collection.



Photo prise lors du lancement d'un ouvrage intitulé l'Engagement chrétien par P.-E. Roy, c.s.c., premier volume de la collection Foi et liberté. Cette collection, éditée chez Fides, est dirigée par le R. P. Pierre Angers, s.j., M. Fernand Dumont, M. Gérard Lemieux, M. Serge Lapointe, le R. P. Benoit Pruche, o.p., le R. P. Paul-Emile Roy, c.s.c. et M. Claude Ryan.

Sur la photo ci-dessus figurent à gauche: M. Claude Ryan secrétaire général de l'Action Catholique canadienne et l'auteur, le Père Roy.

Décès de M. Léopold Fiset, âgé de 69 ans, à Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le samedi 30 décembre, à l'hôpital St-Joseph de Gravelbourg, est décédé M. Léopold Fiset, âgé de 69 ans. Il naquit à St-Jérôme, P.Q., d'où il vint s'établir à Lancer, Sask., en 1910, comme fermier, pendant plusieurs années. Il demeurait à Gravelbourg depuis environ 20 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, Lois Bradford, trois filles, Marguerite (Mme Emile Dumont), Louise, de Gravelbourg, et Jeanne (Mme MacMillan), de Montréal; trois fils, Armand et Victor, de Lancer, Sask., et Paul, de Swift Current, Sask.; deux soeurs, Mme Bernadette Longpré, de Regina, et Mme Marguerite Sasseville, de Montréal.

Le service funèbre fut chanté en la cathédrale de Gravelbourg par M. l'abbé D. Dugas, curé, assisté du R. P. Gérard, O.M.I., et de M. l'abbé Maurice Minne, comme diacre et sous-diacre. L'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient MM. Ronald MacLean, Ernest Colpron, Conrad Piché, Jean-Paul Chevrier, Jacques De Bretagne et le juge Georges Hébert.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

Mariage LeBlanc-Legault

Le mercredi 3 janvier 1962, en la cathédrale de Gravelbourg, à 11 h. a.m., M. l'abbé Georges Laprise bénissait le mariage de sa cousine, Mlle Lilliane Legault, fille de M. et Mme Donat Legault, de Gravelbourg, à M. le Dr Marcel LeBlanc, fils de M. Lionel LeBlanc, de Gravelbourg. La mariée entra à l'église au bras de son père. La fille d'honneur, Mlle Germaine Legault, était accompagnée de M. Léo Piché. Mlle Andrée Audette chanta des cantiques appropriés tandis que Mlle H. Lemoine touchait l'orgue.

Après la cérémonie religieuse, il y eut réception au "Town & Country".

M. le Dr et Mme Marcel LeBlanc résideront en Californie, où le docteur s'occupe des travaux de recherches à l'Université de Stanford, Californie.

Storthoaks

Visiteurs

Sont venus rendre visite à des parents pour le temps des Fêtes: M. et Mme Meinrad Eberle, de Regina, chez leur mère, Mme Hélène Lapierre; MM. et Mmes Alphonse et Gilbert Paradis et leurs familles, ainsi que M. Jean Paradis, tous de Regina, chez M. et Mme Jean-Baptiste Paradis et d'autres parents; Mme Cardner, de Brandon, et Mme de Boer et son enfant, de Regina, chez M. et Mme S. Smith; M. et Mme R. Newman, de Regina, M. et Mme Albert Lévesque et leur famille, de Stoughton, et Mlle Lilliane Beaudoin, garde-malade diplômée, de Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme Earl Peters; M. et Mme Laurent Dubois et leur famille, de Brandon, chez M. et Mme E. Dubois; M. et Mme Lionel Chicoine et leur famille, de Moose Jaw, et M. et Mme Maurice Chicoine et leur famille, de Brandon, chez leur mère et frères; M. et Mme François Poliquin et leur famille, de Winnipeg, et M. le Dr et Mme Honorius Millette, de Lestock, chez leur mère, Mme M.-R. Millette; M. et Mme M. Bourbonnière et leur bébé, de Winnipeg, chez leurs parents, M. et Mme Henri Blérot; M. J.-B. Dumaine, de St-Boniface, chez son fils, Aimé, et sa famille; M. Laurent Tourigny, chez ses parents, M. et Mme R. Tourigny; MM. Léonard et Lucien Chicoine, chez leurs parents, M. et Mme Alfred Chicoine; et M. Marcel Dauvin, chez ses parents, M. et Mme Lucien Dauvin. Ces derniers sont tous élèves du collège de Gravelbourg.

Çà et là

M. Wayne Bourget est parti faire son entraînement dans l'Aviation, à St-Jean, Qué.

M. Paul Bérard est allé travailler aux puits d'huile à Fort Neilson, C.-B.

M. Gilles Beaudoin, employé comme assistant chef de gare en Alberta, passe un mois de congé chez ses parents, M. et Mme Urbain Beaudoin.

La messe de Minuit fut encore rehaussée cette année par la chorale composée d'un choeur mixte, sous la direction de M. l'abbé M. George. Le R. P. R. Leclaire, O.M.I., de Lebret, chanta la messe et distribua de nombreuses communions. Il y donna un beau sermon de circonstance.

Félicitations à M. et Mme Roméo Millette à l'occasion de la naissance d'un fils au début de décembre, et à M. et Mme Albert Bérard pour la naissance d'une fille.

Prompt rétablissement aux malades, M. Lucien Antoine, hospitalisé à Regina après y avoir subi une opération, à MM. Eugène Gofflot et Urbain Beaudoin, hospitalisés à Redvers.

Sincères condoléances à M. et Mme Wilfrid Chicoine, à l'occasion du décès de leur premier-né.

MM. et Mmes Jules et Hubert Lamouline et leur famille, de Grande Clairière, et M. et Mme M. Quenelle et leur famille, de Wauchope, ont passé le jour de Noël chez leurs frère et soeur, M. et Mme Marcel Lemy.

M. et Mme Maurice Henrion et leur bébé, de Ponteix, visitaient leurs parents, M. et Mme Félicien Henrion, pour les Fêtes.

M. et Mme Alphonse Henrion se sont rendus chez les parents de Mme Henrion, M. et Mme Breton, de Montmartre, pour le Jour de l'An.

M. et Mme Laurent Henrion sont allés visiter M. et Mme Turgeon, à Ferland, à l'occasion du Jour de l'An.

M. et Mme Henri Paradis ont visiter leurs parents à Notre-Dame-de-Lourdes et à St-Boniface, Man.

M. Bazil Carrière, de St-Boniface, a passé quelques jours en visite chez ses frères.

Saint-Front

Çà et là

Bonne, sainte et heureuse année. Que 1962 soit pour tous prospère et remplie de succès matériel et spirituel.

La température et la maladie ont beaucoup diminué l'assistance aux offices et la gaieté de la fête de Noël et ont privé le choeur de chant du précieux accompagnement à l'orgue. Par contre, le Jour de l'An fut très agréable et les fêtes de famille eurent lieu malgré une forte bordée de neige la veille.

Les amateurs du curling ont essayé leur talent le dimanche après-midi 31 décembre, lorsque deux équipes locales se rencontraient. Le compte fut de 10 à 9.

A l'occasion des Fêtes, les collégiens de Gravelbourg, Julien Le Strat et Luc Montes, ainsi que Robert Welte, du collège St. Thomas Moore de Saskatoon, sont venus voir leurs parents, tandis que M. Wayne Welte, instituteur à Marcelin, et Mlle Aline Happ, institutrice à Duck Lake, fêtaient la Noël avec les leurs.

M. J. Happ et son fils, Maurice, de Weyburn, Sask., ont passé quelques jours chez M. Louis Syrenne, où ils ont rencontré leur fille et soeur, Aline, avant d'aller à St-Brieux chez leur fils et frère, Laurent, et sa famille.

M. le Dr et Mme Gaston Syrenne, de Saskatoon, et M. Alphonse Syrenne, ainsi que M. et Mme Marcel Syrenne, étaient chez leurs nombreux frères et soeurs pour les Fêtes.

Mlle Diane Plamondon, garde-malade à l'hôpital de Saskatoon, a passé le Jour de l'An chez ses parents, M. et Mme Laurent Plamondon.

M. et Mme Fernand Déry, de Prince George, C.-B., et M. et Mme R. Callaghan et leurs enfants, de Saskatoon, ont fêté le Jour de l'An dans les familles H. Bourque et Paul Moisan. Mme P. Moisan est partie avec eux pour une visite à Prince George.

M. et Mme D. Rocher, de St-Brieux, ont fait une courte visite dans les familles Montes et Bertoncini.

M. Aurèle Dufault, de Winnipeg, a passé les Fêtes chez sa mère, Mme L. Dufault.

M. et Mme Roger Moyen, de Regina, ont fêté la Noël chez leurs parents, M. et Mme Henri Moyen.

Les familles Maurice Plamondon, de Watrous, André Regie, de Watson, et Maurice Moisan, de Rose Valley, sont venues fêter le Jour de l'An chez M. et Mme B. Moisan.

M. et Mme Oscar Messier sont partis travailler à leur moulin à scie chez M. A. Plamondon, à Bellsite, Man., pour l'hiver.

Penticton, C.-B.

Souhaits

Bonne, heureuse et sainte année à tous les anciens voisins et amis.

Va-et-vient

Après avoir passé deux mois à Gravelbourg, Sask., Mme Léone Parent est de retour chez elle. Elle attend sous peu la visite de ses soeur et beau-frère, de Gravelbourg, qui passeront l'hiver avec elle.

Mme Delphis Ranger est allée passer les Fêtes auprès de ses enfants, à New Westminster.

M. et Mme Régis Bert ont eu la visite de leur fils, étudiant à l'Université de Saskatoon.

Mme Jos. D'Aoust a la visite de sa fille, Angéline, de Princeton.

M. et Mme Fernand Chérami ont la visite de leur fille, Léa, de Vancouver.

Lisieux

M. Paul Lamontagne et ses enfants, Albert et Rita, ainsi que M. Denis Roberge, sont partis le mercredi 20 décembre pour Magog, Qué., où ils visiteront leurs parents.

Etaient en visite dans la paroisse à l'occasion de Noël: M. le Dr et Mme Réal Préfontaine, de St-Boniface, Mlle Gabrielle Préfontaine, d'Edmonton, Mlle Lucille Préfontaine, de St-Norbert, Mlle Géraldine Préfontaine, de Montréal, Mlle Michèle Préfontaine, de Swift Current, et Paul, de Gravelbourg, tous chez leurs parents, M. et Mme Emilien Préfontaine; M. Ronald Poulin, de Prince-Albert, au presbytère; M. et Mme James Part et leur fille, Kathy, d'Edmonton, M. et Mme Théodore Préfontaine et leurs fils, de Saskatoon, et M. Guy Préfontaine, de Gravelbourg, chez M. et Mme Philippe Préfontaine; M. et Mme Marcel Fafard et leurs enfants, d'Edmonton, et M. Jacques Fafard, de Val Marie, chez M. et Mme Emile Fafard.

Ont passé le congé des Fêtes dans la paroisse: Mlle Lucille Belisle, de Saskatoon, chez ses parents, M. et Mme Emery Belisle; Mlle Dora Lamontagne, de Regina, chez Mme Alfred Lamontagne; MM. Antoine et Henri Bouvier, de Gravelbourg et Prince-Albert, respectivement, chez M. et Mme Henri Bouvier, père; MM. Raymond et Victor Préfontaine, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Omer Préfontaine; Mlles Vivianne et Lorraine Sabourin, chez M. et Mme Paul Sabourin.

Ceux qui visitaient à l'extérieur à l'occasion de Noël étaient M. et Mme Généreux et leurs fils, à Radville; la famille Albert Emond, à Coderre; MM. et Mmes Arthur Sabourin et Adrien Lamontagne, à Central Butte, et la famille Léopold Bouvier, à Gravelbourg.

Mlle Laura Belisle a passé la semaine à Saskatoon, en promenade chez des amies.

M. et Mme Robert Côté et leurs enfants, de Bengough, ainsi que la famille Bernard Delorme, de Leuvan, ont visité M. et Mme Lionel Lamontagne, le Jour de l'An.

M. et Mme Robert Chartrand et leurs enfants, de Hillcrest, Alta, ont visité M. et Mme Emery Belisle, le 26 décembre. M. et Mme John Storey, de Saskatoon, étaient aussi en promenade chez ces derniers, récemment.

M. l'abbé L. Poulin, curé, et les religieuses ont visité Regina, Lebret et Gravelbourg, dernièrement.

La famille Maurice Beauregard, de Drayton Valley, Alta, ont visité leurs parents pendant les Fêtes.

M. et Mme Raymond Cantin, de Regina, ont visité des parents, le 28 décembre.

La famille Claude Gauthier et Mlle Jeanne-d'Arc Bouvier, de Gravelbourg, ont visité M. et Mme Henri Bouvier, le Jour de l'An.

Mme Malvina Rondeau est revenue après avoir passé quelques semaines à Moose Jaw avec M. et Mme H. Parker.

Concert de Noël

Les élèves de l'école ont présenté un concert de Noël le vendredi 22 décembre. Tous ont applaudis les pièces présentées, les chants, la musique, ainsi que la visite du Père Noël. Merci à tous les organisateurs.

Remerciements

Sincères remerciements au R. P. M. Robitaille, O.M.I., du collège de Gravelbourg, qui a chanté la messe de Minuit. Les décorations de l'église, la belle crèche, ainsi que l'édifiante messe chantée en deux voix donnaient beaucoup de splendeur à cette grande fête.

Mlle D. Huel épouse M. J. Gauthier en la cathédrale de Gravelbourg

GRAVELBOURG — Le mardi 26 décembre dernier, à 4 h p.m., en la cathédrale de Gravelbourg, eut lieu le mariage de Mlle Denise Huel, fille de M. et Mme Pierre Huel, à M. Jean Gauthier, fils de Mme Ena Gauthier et de feu Ernest Gauthier. Le R. P. Alain Piché, O.M.I., bénissait le mariage.

M. le Dr Rosario Morin chanta des cantiques appropriés, accompagné à l'orgue par Mlle Hermine Lemoine.

La mariée, qui fit son entrée à l'église au bras de son père, portait une robe blanche, longueur trois-quarts, en velours garni de dentelle. Son voile court était soutenu d'un diadème de perles. Son collier de perles avec boucles d'oreilles était un cadeau du marié. Son bouquet se composait d'une orchidée blanche avec oeillets blancs.

M. Arthur Gauthier, oncle et parrain du marié, servait de témoin. Les filles d'honneur, Mlles Yvette Gauthier, soeur du marié, et Marion Huel portaient des robes vert émeraude en velours et des petits chapeaux de même nuance. Elles étaient accompagnées de MM. Gilles Piché et Georges Colpron. La dame d'honneur, Mlle Blanche Legault, portait une robe et un chapeau en velours rouge. Son bouquet se composait d'oeillets blancs.

MM. René Piché et Théodore Legault agissaient comme huissiers.

Les mariés partirent pour un voyage de noces aux Etats-Unis. La mariée portait une robe turquoise avec accessoires blancs et noires et un manteau de fourrure. M. et Mme Jean Gauthier résideront à Gravelbourg.

Courval

Çà et là

Le vendredi 22 décembre, un joli concert, organisé par M. O. LeBlanc et Mlle Dalia Bourassa, instituteur et institutrice, eut lieu dans le soubassement de l'école, en présence des parents. Le Père Noël distribua des cadeaux aux élèves et des bonbons aux tout-petits.

M. et Mme Joseph-H. Tremblay visitaient leurs fille et gendre, M. et Mme B. Uchocz, à Calgary, il y a quelque temps.

Mme Roland Tremblay se rendit à Ponteix, où elle visita ses parents, M. et Mme T. Bertrand, et d'autres parents, dernièrement.

M. et Mme Jean-Louis Marcil visitaient quelques parents à Calgary pendant le temps des Fêtes.

Le R. P. M. Charest, O.M.I., du collège de Gravelbourg, célébra la messe de Minuit, durant laquelle de beaux cantiques furent chantés par les jeunes écolières, dirigées par M. Marcel Tremblay. Mme Jean Pépin touchait l'orgue.

M. et Mme Raymond Tremblay, ainsi que Mmes O'Neill Brin et Marie Tremblay, visitaient leurs filles et soeurs à Regina, à l'occasion des Fêtes.

M. Alfred Tremblay a déménagé sa nouvelle résidence au village, dernièrement.

Mme Albert Grojczyk et son fils, Daniel, visitaient leurs fils et bru, frère et belle-soeur, à Saskatoon, à l'occasion de Noël.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion des vacances de Noël: M. Philippe Pépin, de Regina; MM. Bernard Tremblay et Robert Pépin, Mlle Lorraine Arguin, Mme Jeannine Marcil et son fils, MM. et Mmes Réo et Edouard Tremblay, Keith Harris, Grégoire Tremblay, Olivier Gaucher et Roy Smith, tous de Moose Jaw; MM. et Mmes Lionel Gaucher, Maurice Beaudette et Edouard Coderre, de Coderre; Georges Pellerin, de Lac Pelletier; Adélard et Gérald Gaudreau, de Gravelbourg; Réal Gaudreau, d'Ormiston, Sask.; Charles-Emile Tremblay, de Morse; B. Uchacz, d'Edmonton; Mlle Denise Marcil, du couvent de Winnipeg, et son petit frère, Jacques, du Jardin de l'Enfance de Gravelbourg.

M. et Mme Joseph Landry visitaient leur soeur et belle-soeur, la Rév. Sr Gabriel, du Précieux-Sang, à Gravelbourg, dernièrement.

Depuis quelque temps, l'influenza semble pénétrer dans tous les foyers.

MM. et Mmes Sylvio Arguin et Bruce Dunlop, de Mortlach, visitaient leurs parents, M. et Mme Joseph Arguin, à l'occasion de la fête de Noël.

M. et Mme O. LeBlanc et Mlle Dalla Bourassa sont de retour à leurs classes après avoir visité leurs parents à Domremy et Radville, pendant le temps des Fêtes.

Jackfish

Çà et là

M. et Mme Gérard St-Amant (née Christine Bru) se sont rendus à Prince-Albert, où ils ont visité Mme Clément Bru et autres amis.

M. et Mme Elie Esquirol ont conduit leurs deux filles, Gertrude et Emilie, à Prince-Albert, où elles vont continuer leurs études comme gardes-malades, à l'hôpital Ste-Famille.

M. Emile Arcand fut transporté à l'hôpital, ces jours derniers.

Mme Jos. Ethier est revenue de l'hôpital après y avoir passé deux semaines.

M. Gérald L'Heureux est parti aux chantiers de Big River pour quelques mois.

Val Marie

Va-et-vient

Etaient en visite dans leur famille à l'occasion des Fêtes: Mlles Lillianne et Hélène Clément, de Saskatoon; M. Lionel Carrière, de Regina, chez M. et Mme Armand Carrière; MM. et Mmes Léon Croteau et leur famille ainsi que M. et Mme Hector Bessette, chez M. et Mme Val. Dumonceaux; Mlle Irène Cornet, de Swift Current, chez M. et Mme Pierre Cornet; M. Paul Leblanc, de Vancouver, chez M. et Mme J. Leblanc.

Le jour de Noël, M. et Mme Olivier Pinel reçurent leurs parents et amis, MM. et Mmes Maurice Massé et leur famille, de Calgary, Alex. Vadeboncoeur, Constant Wanlin, Albert et Prosper Pinel et leur famille, ainsi que M. René Pinel, d'Edmonton, et M. Raymond Pinel, de Calgary.

M. Guy Dunand, de l'Armée américaine, passait quelques jours de congé avec son épouse et leurs parents. Mme Dunand est retournée avec son époux en Californie, où ce dernier est stationné.

M. et Mme Alfred Duquette reçurent la visite de MM. Jules et Fernand Sylvain, de Québec.

M. Pierre Pinel, de Moose Jaw, passait quelques jours chez ses frères et leurs familles.



La Relève, nous y sommes

Chers cousins et cousines,

Depuis son grand concours d'expressions françaises du mois de novembre dernier, la Relève manitobaine a diminué ses activités, sans doute, à cause des examens de Noël et des vacances bien méritées; autant de bonnes raisons.

Mais maintenant que nous sommes tous réunis pour le deuxième terme de l'année scolaire, main dans la main, nous allons travailler avec la Relève pour mieux apprendre et conserver notre français.

Quelques écoles ont déjà repris la tâche en main, telle que le font les jeunes de Ste-Anne-des-Chênes qui organisent un concours de bonne lecture française. Bravo! Il y a aussi des films français qui circulent présentement dans certains centres. J'ai même entendu parler d'un concours oratoire qui sera organisé par l'exécutif provincial.

Il faudra cependant que tous les jeunes, encore plus qu'auparavant, montrent de l'enthousiasme et beaucoup de persévérance dans le combat pour garder notre langue et l'enrichir.

Alors, Cousine Josette, voulant prêter main-forte à cette belle organisation, veut bien attribuer la Page des Jeunes à la Relève. C'est-à-dire que je vous invite tous à m'écrire quelque chose d'intéressant sur la Relève pour être publiée dans cette page. Dites-moi tout simplement ce que vous faites à l'école et dans votre paroisse à ce sujet. Peut-être avez-vous déjà discuté vos projets pour l'année. Alors, pourquoi ne pas me laisser savoir ce que vous faites afin que plus de jeunes en profitent? Si vous avez des suggestions, ayez donc aussi l'amabilité de me les envoyer.

Je suis sûre que vos nouvelles, vos rapports et vos idées aideront certainement d'autres membres et d'autres écoles à mieux répondre à l'appel en faveur de leur langue afin de la rendre toujours mieux aimée et plus populaire. Ce sera aussi très intéressant de savoir ce que l'on fait ailleurs et de pouvoir comparer ses activités avec celles des autres.

Donc, invitation spéciale aux jeunes Canadiens français du Manitoba et d'ailleurs, ainsi qu'à toute autre personne intéressée, et j'ajouterai aussi et surtout aux exécutifs de chaque école à m'écrire prochainement et tout au cours de l'année. Dites-moi simplement ce qu'on fait, ce que vous faites dans votre milieu pour la Relève.

COUSINE JOSETTE.

Signalisation routière

Virage (turn) action de faire tourner une voiture. D'où:

Virage interdit
Virage à gauche interdit
Virage à droite interdit

Interdit est beaucoup plus long que le familier **pas de** mais combien plus correct.

Circulation et non pas **trafic** en dépit de ce qu'écrit certain dictionnaire qu'il ne convient pas de nommer. La circulattion est:

montante
descendante
à sens unique
giratoire
semi-giratoire, etc.

Poste de secours (First Aid) en retenant toutefois que **premiers soins** n'est nullement fautif.

Ralentir (Slow) de préférence à **lentement**. On oublie trop que l'infinitif a aussi la valeur de l'impératif.

Sens unique (One Way). C'est un pléonasme que d'y ajouter, comme en anglais, **accès interdit.**

Signalisation — Ensemble des **feux** (non des lumières) et des **panneaux** ou **signaux** routiers. La signalisation se divise en:

d'information (historique, géographique, etc.)

d'avertissement (code de la route)

de localisation (nom de ville, village, etc.)

A quoi s'ajoute la **présignalisation** (ralentir à 500 pieds, etc.)

Panneaux munis ou non de matériaux réflecteurs.

Parc — En passant, notons que l'ensemble des autos d'un pays s'appelle **parc automobile.**

Voie se subdivise en
voie centrale
voie de dépassement (à gauche seulement)
voie d'accès (à l'autoroute)
voie de sortie (et non exit)
voie d'attente, de garage
voie des poids-lourds (camions)
voie parallèle ou de dédoublement (Divided).

Et quand elle prend fin (fin de la voie divisée),
voie unique

Quant aux locutions controversées, en voici, si je m'abuse, les principales.

Yield — Mot-à-mot céder la route, laisser passer. En français l'avantage accordé à une voiture sur l'autre s'appelle **Priorité.** Avec le temps on finira par comprendre.

U-Turn — Non pas **virage en U** comme on l'écrit naïvement dans Montréal, mais tout simplement, tout uniquement **Demi-tour.** Donc **demi-tour interdit.**

Slippery when Wet — Le **glissant si humide** est un barbarisme. L'idée peut se rendre soit par un seul mot **Dérapant** ou, si l'on veut être plus explicite, par **Dérapant par temps humide.**

Faisons un effort pour adopter ces termes et les faire connaître.

TRIBUNE LIBRE

St-Boniface, Man.

M. le directeur,

Votre numéro du 22 décembre dernier était bien intéressant particulièrement à cause de l'éditorial où il est question de REMERCIEMENTS et surtout de REPARATIONS. Réparer quelque chose comme vous le faites demande du courage et beaucoup de charité. Félicitations!

Si vous le permettez, je m'en prendrai au dernier paragraphe des réparations d'après lequel un lecteur vous aurait fait des reproches au sujet de ce qu'on appelle des "majorettes".

D'où viennent-elles? . . . Que sont et que font-elles? . . . Quelle est leur valeur morale, éducationnelle ou physique? . . . pour qu'on les admette chez nous?

En Europe, origine de nos meilleures traditions, les régiments en marche sont précédés d'un corps de clairons et de tambours ou d'une fanfare pour bien marquer le pas, donner de l'entrain et de l'uniformité à la marche. En argot militaire, ce corps de clairons et de tambours est désigné comme "la Clique" et est commandé par un tambour-major.

De préférence, ce personnage doit être de belle taille et doit savoir "jouer de la canne". La canne de tambour-major est longue d'environ quatre pieds et demi — donc assez lourde — et est ornée d'un gros pommeau doré. Le tambour-major est tout à fait à sa place en tête d'une clique ou d'une fanfare dont il règle le pas et la direction.

En passant, permettez cette remarque additionnelle. Les tambours-majors des fanfares militaires anglaises qui visitaient Winnipeg ces dernières années étaient sévères, réservés et très corrects dans leurs mouvements. Par contre le jeune homme en tête de la "clique" des cadets de l'école Provencher lors de leur cinquantième anniversaire frappait par sa belle prestance, sa précision et son jeu.

Alors, que dire des "majorettes"? . . . Je crois que c'est une pure invention américaine.

On prend un groupe de jeunes filles à qui l'on apprend à tourner un petit bâton nickelé entre les doigts; on les chausse de bottes de fantaisie style cow-boy. On les apprend à marcher au pas en se cabrant le corps et en jetant les genoux en l'air, à peu près comme le font les bons chevaux de race à la foire agricole de Brandon.

Jusque là il peut y avoir une forme douteuse de gymnastique; cela dépend des goûts. Le clou de l'affaire est à venir. Pour avoir vraiment de l'effet, on déshabille ces filles autant qu'on ose . . . et le succès est assuré. On les place devant une clique ou fanfare et les badauds regarderont en bavant . . . comme c'est beau! . . . On n'est pas intéressé à la musique.

Avec ceux qui pensent comme moi il y a deux objections à faire. Premièrement: Ce n'est pas musical et on déshonore cet art en y mêlant une exposition de ce genre.

Deuxièmement: Il y a la question de décence. La modestie est bien ce qu'il y a de plus admirable chez une fille, n'importe son âge.

Soyons francs. Cultivons le nu et ce qui s'en suit en toute occasion ou renvoyons le où il appartient . . . à la salle de bains. C'est mon opinion.

LECTEUR.

N.D.L.R. — Qu'en pensent les pédagogues, patriotes et parents, et les participant(e)s?

Catéchisme en français, lingala, kikongo, tshiluba et kiswahili

LEOPOLDVILLE — La rédaction définitive du nouveau catéchisme pour le Congo est terminée et approuvée par le Comité Permanent des Evêques du Congo. Le texte a été polycopié et sera publié prochainement dans une édition illustrée.

A ce jour, un "Extrait" de ce catéchisme a paru en français et en lingala. La traduction en kikongo, tshiluba, kiswahili est en préparation.

Cet extrait contient quelques textes de l'Ecriture Sainte suivis de questions et réponses, ainsi que leurs principales applications liturgiques, des orientations de vie et des résolutions.

Les jeunes de Vonda et l'Eglise de 1962

Le samedi 6 janvier, les grandes jeunes filles des années 5 à 10 marchaient bravement vers l'école, dès 2 h. p.m., pour leur deuxième Journée-Rencontre, qui les tiendrait là jusqu'à 4 h. 30. Et cela malgré une joute de gouret au village entre les jeunes de Vonda, leurs frères et compagnons d'école, et les jeunes de Prud'homme.

On demanda à ces chères jeunes si elles n'avaient pas été tentées de téléphoner afin de remettre la réunion. La réponse est venue franche et claire, digne de ces adolescentes: "Mais non, c'est la réunion . . . faisons la réunion."

Elles ont passé ensemble deux heures remplies de discussions, d'études et d'applications pratiques sur la position des jeunes dans l'Eglise en 1962.

A la fin de la réunion, on fit la distribution des morceaux d'un "gâteau des Rois". Yvette Lepage a eu l'honneur d'être "roi", et Marie-Rose Lepage, l'honneur d'être reine.

Etaient présentes à cette Journée-Rencontre: Lucille Lepage, Lorraine Loiselle, Aline Martineau, Jeannette Loiselle, Yvette Lepage, Lilianne Martineau, Adèle Detilleux, Marie-Rose Lepage, Bernadette Martineau, Céline et Vivianne Denis. Denise et Annette Rivard étaient retenues par la maladie, et Lilianne Rivard était retenue par une raison majeure.

M. Fernand Denis, président de la commission scolaire, est arrivé durant les délibérations. Il venait voir si tout était bien en ordre avant la rentrée des classes. On l'invita à s'asseoir avec les jeunes et, avec sa sympathie coutumière pour tout ce qui touche l'école, il a déclaré sa joie et sa satisfaction de les voir ainsi réunies en cet après-midi, pour une si belle cause.

Vive les jeunes.

L'origine du gâteau de Noël

Je rassasiais mes désirs intellectuels dans un journal scientifique alors que je commençai à lire un article sur l'origine et la constitution du gâteau de Noël, écrit par une autorité renommée sur la gastronomie, le professeur Le Gros ven Ventru. Je fus édifié de voir que la coutume du gâteau de Noël eut son origine il y a 800 ans.

Nikki, un jeune homme de belle taille, voulait présenter à la princesse Oulala, qui avait déjà tout, un présent qu'elle n'avait pas. Dans un autre secteur de la ville, un prince qui se promenait dans la cuisine royale, glissa sur une banane et accrocha un panier de fruit qui tomba dans un plat rempli de pâte. Le tremblement fit tomber deux gallons de vin dans le mélange. Le prince, pour ne pas paraître stupide, cacha tout dans le four. Quand la cuisson fut fini, le cuisinier, voyant ce mélange, jetta le plat par la fenêtre. Boom!, ceci tomba sur la tête de Nikki et un morceau lui arriva dans la bouche. "Ah! que c'est succulent. Mais c'est le 24 décembre et je n'ai rien à donner à la princesse", se dit-il. A ce moment, la princesse passa sur la route. Nikki lui en donna. Elle le trouva très bon. Quelque temps après ils furent mariés dans le palais et vécurent heureux pour toujours.

Comme plusieurs découvertes scientifiques, celle-ci fut trouvée par accident. Après de nombreux essais, les constitutions de ce mélange furent révélées. On essaya avec des raisins sans graines, des raisins avec graines et des raisins égrainés et on les mélangea avec des dattes, des cerises, des pamplemousses, des noix et des noyaux. Tous ceci doit être mélangés avec des épices, du sucre, de la farine, du beurre et du thé et cuit à trois cents degrés de chaleur.

Pour produire de la gaieté on ajoute un peu de vin.

Et c'est ainsi qu'on "inventa" le gâteau de Noël.

Gilbert LAURIN,
11e année,
école du Précieux-Sang,
St-Boniface, Man.

On sait remercier . . .

Académie St-Charles,
le 22 décembre 1961.

Chère Cousine Josette,

Joyeux Noël à vous tout enveloppé de mon plus gros merci. Imaginez ma joie, j'ai gagné $5! Je n'ai jamais été si riche.

J'étais tellement contente et excitée que je courais à pleines jambes pour aller le dire à ma bonne maîtresse, puis à la Rév. Sr Supérieure, qui m'a permis de téléphoner à maman, hier soir.

Merci beaucoup, chère cousine Josette, je me propose de répandre du bonheur avec mon $5.

Votre heureuse petite cousine,
Claudette MONNIN.

* * *

Chère cousine Josette,

Je tiens à vous remercier pour la somme que vous m'avez envoyée lors du concours des Contes de Noël. Je veux aussi féliciter tous les autres gagnants de ce concours.

Une cousine,
Estelle LAMBERT.

* * *

Chère cousine Josette,

Je profite du temps libre pour vous remercier du cadeau d'un dollar que j'ai reçu le 22 décembre 1961. Ce dollar m'a aidée à procurer des présents de Noël pour mes parents.

Je termine en vous souhaitant une bonne, heureuse et sainte année.

Une cousine,
Henriette DESLAURIERS.

La Bible vous parle

Soyez accueillants les uns pour les autres, comme le Christ le fut pour vous. (Rom. 15, 7)

Approchez-vous de Dieu et il s'approchera de vous. (Jac. 4, 8)

Du Temps Pour Tout

Lettre mensuelle de la Banque Royale

— I —

Le temps est une matière première essentielle dans la vie. C'est le tissu précieux que nous recevons en cadeau chaque matin pour y broder nos travaux, nos joies, nos peines et nos progrès de la journée.

Notre succès dépend de l'usage que nous faisons de notre temps, et nous trouvons le temps de faire tout ce que nous voulons que si nous savons nous mettre à l'oeuvre avec diligence. A quoi sert de nous plaindre que les journées sont trop courtes alors que nous faisons comme si elles ne devaient pas avoir de fin.

Le terme d'une année, comme celui d'une journée, ne doit pas être une occasion pour broyer du noir. L'année a été assez longue pour faire tout ce qu'il y avait à y faire. Les fleurs ont éclos et se sont épanouies, les fruits ont grossi et mûri, les animaux sauvages ont suivi la destinée qui leur était fixée. Seul l'homme éprouve de la mélancolie à voir finir une année et se réjouit d'en voir commencer une autre dont il se propose de mieux profiter pour réaliser ses espérances.

Le temps est un don de la nature, mais ce n'est pas un don magique. Nous devons chercher comment tirer le meilleur parti possible des jours qui passent.

Sans doute cette recherche est-elle avant tout une affaire personnelle, mais il existe des principes et des idées qui peuvent faciliter notre tâche. Voici trois vérités indéniables: (1) le temps se mesure et, par conséquent, peut se répartir; (2) le temps passe et ne revient pas; (3) le temps se gaspille, tout comme les matériaux, l'argent et l'énergie.

Chaque instant qui s'écoule est une croisée de plusieurs chemins qui s'offrent à notre choix. Allons-nous faire ceci ou cela; prendre cette direction ou cette autre? Nous ne pouvons pas nous croiser les bras. Mais cette faculté de choisir entre divers emplois possibles de notre temps est l'un des plus grands attributs de l'homme, celui de la liberté de la volonté.

(à suivre)

Mon Guide au Cinéma

4 janvier 1962

CLASSE A—Section I
N'offre aucun danger pour le public en général

All Hands On Deck
Absent Minded Professor
Alakazam, The Great
Babes in Toyland
Ben-Hur
Bernadette of Lourdes
Big Gamble
Boy Who Caught a Crook (Was: Boy Who Found $100,000)
Capture That Capsule
Cimarron
Cinderfella
Cinerama Holiday
Clown and the Kid
Comancheros
David and Goliath
Dentist In the Chair
Desert Attack
Dondi
El Cid
Errand Boy
Everything's Ducky
Fabulous World of Jules Verne
Fidelio
Five Guns to Tombstone
Flaming Star
Flight That Disapeared
Flute and the Arrow
Forever My Love
Francis of Assisi
Frontier Uprising
Gambler Wore a Gun
Greyfriar's Bobby
Green Helmet
Gun Fight
Guns of Navarone
Hand in Hand
Honeymoon Machine
Invasion Quartet
I Was a Parish Priest
Lad, A Dog
Ladies Man
Last Dawn
Left, Right and Center
Life of Maria Goretti
Little Shepherd of Kingdom Come
Majority of One
Man Who Wagged His Tail
Midsummer Nights Dream
Mighty Crusaders
Misty
Modern Times
Mysterious Island
Murder She Said
Nikki, Wild Dog of the North
Ole Rex
On the Double
Operation Camel
Parent Trap, The
Passport to China
Pepe
Pied Piper of Hamelin
Pirates of Tortuga
Police Dog Story
Purple Hills
Queen of the Pirates
Question 7
Romanoff and Juliet
Saintly Sinners
Sand Castle
Santa Claus
Second Time Around
Secret of Monte Cristo
Serengeti Shall Not Die
Sergeant Was a Lady
Seven Wonders of the World
Silent Call
Snake Woman
Snow White and the Three Stooges
Sword and the Dragon
Tammy Tell Me True
Teacher and the Miracle
Teenage Millionaire
Ten Who Dared
There Was a Crooked Man
Thief of Baghdad
Three Worlds of Gulliver
Tomboy and the Champ
Town Like Alice, A
Trouble In the Sky
Two Little Bears
Valley of the Dragons
Voyage to the Bottom of the Sea
Watch Your Stern
When the Clock Strikes
Whistle Down the Wind
Wings of Chance
Wizard of Baghdad
You Have to Run Fast

CLASSE A—SECTION II
Ne convient qu'aux adultes et aux adolescents

Atlantis, the Lost Continent
Ballad of a Soldier
Battle At Bloody Beach
Beware of Children
Black Sunday
Black Tights
Blue Hawaii
Blueprint for Robbery
Brainwashed
Bridge, The
Bridge To the Sun
Broken Land
Cat Burglar
Colossus of Rhodes
Counterplot
Cow and I, The
Dead to the World
Deadly Companions
Deadly Duo
Devil At 4 O'Clock
Dr. Blood's Coffin
Eleventh Commandment
Fanny
Ferry to Hong Kong
Fiercest Heart
Flight of the Lost Balloon
Flower Drum Song
Frantic
General della Rovere
Gidget Goes Hawaiian
Gold of the Sevens Saints
Goliath and the Dragon
Great Imposter, The
Gun Street
Hand, The
Home Is the Hero
Homicidal
Hoodlum Priest
Incident in an Alley
Journey to the Lost City
Judgment At Nuremberg
Konga
Last Time I Saw Archie
Long Rope
Lost Battalion
Madison Avenue
Magic Sword
Magnificent Seven
Man In the Moon
Man Who Died Twice
Mask, The
Mein Kampf
Most Wanted Man
My Geisha
Naked Edge
Neapolitan Carousel
Operation Bottleneck
Outsider
Pit and the Pendulum
Pleasure of His Company
Pocketful of Miracles
Posse From Hell
Raisin In the Sun
Risk, The
Rommel's Treasure
Samar
Sardonicus
Scream of Fear
Secret of Deep Harbor
Secret of the Purple Reef
Secret Partners
Secret Ways
Sniper's Ridge
Shadow of the Cat
Song Without End
S. O. S. Pacific
Stalag 17
Steel Claw
Sundowners
Throne of Blood
Time Bomb
Tormented, The
Trunk, The
Twenty Plus Two
Twist Around the Clock
Two Rode Together
Two-Way Stretch
Weekend With Lulu
White Warrior
Woman Hunt
Young Doctors
Young Savages

CLASSE A—SECTION III
Ne convient qu'aux adultes

Ada
All In a Night's Work
Anatomy of a Syndicate (Was: Big Operator)
Angry Silence
Anna's Sin
Armored Command
Bachelor In Paradise
Big Deal On Madonna Street
Blast of Silence
Breakfast At Tiffany's
By Love Possessed
Claudelle Inglish
Come September
Couch, The
Crimson Kimono
Double Bunk
Dark At the Top of the Stairs
End of Innocence
Exodus
Eve Wants To Sleep
Facts of Life
Fate of a Man
Fever in the Blood, A
Five Golden Hours
French Mistress
Girl With a Suitcase
Grass Is Greener
Great War, The
Heroes Die Young
Hustler, The
Innocents, The
La Notte Brava
League of Gentlemen
Light in the Piazza
Loss of Innocence
Make Mine Mink
Murder, Inc.
Ninth Circle
North to Alaska
Nun and the Sergeant
One-Eyed Jacks
One Plus One
One, Two, Three
Operation Eichmann
Plunderers, The
Return to Peyton Place
Ring of Fire
Rocco and His Brothers
Roman Spring of Mrs. Stone
Sail a Crooked Ship
Season of Passion
Seven Women From Hell
Singer Not the Song
Something Wild
Spartacus
Stop Me Before I Kill
Summer and Smoke
Susan Slade
Three On a Spree
Thunder of Drums
Town Without Pity
Tunes of Glory
Two Women
Unfaithfuls, The
Virgin Spring
West Side Story
Wolf Larsen
Young One

CLASSE B
A rejeter parce que condamnable en partie

Angel Baby
Bachelor Flat
Back Street
Big Show, The
Bimbo the Great
Blood and Roses
Breath of Scandal
Butterfield 8
Carry On, Nurse
Carthage In Flames
Cry For Happy
Desire in the Dust
Devil's Eye, The
Elmer Gantry
Entertainer, The
Esther and the Kin,
Explosive Generation
Foxhole In Cairo
G.I. Blues
Girl In Room 13
Go Naked In the World
Goodbye Again
Guns of the Black Witch
Head, The
Hell to Eternity
Herod, the Great
Hiroshima, Mon Amour
House of Fright
Jazz Boat
Joker, The
Last Sunset
Leda
Let's Make Love
Lisette
Look In Any Window
Love and the Frenchwoman
Love In a Goldfish Bowl
Mad Dog Coll
Man Trap
Mania
Marines Let's Go
Mark, The
Mary Had a Little
Matter of Morals, A
Millionairess
Minotaur
Misfits, The
Morgan the Pirate
Most Dangerous Man Alive
Nights of Rasputin
Paris Blues
Parrish
Peeping Tom
Pharaoh's Woman
Portrait of a Mobster
Portrait of a Sinner
Private Lives of Adam and Eve
Proper Time
Purple Noon
Psycho
Rat Race
Revolt of the Slaves
Right Approach, The
Sanctuary
Sex Kittens Go to College
Shakedown
Sons and Lovers
Splendor in the Grass
Squad Car
Terror of the Tongs
Thunder in Carolina
Too Late Blues
Two Loves
Underworld
Vice Raid
Warrior Empress
Where the Boys Are
Wild In the Country
Wonders of Aladdin
World by Night
World of Suzy Wong
Young Helions (Was: High School Confidential)

Tradition médiévale conservée à Québec

QUEBEC — On a perpétué, en l'église Notre-Dame-des-Victoires, une coutume qui remonte à la France médiévale et qui a été apportée ici de France, il y a 274 ans.

Il s'agit de la bénédiction annuelle des "petits pains de sainte Geneviève".

Les petits pains, gros comme le pouce et très durs, sont cuits par les paroissiens et distribués à quiconque veut aller en chercher.

La légende veut que celui qui possède un petit pain de sainte Geneviève est certain de ne pas manquer d'argent au cours de l'année.

Environ 500,000 petits pains apportés dans de grands paniers d'osier et placés au pied de l'autel de sainte Geneviève ont été bénits dans cette historique église de Notre-Dame-des-Victoires.

La première fois que les petits pains ont été bénits ici, c'est en 1688, alors que l'église venait d'être construite.

Environ la moitié des petits pains sont distribués parmi les paroissiens. Le reste va aux visiteurs qui viennent de partout en chercher. Un grand nombre sont même envoyés par la poste à ceux qui en font la demande.

Cette cérémonie rappelle comment sainte Geneviève a sauvé Paris de la famine, en 451, alors que la ville était assiégée par Attila le Hun.

D'après la légende, sainte Geneviève, qui était née en l'an 420 et qui est morte le 3 janvier 512, est sortie de Paris et a réussi à faire entrer dans la ville 14 barges chargées de blé qui a servi à faire du pain pour apaiser la faim des Parisiens assiégés. Attila leva le siège quelque temps après.

Découvertes qui ont gêné la civilisation

NEW YORK — Il m'est tombé sous la main, dernièrement, une liste des "12 événements les plus importants de l'histoire". Comme on pouvait s'y attendre, elle allait de la découverte de l'usage du feu jusqu'à celle de l'emploi de l'électricité et de l'énergie nucléaire.

Mais une question intrigante se posa à moi: "Quelles sont les 12 inventions ou découvertes qui ont le plus contribué à rendre la civilisation impossible?"

Voici donc ma liste:

1. La bombe atomique. L'humanité a vécu sans elle pendant 1,000,000 d'années et maintenant on aimerait savoir pendant combien d'années nous pourrons vivre avec elle.
2. La boîte à musique. Elle a sorti la musique de la salle de concert et l'a ramenée dans la jungle.
3. Le papier carbone. Il a permis à des gens qui n'avaient pas assez de travail réel à faire d'inonder le monde de copies de lettres inutiles.
4. L'impôt du revenu. Avec l'obésité, c'est la plus grande cause isolée d'hypertension artérielle dans le monde d'aujourd'hui.
5. La pension alimentaire. Dans bien des cas, c'est un instrument légal qui fait une industrie profitable d'un mariage manqué.
6. Le "catsup" (sauce piquante). Il a détruit la distinction entre la bonne cuisine et la mauvaise, sans compter qu'il a ruiné environ 10,000,000,000 de cravates.
7. Le martini sec. C'est le plus grand argument des rigoristes pour le rétablissement de la prohibition.
8. Le "virus X". Tout le monde le contracte une fois par hiver mais quand on l'a, on ne sait pas ce qu'on a et nul ne le sait non plus.
9. L'auto de 20 pieds et l'espace de stationnement de 15 pieds.
10. Les achats par versements. Ce système a mis dans l'esclavage plus de maris que tous les Césars de la Rome antique.
11. La gaine, le rouge à lèvres et les seins postiches. Ils empêchent le "sexe mystérieux" d'être aussi évident que la nature voulait qu'il fût et rendent l'emballage plus attirant que le colis.
12. La serviette à documents.

Le monde du sport

Les blessures menacent sérieusement les Canadiens dans la course au championnat

par Jacques LEMOYNE

Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Heureusement que Jacques Plante est là! Quand on lit la liste des joueurs qui ont été blessés sérieusement dans la ligue Nationale, cette saison, on ne peut s'empêcher d'être ébahi par le nombre de joueurs clés que les Canadiens ont vu prendre le chemin de l'infirmerie. Certaines de ces blessures sont tellement sérieuses qu'elles pourraient bien mettre un terme à la carrière de quelques-uns des meilleurs porte-couleurs du Tricolore.

Si Dickie Moore se blesse encore à un genou, on affirme qu'il ne pourra revenir au jeu sans risquer de rester informe pour le restant de ses jours. Une autre blessure à la tête et c'en est fait de Jean Béliveau. Il retournera à Québec et ne jouera plus jamais dans la ligue Nationale. Tom Johnson a failli perdre un oeil, Lou Fontinato, Marcel Bonin, Bill Hicke, J.-C. Tremblay sont tous passés par la clinique et c'est maintenant le tour de Bernard Geoffrion, le joueur le plus malchanceux de la ligue Nationale, et d'Henri Richard, blessé peu souvent mais atteint sérieusement cette fois-ci. Ils doivent donc suivre les joutes du club de Montréal de la galerie des spectateurs.

Aucun autre club du circuit Campbell pourrait continuer à évoluer avec profit dans la ligue Nationale s'il venait à perdre ses étoiles aussi régulièrement. Un jour viendra où, même à Montréal, on ne pourra plus tenir le coup. Ce sera la fin du règne des Canadiens, battus non pas sur la glace, mais battus à coup de trique, victimes d'accidents bêtes et nombreux qui ne témoignent pas en faveur du hockey professionnel. Il devrait y avoir un moyen de s'arranger pour que les joueurs qui assurent à la ligue les immenses revenus dont elle jouit soient en mesure de poursuivre leur travail sans riquer une mauvaise fracture et l'éclopement à vie.

Drôle d'idée . . .

On se demande encore, toujours dans la ligue Nationale, quelle mouche a bien pu piquer M. Clarence Campbell, le digne président de ce circuit, quand il s'est porté à la défense de Jack Adams. On sait que le propriétaire, par personnes interposées, des Red Wings de Detroit, ne manque pas, une ou deux fois l'an de déchirer les arbitres de ses critiques acerbes. Pour M. Campbell, il n'y a là rien de bien répréhensible. M. Adams aurait pu, s'il l'avait voulu "attaquer M. Voss dans la ruelle", d'expliquer le président, sans qu'il sente le besoin d'intervenir. C'est là un langage fort surprenant pour un homme qui, de par sa profession, administre la justice. Mais passons.

Nous croyons qu'il faudrait sévir contre M. Adams qui n'en est pas à sa première incartade. Cet homme qui a fait beaucoup pour le hockey et qui a fait beaucoup avec le hockey n'aime pas perdre. C'est admissible, mais ce qui l'est moins c'est quand il menace les arbitres, critique publiquement leur travail et les accuse de manquer de partialité. Nous avons passablement d'admiration pour les arbitres de la ligue Nationale qui doivent fermer les yeux sur beaucoup de choses, à la demande des propriétaires de clubs, et qui risquent, en même temps, la suspension s'ils commettent "une erreur de jugement". Il ne doit pas être facile de deviner ce qui va plaire à M. Adams un soir et à M. Smythe un autre. Le président de la ligue devrait savoir lui quand M. Adams et ses imitateurs doivent se taire. Autrement on pourrait croire que le président préside, mais ne gouverne pas . . .

La ligue Internationale

Depuis que le hockey professionnel est disparu de Winnipeg, temporairement disent les uns, pour toujours affirment les autres, plusieurs villes des Etats-Unis, géographiquement mieux placées que les autres villes de la ligue de l'Ouest, lorgnent vers Winnipeg et aimeraient bien voir une équipe de ce circuit s'inscrire dans les cadres d'un nouveau circuit professionnel. On affirme que la ligue Internationale, dont l'axe est du nord au sud, serait intéressée très vivement à voir la métropole de l'Ouest canadien se joindre à ce circuit.

Mais, à Winnipeg, les promoteurs ont simplement répondus: nous ferons partie d'un circuit professionnel, pas d'un circuit supposé amateur. Nous sommes d'accord avec cette décision qui nous paraît sage: il vaut mieux faire partie d'une ligue professionnelle de calibre inférieur, que de faire partie d'une ligue supposée formée de joueurs amateurs, mais dont plusieurs reçoivent des salaires aussi élevés que ceux payés dans les circuits comme la ligue de l'Ouest ou la ligue Américaine.

L'expérience des Warriors n'a peut-être pas été couronnée de succès, mais nous avons plus confiance en une inscription dans un circuit comprenant surtout des villes du centre des Etats-Unis. C'est là une route plus normale, les dépenses seront moins fortes et si les anciens joueurs de la ligue Nationale y sont moins nombreux, il n'en reste pas moins qu'on peut avoir du jeu excellent avec des recrues. La ligue de l'Est en fait la preuve quotidiennement et c'est peut-être dans un circuit de ce genre que l'avenir du hockey professionnel repose, à Winnipeg.

La vocation religieuse, "plénitude d'un idéal"

ROME — Le Pape a reçu en audience les plus de deux cents spécialistes provenant d'une trentaine de pays, qui ont participé au premier congrès international pour les vocations religieuses, qui s'est déroulé à Rome, et leur a adressé un discours.

Souci quotidien

Après avoir dit que le problème des vocations ecclésiastiques et religieuses est "un de ses soucis quotidiens, une intention de sa prière, une aspiration ardente de son âme", Jean XXIII a exalté la beauté de la vocation religieuse. Il a affirmé que cette vocation offre à la jeunesse la plénitude d'un idéal pour lequel il vaut la peine de vivre et de mourir. L'Eglise présente, dans les familles religieuses répandues dans le monde, diverses formes de consécration totale à Dieu, depuis l'antique isolement monastique et contemplatif jusqu'aux ordres et congrégations de vie active qui prolongent dans le temps un aspect particulier de la mission du Seigneur.

Nouveaux horizons

Le Souverain Pontife a ensuite déclaré: "Les exigences du problème des vocations appellent les ouvriers de la moisson. Il sera donc nécessaire d'étudier et d'accomplir tous les efforts pour faire en sorte que la société d'aujourd'hui réponde à l'invitation du Seigneur, comme au temps des grands fondateurs. De nouveaux horizons s'ouvrent dans un proche avenir avec le concile oecuménique. L'histoire enseigne que chaque concile est suivi de périodes de fécondité spirituelle extraordinaire, où le souffle de l'Esprit-Saint suscite de généreuses et héroïques vocations et donne à l'Eglise les hommes nécessaires et appropriés."

Familles "distinguées"

Après avoir engagé ses auditeurs à travailler pour favoriser l'éclosion de vocations religieuses par tous les moyens, y compris la presse, la radio et la télévision, le Pape a terminé en disant: "Jésus, envoyez des ouvriers à votre moisson qui attend dans le monde entier vos apôtres et de saints prêtres, les missionnaires héroïques, les soeurs douces et infatigables! Allumez dans le coeur des jeunes gens et des jeunes filles l'étincelle de la vocation et faites que les familles chrétiennes aiment à se distinguer en donnant à votre Eglise ses coopérateurs et ses coopératrices de demain.

Le 25e anniversaire de la mort du Frère André

MONTREAL — Son Exc. Mgr Eugène Limoges, archevêque-évêque de Mont-Laurier, a célébré une messe pontificale à l'Oratoire St-Joseph du Mont-Royal, le 6 janvier dernier, à l'occasion du 25e anniversaire de la mort du Frère André, C.S.C., fondateur de l'Oratoire St-Joseph.

Le Frère André mourut en 1937 à l'âge de 91 ans et c'est Mgr Limoges qui officia à ses funérailles. Depuis lors, un grand nombre de pèlerins ont demandé la béatification du Frère André et plusieurs personnes affirment avoir été guéries de leurs maladies ou infirmités par son intercession. Il reste maintenant à déterminer si les miracles ont été obtenus par son intercession.

Frère convers et portier dans un monastère des Pères de Ste-Croix, le Frère André désirait voir s'élever un oratoire en l'honneur de saint Joseph, patron des ouvriers. Depuis, la grande basilique construite sur le Mont-Royal voit affluer chaque année des foules nombreuses de pèlerins.

Peut-on dompter un vieux chien?

Un chien non dompté peut être une cause d'ennuis pour les gens; il aboiera pour rien et troublera leur repos, il sautera sur eux ou endommagera leurs habits ou autres biens. Les spécialistes affirment que le meilleur temps pour dompter un chien c'est quand il est jeune, entre 4 et 12 mois. Il faut alors l'habituer à obéir aux commandements. Quand un chien vieillit, il est plus difficile à dompter. Toutefois, on peut encore lui enseigner différents trucs, mais ça exige beaucoup de patience.

Quel fut le plus gros serpent capturé?

Malgré l'absence de documents bien précis, tout indique que le plus gros serpent jamais capturé fut un python d'Asie, parent de l'Anaconda géant d'Amérique du Sud; ces deux serpents peuvent atteindre une longueur de 30 pieds. Le python est assez gros pour manger de petits animaux pesant jusqu'à 30 livres; il saisit sa proie en s'enroulant autour d'elle, et il l'enserre si fort qu'elle en est suffoquée. A noter que le serpent Anaconda d'Amérique du Sud procède de la même façon que le python. Quand il est attaqué, il se défend en mordant; il peut infliger de profondes blessures, mais non venimeuses.



L'on voit ici quelques-uns des 2,500 étudiants indiens réunis à Ernakulam pour le quatrième congrès de la Fédération des Universités Catholiques de l'Inde afin de capter un message spécial de Sa Sainteté Jean XXIII sur la justice sociale, thème de cette réunion. Les délégués venant de Ceylan, Pakistan, Malaya et des Philippines firent une procession en récitant le rosaire et en chantant des hymnes. (Photo NC)

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

La dernière chance

Une femme seule dans l'enfer d'un siège

par Enzo Di Luca

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 11

— Au "G.I."? demanda sèchement Dunois.

— Oui; j'attends la réponse.

A cet instant entra au P.C. le radio avec lequel Chantal avait bavardé la veille. Il tendit un papier au médecin, dont le visage, instantanément, s'altéra.

— Très mauvais, ça, dit-il d'une voix sourde. Le "H. 34" ne viendra pas sur place avant des heures. Et il ne leur est pas possible d'envoyer non plus des renforts d'infanterie, avant des délais plus longs encore.

Chantal interrogeait des yeux Michel Dunois. Elle aurait aimé qu'il vît à quel point elle demeurait calme. Mais le parachutiste tenait son regard fixé sur Le Guen; sur ses lèvres traînait un sourire narquois.

— Et les paras? demanda Fradier. Ils pourraient envoyer le Dakota, comme l'autre jour?

Michel Dunois éclata de rire. C'était son moment de triomphe et il ne le cachait pas.

— Le Dakota est mort. Son moteur, tout au moins. Je vous l'ai dit l'autre jour. Ça ne se remplace pas en quelques heures.

Entre les cloisons de planches régnait un silence pesant.

— Mais vous n'avez pas besoin de Dakota pour avoir des paras, dit Michel en se tournant vers le docteur. Prenez ceux que vous avez sous la main.

Le Guen ne répondit pas tout de suite. Lui non plus ne donnait pas l'impression d'avoir peur. On ne lisait, sur son visage fin et réfléchi, que l'expression de la fatigue.

— Il vaudrait mieux poser le problème avant de le résoudre, Dunois, et ne pas se lancer à l'aveuglette. Nous avons en face de nous une bande rebelle que les observateurs ont évaluée à cinquante hommes environ. Si je décompte nos hospitalisés, nous ne sommes plus qu'une dizaine d'hommes valides.

— Il en faut bien moins que ça pour ce que je veux faire. Je prends six hommes avec moi et trois mitrailleuses de trente. Pendant que l'on fera d'ici un feu nourri à la grenade et au fusil-mitrailleur, vers le secteur Nord, pour simuler une tentative de sortie, ils dégageront le petit ravin du Sud. C'est par là que nous partirons. Cela fait, j'installe une ligne de mitrailleuses derrière leurs positions Nord, et je réponds à votre feu sans ralentir une seconde. Ils seront persuadés que nous avons appelé et obtenu du renfort, ou bien ils n'en seront pas persuadés. C'est un risque à courir.

— Et si vous ne les persuadez pas, Dunois, vous savez ce qui arrivera?

Dunois écarta les bras d'un geste fataliste.

— Avec cinquante hommes, mon Lieutenant, ce n'est plus du harcèlement, c'est un siège. Ces gens-là n'aiment pas rester pendant longtemps dans le même secteur. C'est leur force. Je leur donne une demi-heure à peine pour passer à l'offensive. Si nous laissons faire, nous avons une chance sur dix seulement d'en sortir. Si vous suivez mon plan, au contraire, les chances montent à cinq sur dix.

— D'accord, Dunois; mais à une seule condition: je me joins à votre groupe. Il n'y a pas de raison que ce soient toujours les mêmes qui prennent les risques.

Dunois hocha légèrement la tête.

— Avec v o t r e permission, mon Lieutenant, je préfère pas. Vous êtes plus utile ici. Et mes hommes sont plus habitués que vous à ce genre d'opération.

— Dunois a raison, Le Guen, appuya Fradier.

Il fallut d'autres arguments pour que le docteur renonçât à son projet, mais finalement il se rendit aux raisons du parachutiste, et celui-ci parut soulagé.

— En route! décida-t-il en se tournant vers les autres sous-officiers.

Il avait à peine quitté le P.C. que Chantal le rejoignait, s'accrochait à son bras.

— Michel, je n'ai pas peur pour moi. Je crois qu'il peut m'arriver n'importe quoi; mais pour vous.

Elle le vit tourner les yeux avec ennui vers ses hommes qui s'éloignaient.

— Oui, mon petit, mais ne vous inquiétez pas.

Elle le sentait préoccupé de sa mission au point d'oublier qu'elle se trouvait là, à ses côtés. Elle-même n'avait pas la conviction de penser vraiment les mots qu'elle prononçait. Comme si quelque chose, déjà, se fût rompu entre eux.

Il s'écarta avec un éclat de rire.

Elle le suivit longtemps des yeux, puis elle eut un brusque frisson. Tandis qu'elle regagnait l'infirmerie, elle se demanda à partir de quel moment elle avait cessé d'être sincère avec elle-même. "Est-ce que je deviens odieusement égoïste, ou bien . . .?" D'un seul coup, elle s'apercevait que l'opération qui allait commencer incessamment lui inspirait moins d'inquiétudes que son propre avenir. Elle n'aspirait au succès de Michel que dans la mesure où il aurait des incidences sur la sécurité du Block 308.

Les premiers coups de feu l'étonnèrent, sans plus. Un grand vide se faisait en elle, et ce qui était extérieur ne la touchait plus. Elle vaquait à ses occupations quotidiennes, elle rassurait les hommes qui, immobiles dans leurs lits, écoutaient le tir désordonné des armes automatiques. Puis elle songea que ces hommes avaient tous rencontré le feu, qu'ils savaient ce qu'il signifiait dans de telles circonstances, qu'ils se sentaient impuissants. Dès lors, elle ne se préoccupa plus que des autres, indifférente à ce qui se passait en elle. Mais les malades lui réclamaient des nouvelles. Chantal se demandait dans quelle mesure elle avait le droit de les informer. Elle répondit qu'elle partait pour s'informer au P.C. En réalité, elle allait demander conseil au docteur Le Guen.

— Qu'est-ce que je puis leur dire, Docteur? d e m a n d a-t-elle d'un ton timide.

Elle craignait que la montagne de ses responsabilités ne l'eût rendu nerveux et s'attendait à être vertement rabrouée.

Mais il n'en était rien et Le Guen répondit d'un ton posé:

— Je pense que l'opération réussit. Ce n'est plus qu'une question de minutes. Vous entendez le feu des mitrailleuses? C'est Dunois qui vient de se mettre en batterie. La sortie a réussi et je crois que, dès maintenant, c'est gagné.

Le crépitement des mitrailleuses s'amplifia en quelques secondes sur le plateau. Les grenades faisaient voler de brefs nuages de poussière, mais Chantal écarquillait vainement les yeux pour distinguer un mouvement entre les arbustes.

Le feu dura encore de longues minutes, puis la porte du P.C. s'ouvrit brutalement. Boris, le légionnaire, arrivait hors d'haleine.

— Ça y est, mon "yeutenant". Ils décampent. Ils ne répondent plus. On dirait qu'ils cherchent à se regrouper vers le sud.

D'un ton aussi calme que s'il eût demandé une seringue ou un autoclave, Le Guen conclut sans sourciller:

— Dans ce cas, la partie est gagnée. Vous pouvez le leur annoncer, Mademoiselle Jacquelin.

CHAPITRE XIV

Devant cette tranquille assurance, Chantal resta désemparée pendant quelques secondes, puis elle se précipita vers l'infirmerie. Elle passa dans toutes les chambres puis annonça qu'elle retournait chercher un complément d'information. En réalité, elle allait au devant de Michel Dunois, le coeur battant. Elle ne savait plus au juste ce qu'elle attendait de lui. Elle sentait confusément que quelque chose d'important allait se produire; mais ce qu'elle savait avec précision, c'est que cela dépendrait très peu d'elle-même. Elle eut brusquement envi de renoncer à son projet, de remettre à plus tard ce questionnaire qui lui paraissait, au milieu de cette fièvre, parfaitement incongru. Pourtant, c'était la dernière chance. Elle n'avait pas le droit de la laisser passer.

Le Guen paraissait encore soucieux lorsqu'elle le retrouva au P.C.

— Ils devraient déjà être là depuis un moment, dit-il. Tout paraissait calmé, quand brusquement les armes se sont remises à parler. Vous avez entendu? Un accrochage avec l'arrière-garde, peut-être. J'avais pourtant la conviction qu'ils avaient débarrassé le terrain.

Chantal n'écoutait pas. Elle se répétait inlassablement les questions apprises par coeur. Et tout cela devenait maintenant tellement vain.

Boris rentra à cet instant au P.C. Il y avait moins d'enthousiasme sur ses traits.

— Les voilà qui rentrent, mon yeutenant, par le nord. Mais ils ont un blessé avec eux.

— Blessé ou? . . .

Boris secoua la tête.

— Impossible de voir de si loin, même avec jumelles.

Le Guen haussa les épaules.

Au bout d'un moment, il quitta le P.C., partit à pas lents vers les batteries de mitrailleuses. Et brusquement, Chantal s'aperçut qu'elle ne s'était pas encore posé de questions au sujet de ce blessé . . . ou de ce mort. Il ne lui était pas venu à l'esprit que ce put être Michel Dunois.

— C'est bien tard, murmura-t-elle, pour un réflexe de ce genre.

Elle secoua vivement la tête, comme pour chasser d'elle cette extraordinaire indifférence.

— Je n'ai pas cessé, pourtant, de l'aimer.

C'était vrai, cependant. Pas un seul instant elle n'avait cessé de penser à lui. Elle n'avait pas changé.

Elle partit sur les pas du docteur Le Guen. Elle le rejoignit à l'instant où Michel Dunois tendait sa mitrailleuse par-dessus la ligne de retranchement.

— Dieu merci, dit Le Guen, ils sont tous là et l'homme n'est que blessé.

Il alla au devant de la petite troupe, se pencha sur le blessé.

— Le ciel est avec vous, Dunois. Plaie en séton à la hanche. Les muscles sont à peine touchés. Avant toute chose, je tiens à vous féliciter, mon vieux. Vous avez magnifiquement réussi.

— A part un accrochage à la dernière minute. Quelques volontaires de la mort restaient planqués derrière les broussailles; vous savez bien, ce genre de fanatiques qui n'opèrent qu'à l'arme blanche dans les embuscades. Les armes à feu font trop de bruit. Ces gars-là vous tombent dessus comme des chats sauvages et vous plantent une lame dans le dos sans que vous ayez eu le temps de respirer. J'en ai descendu deux.

Il tapotait d'un air satisfait la gaine de son poignard. Chantal le regardait avec un mélange d'admiration et d'horreur. Elle s'aperçut alors qu'il portait à l'épaule une large tache de sang.

— Vous êtes blessé, Michel?

— Que non, dit-il dans un éclat de rire. Ce n'est que l'autre. Je pense qu'il est même un peu mieux que blessé. Vous croyez que je me dérange pour faire le travail à moitié?

Toute la troupe avait maintenant regagné les bâtiments d'infirmerie. On avait placé le blessé sur une civière et Le Guen donnait des ordres. Tandis que le médecin refermait la porte du bureau, Dunois retint Chantal par le bras.

— Laissez, dit-il. Le Guen est assez grand pour se débrouiller sans vous. Allons demander à Boris de nous servir quelque chose de frais chez vous. Ça marche?

Chantal frissonna.

— Ecoutez, Michel, je voudrais avoir avec vous une longue conversation.

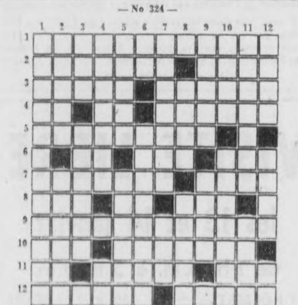
— Une jolie fille comme vous n'a pas besoin de parler pour que je l'apprécie, dit-il en souriant.

— Mais c'est important, Michel.

— Qu'est-ce qui est important? Qu'est-ce qui ne l'est pas? Je vous plais; vous me plaisez et comment! Pourquoi chercher midi à quatorze heures?

(à suivre)

— No 324 —



HORIZONTALEMENT

1—Feldspaths à clivage oblique.
2—Genre d'insectes thysanoures. — Ville de Finlande.
3—Perdu. — Exposée.
4—Numéro. — Terminaison. — Artiste.
5—Sorte de coche.
6—Art. espagnol. — Bière anglaise. — De mettre.
7—Echinoderme. — Fleur.
8—Roue à gorge de poulie. — Carte. — Qui marque la preuve.
9—Instabilités.
10—Affaibli. — Ouvrier qui fabrique des fourreaux, gaines.
11—Pronom. — Filet de pêche. — La plus vile populace.
12—Enchâssements des pierres fines. — Bagatelles.

VERTICALEMENT

1—Installation présentant les mouvements des corps célestes sur une voûte (plur).
2—Genre d'éricacées. — Qui a du bon sens.
3—Sorte de petite pomme rouge. — Qui appartient aux grands mammifères ayant la forme de poisson.
4—Genre de poissons téléostéens. — Saint.
5—Rivière de la Savoie. — Mise en rang.
6—De l'homme. — Venais au monde.
7—Endroit de la Cène. — Pièce de bois.
8—Genre d'ombellifères. — Reculer.
9—Artère du coeur. — Reine hindoue.
10—Indubitable. — Divisé en morceaux.
11—Bourg de l'Attique. — Irlande.
12—Suinter. — Tessons. — En les.

SOLUTION DU PROBLEME No 323

■ **Horizontalement:** 1. Egrappillers; 2. Souleur — Amen; 3. Craind — Hum; 4. Ad — Maestria; 5. Pelue — Sa; 6. Marner — Ondit; 7. Obits — Vitale; 8. Urée — Puni — El; 9. Cirripèdes; 10. Ile; 11. Es — Paqueteur; 12. Reparus — Anes.

■ **Verticalement:** 1. Escarmoucher; 2. Gord — Abri — Se; 3. Rua — Priera; 4. Alimenter — Pa; 5. Pénales — Isar; 6. Pudeur — PP — Qu; 7. Ir — Se — Vue — Us; 8. Ht — Oindre; 9. Laurentie — Ta; 10. Emmi — Da — Sien; 11. Ré — Aille — Lue. 12. Ane — Ateliers.



Soyez belle des pieds à la tête et vous serez la reine des réunions. Ces trois souliers de fabrication canadienne possèdent chacun leur note distinctive, ils ont été conçus pour ces occasions spéciales où la femme veut paraître à son mieux. A gauche, étonnante de simplicité, cette élégante sandale en poult-de-soie noir, à bout pointu, est montée sur un talon haut et mince. Ouverte à l'arrière, avec des bandelettes élastiques qui la retiennent solidement au pied. Au centre, cet escarpin fermé en filet doré garni d'un pompon de filet d'or ajouré à l'encolure, n'a rien à envier à la pantoufle de Cendrillon. A droite, en veau lustré bronze, cet escarpin fermé à bout pointu sur haut et mince talon illusion, se portera avec la toilette d'après cinq heures. L'ajourage latéral, réalisé au moyen de bandelettes en treillis, constitue la seule garniture de cet élégant soulier.

L'usage de la télévision

Un test pour les parents

"La modération dans l'usage de la télévision, l'admission prudente des enfants selon leur âge, la formation de leur jugement sur les spectacles vus et enfin leur éloignement des programmes qui ne leur conviennent pas, incombent comme un grave devoir de conscience aux parents et aux éducateurs."

(Miranda Prorsus)

L'USAGE DE LA TÉLÉVISION S'APPREND

• **Pour savoir si vous avez digéré ce mets nouveau qu'est la télévision, répondez objectivement aux questions suivantes: OUI NON**

1. Consultez-vous les horaires avant une soirée de télévision? ....
2. La veille d'une journée de classe, vos enfants se couchent-ils avant 9 heures? ....
3. Défendez-vous à vos enfants certaines émissions inadaptées à leur âge ou présentant des réserves morales? ....
4. Les enfants voient-ils la télévision moins de deux heures par soir? ....
5. Avez-vous le courage de fermer le téléviseur quand vous avez de la visite qui ne s'intéresse pas au programme en cours? ....
6. Etes-vous capable de sacrifier une émission qui présente des réserves pour les enfants quand ce n'est pas encore l'heure du coucher? ....
7. Quand les enfants ont des résultats moins bons en classe, réduisez-vous le temps de leur présence à la télévision? ....
8. Si une émission ne vous intéresse pas du tout, fermez-vous l'appareil afin de lire ou de converser? ....
9. Faites-vous un effort pour intéresser vos enfants aux émissions qui leur sont destinées, plutôt qu'à celles des adultes? ....
10. Dans votre foyer, les programmes religieux ou culturels ont-ils plus de vogue que la lutte ou les programmes genre "music-hall" ou "cabarets"? ....
11. Assurez-vous une atmosphère de silence et de calme durant les devoirs des enfants, de sorte qu'ils ne voient pas le téléviseur, ni entendent les voix ou la musique? ....
12. Evitez-vous de laisser voir aux tout-petits des émissions excitantes immédiatement avant leur sommeil? ....
13. Si vos enfants ont vu des télémissions apportant des réserves morales, établissez-vous les rectifications devant eux? ....

TOTAL:

• **Si vous totalisez plus de 10 OUI, on peut dire que vous maîtrisez la situation. Mais la dominerez-vous longtemps si vous ne poursuivez pas vos efforts?**

• **Vous n'atteignez pas 8 OUI. Alors un travail d'éducation s'impose au sein de votre famille.**

• **Vous n'avez que 5 OUI ou moins. Vous ne trouvez pas que c'est tragique? Cela veut dire que vous ne pratiquez pas et ne faites pas pratiquer à vos enfants la vertu de modération. Vous êtes esclaves de cette merveilleuse invention qui ne vous rendra service que dans la mesure où vous en serez maîtres. Prenez garde alors aux indigestions. Dans quelques temps, refaites le même test. Il faut absolument que le total des OUI augmente! Sinon . . .**
("Le Bonheur")



Les "burgerwichs", dernière nouveauté en fait de hamburgers

La dernière nouveauté parmi les nombreuses versions de hamburgers, c'est le "burgerwich". Mis au point par les économistes ménagères de Carnation, il est fait avec deux minces boulettes de viande hachée entre lesquelles on a rangé avant la cuisson, du fromage, des tranches d'oignon ou de tomate, ou toute autre garniture savoureuse. L'ingrédient important est le lait évaporé qui laisse le boeuf haché juteux mais ferme.

"Burgerwichs"
Cheddar-et-ciboulette
(donne 6 portions)

- ⅔ de tasse (petite boîte) de lait évaporé non dilué
- 1½ livre de boeuf haché
- ⅔ de tasse de fines miettes de biscuits soda
- ½ c. à thé de sel assaisonné
- ½ c. à thé de sel de céleri
- ⅓ de tasse de fromage Cheddar traité, râpé
- 2 c. à thé de ciboulette hachée
- 6 pains à hamburgers coupés par la moitié et grillés
- 6 tranches de tomates

Bien mélanger le lait évaporé, la viande, les miettes de biscuits soda et les assaisonnements. Partager en 12 portions, et façonner en 12 boulettes d'environ 4 à 4½ pouces. Parsemer 6 boulettes de fromage et de ciboulette, couvrir des 6 autres boulettes. Cuire 20 à 25 minutes à four modéré (350°). Ne pas tourner les boulettes. Déposer les burgerwichs sur les moitiés inférieures des petits pains, et les tranches de tomates sur les autres.

POUR MIEUX LUI PLAIRE

Quand vous sortez avec lui, n'oubliez pas qu'il y a trois ou quatre choses qu'il déteste. Par exemple:

Lorsque vous vous levez, ne tirez pas machinalement sur votre gaine ou sur vos bas (très important, les bas). Il aime qu'ils soient toujours impeccablement tendus.

Il déteste que vous vous coiffiez à la table, au restaurant. Que vous ouvriez sans cesse votre poudrier pour vérifier votre beauté. Que vous mettiez devant lui votre rouge à lèvres. Avez-vous remarqué que ce n'est pas attrayant une femme qui se maquille la bouche? Cela amène pendant quelques secondes des tiraillements et des rides sur le plus jeune visage. D'ailleurs, les hommes n'ont pas, en général, pour le rouge à lèvre, une prédilection marquée.

Si vous vous parfumez, ne le faites pas non plus devant lui. Qu'il s'imagine presque que ce parfum est celui de votre peau.

Quand vous êtes en robe de soirée, vous lui remettez, pour qu'il les garde dans sa poche, votre poudrier, votre peigne. Il accepte avec le sourire. Si vous saviez à quel point, il a cela en horreur!

Dans une soirée, enfin, si vous avez eu du succès, freignez de ne pas trop vous en apercevoir, pour lui dire, au contraire, qu'il a été le plus séduisant, le plus spirituel, le plus remarqué de tous les hommes présents. Il est tellement vaniteux qu'il en conservera une joie dont vous serez la première à profiter.

Message du Pape aux catholiques de Pologne

VARSOVIE — Le pape Jean XXIII a fait parvenir un message de voeux et d'encouragement au cardinal Stefan Wyszynski, archevêque de Gniezno et de Varsovie, primat de Pologne. Ce document a été lu en chaire, dans toutes les églises polonaises, le jour de Noël.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Des précautions élémentaires

Quand il nous faut quitter notre voiture, ne serait-ce que pour une courte période, il importe de la tenir sous clef. Autrement, elle devient une proie facile pour les voleurs et les criminels qui peuvent s'en assurer l'usage en un clin d'oeil. Un savant magistrat disait récemment à ce sujet: "J'ai été appelé à considérer plusieurs cas de vols d'automobiles, et je cherche encore un seul cas où la voiture était barrée à clef quand le délit s'est produit".

✦ ✦ ✦

Le client — Venez voir, monsieur, l'eau coule par le toit de ma chambre à coucher.

L'hôtelier — Cela concorde parfaitement avec nos prospectus, monsieur, "eau courante dans chaque chambre".

✦ ✦ ✦

Plusieurs légumes peuvent cuire ensemble dans le même vaisseau si ils sont enveloppés séparément apec du papier d'aluminium. On peut utiliser un autoclave ou un vaisseau à cuisson sans eau. Chaque légume retiendra son goût.

✦ ✦ ✦

Certaines femmes traversent la vie comme un souffle de printemps, en vivifiant tout sur leur passage.

✦ ✦ ✦

Quand vous rincez les linges à vaisselle ou à verres, ajoutez deux cuillerées à table d'amidon dans l'eau; les serviettes ne laisseront aucune trace sur les verres.

✦ ✦ ✦

— Monsieur, jouez-moi un peu de musique . . .

— Mais je ne suis pas musicien, mon petit ami.

— Mais si, puisque maman m'a dit que vous aviez le nez en trompette!

✦ ✦ ✦

Il est de très mauvais goût de critiquer ou de refuser un plat dont d'autres personnes se sont servies ou vont se servir. On peut refuser en disant simplement au serveur: "Non, merci". Il serait très impoli de faire une remarque de ce genre: "Je n'en mange jamais", ou "cela ne me va pas", "je ne puis le digérer", etc.

✦ ✦ ✦

Pour rehausser la saveur des sandwichs à la sardine, ajoutez des cornichons hachés aux sardines écrasées.

✦ ✦ ✦

Quand un oeuf entre dans la préparation d'un cocktail, cassez-le dans le "shaker" avant d'y ajouter l'alcool. Si l'oeuf n'est pas frais, vous n'aurez pas gaspillé autre chose.

✦ ✦ ✦

Une bonne dame disait au curé d'Ars:

— Monsieur le curé, pourquoi parlez-vous si bas quand vous priez et si fort quand vous prêchez?

— C'est que pendant que je prêche, je parle à des sourds, tandis que quand je prie, je parle au bon Dieu; et il n'est pas sourd, Lui!

✦ ✦ ✦

Au cours du mois de septembre, 14,700 réfugiés des zones soviétiques allemandes ont demandé asile en Allemagne occidentale. Les murs de béton n'ont pas grand effet sur ceux qui veulent retrouver la liberté.

✦ ✦ ✦

Ce qu'on dit: Sacoche, bourse.
Ce qu'on doit dire! Sac à main ou simplement sac.

✦ ✦ ✦

Si vous appliquez du poli à ongles sans couleur sur l'adresse d'un colis que vous venez d'imprimer, celle-ci se conservera propre et lisible jusqu'à destination.

Les relations entre protestants et catholiques

LIVERPOOL — Son Exc. Mgr Heenan, archevêque (catholique) de Liverpool, a exprimé sa satisfaction du meilleur esprit de collaboration qui s'établit entre catholiques et protestants.

Il a ajouté qu'il était très heureux de l'évolution des événements. Il y a actuellement de nombreux contacts entre anglicans, catholiques et fidèles d'autres confessions chrétiennes.

Mgr Heenan estime que le Secrétariat pour l'Union des Chrétiens préparatoire du Concile, dont il est membre, tiendra sa dernière session au mois de mars et qu'il aura alors achevé les travaux préliminaires au concile.



Q. — Mon beau-frère est décédé dernièrement. Quel deuil dois-je porter? J'apprécie votre courrier. — PEINEE.

R. — Vous pouvez porter trois mois de deuil en noir avec un peu de blanc, si vous le désirez, ou trois mois de demi-deuil. Généralement, de nos jours, les dames de la famille se contentent de se vêtir en noir pour les prières et les funérailles et de ne pas porter de vêtements trop voyants pendant trois mois environ. Votre conduite dépendra beaucoup de la coutume du milieu où vous vivez.

* * *

Q. — J'ai dix-sept ans et je désirerais entrer chez les Soeurs Oblates. Pourriez-vous me dire où je devrais écrire dans les provinces de Saskatchewan, Alberta ou Manitoba pour obtenir tous les renseignements nécessaires au sujet de cette communauté? Merci.
PETITE JEUNESSE.

R. — Vous ne me dites pas si c'est la communauté laïque ou l'autre vers laquelle vous désirez vous acheminer, alors je vous donne les adresses des deux. La Maison-mère des Missionnaires Oblates du Sacré-Coeur et de Marie-Immaculée est située à 601, rue Aulneau, St-Boniface, Manitoba. Les Oblates Missionnaires de Marie-Immaculée ont une maison régionale à 40, rue East Gate, Winnipeg, Manitoba. Je crois qu'en écrivant à la directrice de l'une ou de l'autre de ces maisons, on se fera un plaisir de vous envoyer tous les renseignements que vous désirez.

Q. — J'étais fréquentée par un jeune homme depuis deux ans et souvent j'étais reçue dans sa famille. Il y a quelques mois, nous avons cessé nos fréquentations. A l'occasion de Noël et du Jour de l'An, j'ai quand même adressé une carte de souhaits aux parents de mon ancien ami, car je les aime bien et ils se sont toujours montrés si gentils pour moi. Certaines de mes amies trouvent que j'ai mal agi. Votre opinion réglerait une discussion. — LISE.

R. — Vous avez bien fait d'envoyer vos souhaits à ces personnes chez qui vous avez toujours été la bienvenue. Le fait que vous soyez brouillée avec leur fils n'a rien à voir avec la courtoisie que vous leur devez. Félicitations pour votre délicatesse.

* * *

Q. — La soeur de mon ami doit se fiancer dans quelques semaines et à cette occasion il y aura une réception chez ses parents à laquelle je suis invitée. Dois-je apporter un cadeau personnel ou serait-il préférable d'offrir conjointement avec son frère un cadeau d'une plus grande valeur? Sans être fiancés, nos fréquentations sont sérieuses. Dans les deux cas, quels seraient quelques cadeaux convenables? Merci.
CHANCEUSE.

R. — Les deux façons d'agir sont convenables dans les circonstances. Si vous donnez un cadeau personnel, que ce soit quelque chose pour le trousseau de cette jeune fille ou un petit objet qui lui sera utile dans son futur foyer: une tasse de fine porcelaine, des serviettes d'invités, un petit morceau de sa coutellerie, etc. Si vous offrez le cadeau en commun avec votre prétendant, une jolie lampe, un plus gros morceau de sa coutellerie, un beau cendrier en crystal, de jolis appui-livres, etc.

* * *

Q. — Je suis courtisée par un fermier et nous nous aimons beaucoup, du moins, je sais que je l'aime, mais voilà le bobo. Il refuse de quitter la terre et moi, je ne veux pas retourner vivre à la campagne. J'y fus élevée sur la ferme et j'en connais trop les travaux pour vouloir m'y astreindre pour toute une vie. Ne croyez-vous pas que mon ami devrait vendre son bien et venir s'établir à la ville? Il me semble qu'il me donnerait ainsi une véritable preuve de son amour.
PLUS CAMPAGNARDE.

R. — Etes-vous allée à la campagne dernièrement, ma chère amie? Avez-vous pu vous rendre compte des commodités dont peuvent profiter les cultivateurs et leurs familles, grâce à l'électricité installée à peu près partout? Vous me dites que votre ami est propriétaire de sa ferme et qu'il réussit très bien. Que fera-t-il à la ville? Pourra-t-il trouver un emploi qui lui permettra de vous faire vivre aussi bien que dans sa condition actuelle? De grâce ne soyez pas égoïste au point de demander à un homme de changer sa vocation. S'il vous écoutait, il pourrait être très malheureux et vous en vouloir toute sa vie. Si vraiment vous aimez ce jeune homme, c'est vous qui accepterez son genre de vie, même si elle comporte des sacrifices pour vous. Quand on aime, on ne cherche pas qu'à être heureux, mais bien à rendre heureux.

LOUISE.

AU SERVICE DE VOTRE BONHEUR

Reposons-nous après le surmenage des fêtes

par le Dr Adrien Plouffe

Nous nous sommes tous, plus ou moins, livrés à des abus durant les Fêtes. Même les gens raisonnables d'ordinaire ont commis quelques excès. L'atmosphère, les décorations, l'ambiance, tout constituait, avec la qualité des mets, une invitation à manger plus que d'habitude. Comme cela arrive toujours, quelques goinfres sont restés sur le carreau. Il serait étonnant qu'il en soit autrement!

Cependant, il ne faut décidément pas que les réjouissances se prolongent trop longtemps. Certes, il est bien évident que certains de nos compatriotes vont continuer toute l'année à manger comme au temps des Fêtes! Ce sont des gourmands-goinfres-gloutons brevetés, diplômés, galonnés sur toutes les coutures! Laissons à leur triste sort ces chevaliers de la trop bonne fourchette. Ils vont probablement mourir au cours de 1962. Après leur trente-sixième indigestion carabinée! Et saint Pierre les placera dans l'endroit spécial où ils seront en compagnie des autres gros mangeurs canadiens tombés au champ d'honneur après leur dernier repas plantureux!

Mais ceux qui aiment à manger beaucoup sans trop dépasser la ligne de la sage mesure devront désormais se payer le luxe de ne pas trop abuser des délices de la table, après les agapes traditionnelles de la Noël et du Jour de l'An.

Le regretté docteur Pauchet leur conseillerait de se mettre au jeûne, afin de laisser reposer leur estomac. Sans jeûner, soyons tous et toutes un peu plus raisonnables à table. Nous nous sommes gavés pendant les Fêtes. Voici le moment de la sagesse qui s'impose à nous afin que notre frère corps ait un brin de répit . . . après nos abus!

Que notre soeur intelligence ait assez d'esprit pour permettre à notre frère corps de se détendre un peu dans une favorable inaction, après le surmenage des fêtes. Notre gaster sera très heureux de suspendre ses activités quelques jours durant!

Pas question de jeûner mais de manger avec modération. Il y a tout un monde entre le jeûne et la sobriété. Pour se soutenir et rester en santé, notre corps sait se contenter d'une alimentation raisonnable.

En somme les Fêtes ne doivent pas durer toute l'année. Et notre organisme, après les réjouissances exquises mais trop abondantes, va trouver bon de se reposer.

Que les goinfres surtout se surveillent. Avec leurs abus continuels et leurs sempiternels excès, ils peuvent toujours être affectés d'une gastrite aiguë. Cette menace reste suspendue sur leur tête. Le diable de la gourmandise exagérée peut fort bien les jeter dans les bras d'une indigestion souvent mortelle. La mort avec sa faux est toujours prête à frapper ceux et celles qui s'obstinent à manger comme l'animal aux larges oreilles. Et quand on est mort, on ne mange plus! Que les intéressés y pensent. Casse-cou

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajoutez 25c pour un numéro de boite.

Pour téléphoner une petite annonce, signalez SPruce 5-8443, entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi.

Heure finale: mercredi midi

Vol. 48—No 39

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. F. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste $1.00 franco. 132-T.F

ON DEMANDE MECANICIEN QUALIFIE ou avec plusieurs années d'expérience de réparation de moteurs et de transmissions automatiques. Canadien français marié de préférence. Salaire selon capacités et pourcentage supplémentaire. Village canadien-français. S'adresser à Ste-Rose Garage & Body Works, Ste-Rose-du-Lac, Man. 39-584-41C.

Canadiens français et catholiques

Garçons et filles qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage. Adressez-vous au Centre de Correspondance, Boite 437 La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 39-437-6M

A LOUER — Norwood. Logis: 3½ pièces. Bien propre. Entrée et salle de bain privées. Stationnement pour voiture. $75 par mois. Libre: 15 janvier. Signaler: CEdar 3-2253. 38-567-39C.

A LOUER — St-Boniface, 473, rue Langevin. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Libre: 1er février. Signaler: CHapel 7-7308. 38-572-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 2 pièces. Complètement meublé. Cuisine moderne. Entrée privée. Libre. Signaler: CHapel 7-9133 après 6 heures et en fin de semaine. 39-585-39C.

A LOUER — St-Boniface, rue Aulneau. Logis non-meublé: 2 pièces. Entrée privée. Près église. Pour une personne retirée. $35. Appeler l'avant-midi ou le soir: EDison 4-7398 — CEdar 3-3358. 39-590-39C.

A LOUER — Norwood, 221, rue Eugénie. Chambre meublée. Près autobus. Signaler: CEdar 3-1384. 39-591-40C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée pour jeune fille ou dame tranquille. Tout près hôpital. Libre: 1er février. Signaler: CEdar 3-5816. 39-589-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis non-meublé: 2 pièces. Appeler CEdar 3-3659, après 4 h. 30. 39-588-40C.

A LOUER — St-Boniface, 472, rue Ritchot. Logis privé: 4 pièces. Libre. Signaler: CEdar 3-3056. 39-587-41C.

A LOUER — St-Boniface. Maison: 3 pièces. S'adresser à 842, rue Taché ou à Mme Leck, signaler CEdar 3-6563. 39-586-39C.

A LOUER — St-Boniface, 285, rue Notre-Dame. Logis moderne: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. Nouveaux réfrigérateur, poêle et séchoir. Tentures. Signaler: CEdar 3-4228, après 5 h. 39-580-42C.

A LOUER — St-Boniface, avenue Provencher. Chambre meublée. Pension si désiré. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-5268. 39-577-41C.

A LOUER — St-Vital, chemin Ste-Marie. Logis: 2½ grandes pièces. 2e étage. Tout meublé. Libre. AUSSI A LOUER au soubassement. 2 chambres meublées pour demoiselle qui travaille. Près autobus. Libre. Signaler: CHapel 7-9045. 39-575-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces, 2e étage. Entrée et salle de bain privées. Près autobus. Libre immédiatement. Signaler: CHapel 7-6441. 39-565-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3½ pièces. Salle de bain et entrée privées. Poêle et réfrigérateur. Signaler: CEdar 3-5588. 39-594-39C.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Près autobus. Entrée et salle de bain privées. Stationnement. Libre immédiatement. Signaler: CEdar 3-3153. 39-597-39C.

A LOUER — Norwood. Logis: 3 pièces. Salle de bain privée. Près autobus. Libre: 1er février. Signaler après 5h., CHapel 7-6443. 38-568-40C.

A LOUER — 407, rue De la Morénie. Logis: 3 pièces. Entrée et salle de bain privées. Poêle fourni. Signaler: CHapel 7-6964. 31-474-T.F

DEVONS ACHETER MAISON de 5 ou 6 pièces à St-Boniface ou Norwood prochainement. Veuillez signaler CHapel 7-7603. 39-583-T.F.

ON DESIRE ACHETER dans St-Boniface, pour 1er mars. Duplex moderne en bon état. Entrées privées. Logis: 4 à 5 pièces en bas pour propriétaire avec revenu de $75 ou plus par mois. Paierait comptant pour prix raisonnable. S'adresser à Boite 592, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 39-592-40P.

A VENDRE — Norwood. Maison: 10 pièces. Soubassement à la grandeur. Chauffage: gaz. Garage double. Pour tous renseignements, signaler CHapel 7-7453. 38-566-40C.

A VENDRE — St-Boniface. Lot: 30' x 125'. Près écoles et église. Pas d'agent. Pas de curieux. Signaler: CEdar 3-5287. 35-328-T.F.

A VENDRE — St-Norbert. Des lots dans nouveau développement près église et école catholiques. Signaler: CEdar 3-4797. 30-438-T.F.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 8 pièces, lot du coin, 3 ou 4 chambres à coucher. Grande salle de récréation. Chauffage: air forcé, huile. Garage. Près église, écoles et autobus. Pas d'agent. Signaler: CHapel 7-3671. 39-578-39C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison: 4 logis. Chauffage: gaz. Pour plus de renseignements, signaler: CEdar 3-1728. 39-576-40C.

POUR VENDRE VOTRE MAISON A NORWOOD, ST-VITAL OU ST-BONIFACE, ou pour achat avec $500 ou plus comptant, adressez-vous à Mme Walberg, Loban Realty. Téléphone: CHapel 7-6049. 39-564A-39C.

POUR SERVICE PROMPT ET COURTOIS EN FAIT DE VENTE OU D'ACHAT de propriétés de ville ou de campagne, ou placement d'hypothèques, appeler PAUL GAGNON, CHapel 7-7603. 39-582-T.F.

A VENDRE

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement: 8 logis. 10 ans. Stuc. Chauffage: gaz. Central. Logis tous loués. Doit être vendu. Réduit à $59,000 avec $12,000 comptant. Echanges acceptés.

LOBAN REALTY
S'adresser à Mme Walberg
Téléphone: CHapel 7-6049
38-564-39C.

A VENDRE

Norwood — $13,200. Près église et école catholiques. Maison: 6 pièces. 4 chambres à coucher. 11 ans. Soubassement à grandeur. Chauffage: huile. Comptant requis: $1,500. Balance à termes.

St-Boniface — $14,500. Duplex en stuc: 4 et 4. Entrée privée. Chauffage: huile. Taxe: $209. Comptant requis: $3,000. Balance à termes.

Pour tous renseignements
S'adresser à A.-C. Desaulniers,
MIDTOWN REALTY
GLobe 3-4745 ou CHapel 7-6964
39-596-39C.

MARION REALTY
66, rue Marion, Norwood

A VENDRE

NORWOOD

Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement à grandeur. Garage. Prix: $13,200. $2,000 comptant.

ST-BONIFACE

Maison de revenu: 2 logis. 5 et 3. Revenu mensuel, $130. Prix: $12,500. Accepterait bonne automobile comme paiement initial.

ST-BONIFACE

Immeuble-appartement: 4 logis de 3 pièces et petit commerce. Complètement loué. Prix: $28,000. $6,000 comptant.

Pour plus d'informations, appeler Roy: CEdar 3-0317 ou LEnnox 3-6017
38-569-39C.

A VENDRE

Norwood — Près église et école, Précieux-Sang. Maison: 6 pièces. 3 chambres à coucher. Chauffage: huile. Garage. $12,750. $2,000 comptant. Propriétaire assumerait balance ou échangerait pour petit bungalow de 4 pièces.

Norwood — $3,000 au-dessous du prix coûtant. 4 chambres à coucher. Bungalow style ranch. Salle de récréation. Garage attenant. Près de toutes commodités. $6,000 comptant. Propriétaire assumerait balance.

J.-R. Poirier REALTY,
202, ave Harvard, Winnipeg 9
Téléphone: GRover 5-1876
ou
M. Joe. Trudeau,
70, De Bourmont Bay
Téléphone: ALpine 3-1555
39-595-39C.

VETERANS REALTY
302, édifice McIntyre
Téléphone: WHitehall 2-7125

A VENDRE

Norwood — Près Précieux-Sang. $14,800. Bungalow: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Magnifique cuisine. Chauffage: huile. Comptant requis: $8,000.

VOULEZ-VOUS 20% SUR VOTRE PLACEMENT? — $7,000 comptant sur duplex de $13,700 dans St-Boniface, vous l'assure. Pas d'agents, nous voulons acheteurs seulement.

Norwood — Près Précieux-Sang. Immeuble-appartement: 8 logis, 3 et 4 pièces. Tous loués avec bail. Poêles et réfrigérateurs compris. Chauffage: gaz. Stationnement pour 8 autos. Comptant requis: $30,000. Balance comme loyer.

Si vous désirez acheter maisons de revenu de 3 ou 4 logis, nous en avons un bon choix.

N. Bernier, 394, rue St-Jean-Baptiste
CEdar 3-2027
Jos. Carrière, 133, rue Taché
GLobe 2-1422
39-393-39C.

A VENDRE

St-Boniface — M. Laurent Desjardins a le plaisir d'annoncer qu'il sera dans son nouveau salon funéraire au cours du mois de mars. La propriété à 138, blvd Dollard, sera vendue. Voici certainement une aubaine pour quelques-uns, car ses possibilités sont nombreuses. Hâtez-vous. Il faut vendre pour la fin de janvier.

St-Boniface — Près basilique et écoles. Maison: 12 ans, 4 chambres à coucher. Grand lot. Chaufafge: eau chaude. $5,000 comptant. Balance facile.

Norwood — Maison moderne: 13 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher. Lot: 41' x 120'. $14,700. Montant substantiel comptant.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage moderne. $2,000 comptant. Balance facile.

S'adresser à A. AYOTTE
191, blvd Dollard, St-Boniface
Téléphone: CEdar 3-5845
ou
CHARLES JAMAULT
CEdar 3-4281
39-514-39C.

A VENDRE

St-Boniface — $13,500
Grande maison: 6 pièces, 4 chambres à coucher plus belle salle de récréation. Garage et auto-port. 13 ans seulement. Autobus à la porte.

Norwood — $17,900
Maison de revenu: 10 pièces. Construite avec goût. 3 plomberies. Garage double. Propriétaire transféré. Comptant requis: $5,000.

Norwood — $14,900
Maison: 6 pièces. 3 ou 4 chambres à coucher. 9 ans seulement. Lot de coin. District résidentiel. Termes faciles.

Norwood — $17,500
Maison de revenu: 3 logements, 3 pièces. Entrées et salles de bain privées. Lot: 30'. Près écoles catholiques. Revenu mensuel: $200. Termes faciles.

St-Boniface — Immeuble-appartement
Tout neuf. En brique. 8 logements. 7 de 3 pièces; 1 de 7 pièces. Garage. Stationnement pour chaque locataire. Tout loué. Rapporte au-delà de 10% sur placement. Très bonne location pour autobus, etc. Comptant requis substantiel.

Pour plus d'information, appeler
PAUL GAGNON
à CHapel 7-7603
39-581-39C.

Division Scolaire Rivière-Seine No 14
Casier postal 160
Ste-Anne, Manitoba

CREUSEMENT D'UN PUITS

Des soumissions cachetées, adressées à la Division Scolaire Rivière-Seine No 14, Casier postal 160, Ste-Anne, Man., seront reçues jusqu'à 5 h. p.m., le 29 janvier 1962, pour creuser un puits de 5" avec couronne et tuyau galvanisée résistant de 5" au High School de Woodridge.

Les prix de base fixés "au pied" tout compris seront reçus par le soussigné.

On n'acceptera pas nécessairement la plus basse ni aucune soumission.

Pour plus d'informations, signalez GArden 2-5360 ou écrivez à

S. BISSON,
sec.-trés.

Propriétés à vendre

L'école Carey située à un demi-mille à l'ouest de Carey avec ou sans le terrain sur lequel elle est située. L'école Ste-Geneviève située à deux milles à l'est de la jonction du chemin d'Otterburne sur le chemin 59 de St-Pierre à Winnipeg. Nous recevrons ces soumissions jusqu'au 27 janvier 1962 et la plus basse ou aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

J.-N. Tétreault, secrétaire,
District scolaire consolidé de
St-Pierre No 2395,
St-Pierre-Jolys, Man.

Médecins russes attendus au Congo

LEOPOLDVILLE — Un avion soviétique qui transporte des médecins et des médicaments au Congo est retenu au Caire. Il attend d'être autorisé à survoler le Soudan.

L'arrivée de cet appareil à Léopoldville marquera la reprise de l'aide soviétique au Congo interrompue depuis l'expulsion des représentants de Moscou par le major-général Mobutu en septembre 1960.

Grâce à l'insistance du premier ministre Adoula du Congo, l'URSS devra accepter que son assistance soit distribuée par l'ONU.

De leur côté, les Etats-Unis ont donné $10,000 au Congo, la semaine dernière; c'est la première tranche de l'aide financière promise par Washington.

SAIGON — Deux missionnaires rédemptoristes canadiens, les Pères Vaillancourt et Drouin, ont été récemment enlevés par des rebelles vietcong, sur la route de Saigon à Dalat; ils ont été libérés quelques jours plus tard.

A l'Alliance Française

La prochaine réunion de l'Alliance Française aura lieu le mercredi 17 janvier à 8 h. 30 p.m. au "Business and Professional Women's Club", 3, Place Evergreen.

La lecture dramatique sera dirigée par MM. les professeurs Victor L. Leathers et M. E. J. Richard, avec le concours de Mme Paul Adams, Mlles Madeleine Bernier et Vivianne Brownell et de MM. Brian Bendor-Samuel et George Rubenfeld. Un goûter sera servi.

La politique étrangère au Canada

En suivant les attitudes du Canada en face des problèmes qui se posent constamment devant nous, on a l'impression que le gouvernement penche de plus en plus vers une politique autonome qui s'inspire moins des réalités profondes qui provoquent les événements, que des nobles intentions de notre ministre des affaires extérieures.

Toujours attaché aux principes éthiques qui devraient présider aux relations internationales, on dirait que M. Howard Green, ministre responsable des relations extérieures, veut faire mieux encore en dépassant les faits pour aider à pousser le monde dans une euphorie de paix. Sa grande idée semble être le désarmement. En dépit des liens multiples qui lient le Canada dans un système d'alliances militaires pour assurer la survivance des signataires, M. Green conditionne ses décisions par l'idéal de désarmement qu'il croit être la pierre angulaire de la paix dans les circonstances actuelles du monde.

Sur ce point précis du désarmement, ses idées se heurtent constamment à celles de M. Harkness, ministre de la défense, qui juge la situation avec plus de réalisme. Si l'on est partisan du désarmement, il ne conviendrait pas pour le Canada, pense M. Green, de décider en ce moment une augmentation de nos armements, et moins encore d'accepter des armes nucléaires américaines.

Ainsi aux Nations Unies le Canada hésite ouvertement dans ses votes relatifs au désarmement. Et à l'OTAN il veut faire preuve d'une attitude supérieure quand il s'agit de mesures pratiques pour renforcer les moyens pratiques de l'alliance. Par exemple, récemment aux Nations Unies, le Canada votait en faveur d'un club non-nucléaire proposé par la Suède, alors qu'au fond c'est l'immense puissance nucléaire des Etats-Unis, notre principal allié, qui forme le déterrent décisif contre une attaque éventuelle soviétique. Dans le même mouvement de pensée, le Canada se refuse à accepter des armes nucléaires pour NORAD, alors que c'est encore le déterrent nucléaire américain qui nous protège d'une attaque possible soviétique.

M. Green pense que le désarmement doit réussir, parce que l'opinion mondiale en permettrait la réalisation. Or il oublie qu'en dépit de l'opinion mondiale, la Russie a poursuivi des explosions nucléaires calculables en mégatons, que le budget soviétique actuel donne la moitié de ses revenus pour les armements, que la Russie a noyé dans le sang la révolution hongroise malgré l'opinion mondiale, et que Moscou bloque régulièrement par son vote toutes les mesures qui affecteraient ses armements et la liberté de ses mouvements dans le monde.

Dans toutes les affaires courantes qui naissent sur l'échiquier international, que ce soit Goa, les Himalays, le Congo ou l'OTAN, les directives données par le Département des Affaires Extérieures semblent enlever peu à peu le tranchant de nos alliances, au nom de l'idéal supérieur d'une paix générale, et au point de ne pas permettre de prévoir l'attitude de notre pays dans les motions qu'on aurait à débattre.

Tout ceci relève l'indépendance du Canada et son propre sentiment d'importance dans les affaires internationales. Il provoquera probablement la rupture du front bi-partisan de notre politique extérieure. Mais il n'est pas dit qu'il convaincrait la Russie d'arrêter ses armements et encore moins sa politique aggressive de favoriser le communisme dans le monde.

THOMAS GREENWOOD.

La Bible vous parle

Qu'as-tu que n'aies reçu? Et si tu l'as reçu, pourquoi t'en glorifier comme si tu ne l'avais pas reçu? (I Cor. 4, 7)

Ne jurez ni par le ciel, ni par la terre. (Jac. 5, 12)

A VENDRE

ST-BONIFACE

Bungalow: 5 pièces. Stuc. 3 chambres à coucher. Belle cuisine. Salle de bain, équipement en couleur 3 unités. Chauffage: huile. Age: 3 ans. Près école française. $10,800. $2,500 comptant.

S'adresser à Mme Walberg
LOBAN REALTY
Téléphone: CHapel 7-6049
39-364B-39C.

POUR ACHAT ET VENTE DE PROPRIETES de ville ou de campagne, assurances, feu, automobile, s'adresser à A. SYLVESTRE, 455, rue Louis Riel, St-Boniface. Téléphone: CEdar 3-3650. 31-465-T.F

POUR VENTE de maisons à St-Boniface, Norwood ou St-Vital, ou pour achat avec $500 comptant, ou plus appeler Midtown Realty, GLobe 3-4745 ou A. Desaulniers, CHapel 7-6964. 45-508-T.F.

Un comité de trois experts étudiera l'affaire "Dollard"

QUEBEC — M. Georges Lapalme, ministre des Affaires culturelles, vient d'annoncer la formation d'un comité spécial composé de trois membres, historiens éminents, pour étudier le rapport de l'archéologue Lee sur l'emplacement du fort où Dollard des Ormeaux a livré la bataille de Long-Sault.

L'organisme comprend: le chanoine Lionel Groulx, qui connait à fond la question; M. Marcel Trudel, directeur de l'institut d'histoire de l'Université Laval, et M. Maurice Séguin, professeur titulaire d'histoire du Canada à l'Université de Montréal.

Le chanoine Groulx, MM. Trudel et Séguin examineront les conclusions de M. Lee; des copies du rapport de l'archéologue leur ont été envoyées lundi.

Les trois historiens se réuniront aujourd'hui (12 janvier) au domicile du chanoine Groulx pour une discussion générale.

M. Lapalme veut connaitre leurs opinions pour les comparer à celles de M. Lee.

Le député d'Outremont a déclaré que deux branches de l'administration provinciale sont intéressées à la question de Long-Sault:

1—Le ministère des Affaires culturelles, qui a chargé l'archéologue Lee du travail sur Long-Sault, travail dont il a été beaucoup parlé dans les journaux;

2—Le ministère des Richesses naturelles, dont l'Hydro-Québec dépend.

Le rapport de M. Lee a été d'abord adressé à la Commission des monuments historiques. Il est arrivé à Québec le 27 décembre. Il est passé successivement dans les mains de M. Paul Gouin, président de la Commission, et de M. Guy Frégault, sous-ministre des Affaires culturelles.

Pendant sa conférence de presse, M. Lapalme a remarqué:

"Il est certain qu'il se poserait de graves problèmes juridiques dans le cas où le Québec déciderait de garder à sec la partie du sol ontarien destinée jusqu'ici à être inondée par suite de la construction d'un barrage . . . Il est encore trop tôt pour prévoir quelle solution on adoptera . . . De toute façon, avant de prendre une décision, on devra avoir en main un rapport définitif de l'Hydro-Québec . . . Il importe de connaître le coût d'un mur de protection; la somme d'un million était mentionnée dans un article de journal; mais il appartiendra au ministre des Richesses naturelles de le dire exactement . . ."

Le député d'Outremont fait observer que, dans l'affaire du fort de Long-Sault, le ministre des Affaires culturelles "a intérêt à ce que la lumière se fasse et à ce que des fouilles additionnelles aient lieu".

Mais, bien entendu, cela entrainerait des frais et "de telles dépenses devraient être approuvées par le gouvernement provincial".

M. Lapalme a ouvert une parenthèse pour dire que le ministère qu'il dirige, serait financièrement incapable d'acheter l'emplacement du Long-Sault, au prix d'un million de dollars.

Les catholiques en Ecosse

EDINBURGH — Depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, la population catholique de l'Ecosse est en accroissement constant; il a fallu, au cours de ces quinze dernières années, créer 115 nouvelles paroisses et construire 117 églises. Les catholiques sont actuellement au nombre de 800,000 sur une population globale de 5,300,000 habitants.